

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

FAVORISER LA RECONNAISSANCE, UNE PHOTO À LA FOIS : RECHERCHE  
COMMUNAUTAIRE MENÉE AVEC L'ORGANISME RÉZO PORTANT SUR LE TRAVAIL  
DU SEXE ET LES MASCULINITÉS

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAITRISE EN TRAVAIL SOCIAL

PAR

JULIE DESLANDES LEDUC

AOÛT 2023

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.04-2020). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## REMERCIEMENTS

Mes premiers remerciements vont sans contredit aux répondant.e.s qui ont généreusement accepté de participer à cette recherche. Albert, Benoit, Charlie, Daniel, Di Angelo, Étienne, Félix, Gustave, Léo et Simon, au travers de la photo et de vos entretiens, vous vous êtes dévoilé.e.s avec authenticité, humour et sagacité. Ayant à cœur votre pratique du travail du sexe et le mieux-être de vos pair.e.s, vous vous êtes engagé.e.s dans cette démarche afin de faire connaître vos réalités et dénoncer les injustices que vous rencontrez dans votre pratique. Merci pour vos témoignages qui ont su jeter un éclairage décisif sur la pratique du travail du sexe masculin.

Je souhaite ensuite remercier l'équipe du programme Travail du sexe de RÉZO d'avoir généreusement collaboré à cette recherche. Claude, Kiki, Brock, Gabriel, René, Joris, Rowan, Quatre, Laurent et Manu, merci d'avoir mis l'énergie et le temps afin d'élaborer conjointement ce projet. Vos réflexions, questionnements et préoccupations ont su enrichir ma compréhension du travail du sexe des hommes et de la recherche communautaire.

Je tiens également à remercier ma directrice de mémoire, Maria Nengeh Mensah, de m'avoir accompagnée dans l'ensemble de cette démarche. Je tiens à souligner sa présence, sa patience, sa rigueur et son humour. Nengeh, merci d'avoir cru en ce projet et de m'avoir poussée à le terminer. Ton soutien a été précieux dans sa réalisation. T'avoir pour directrice a été un privilège!

À Lauriane, mon amie et *chum* de maîtrise, avec qui j'ai partagé les travaux d'équipe, les discussions enflammées, les remises en questions et les 5 à 7! Grâce à toi, cette maîtrise s'est faite douce, tripidante, amusante, quoique éprouvante et stressante... bref, une montagne russe de plaisir! Ton amitié a été essentielle dans la réalisation de cette maîtrise.

Un merci tout spécial à mes collègues de classe Alexis, Guillaume et Anaïs qui ont embarqué à mes côtés dans cette grande aventure qu'a été la réalisation de la 1<sup>ère</sup> édition du colloque Engagement(S) en travail social. Ensemble, nous nous sommes dépassé.e.s afin d'organiser un évènement hors du commun permettant de réunir des étudiant.e.s, intervenant.e.s et artistes engagés afin de présenter les résultats de leurs recherches et projets. Cette expérience, riche en apprentissages et en émotions, aura été mémorable!

Un petit mot encore pour remercier à nouveau mon collègue et ami.e Guillaume. Au travers de nos projets communs, j'ai découvert une personne extraordinaire, sensible et engagée. Nos grandes discussions m'ont permis d'affiner mes connaissances sur la diversité sexuelle et de genre et le travail du sexe.

Je tiens à souligner le support de ma chef Vicky et de mon équipe de travail à la protection de la jeunesse du CISSSS de la Montérégie-est. Sans leur appui et leur compréhension, je n'aurais pas été capable de terminer la rédaction de ce mémoire.

Je remercie également Céline Bellot et Jacinthe Rivard, professeures en travail social à l'UdeM, pour qui j'ai travaillé par le passé. Mon expérience au sein de leur équipe m'a permis d'acquérir plusieurs connaissances sur les populations dans la marge et la théorie de la reconnaissance d'Honneth. Je me suis grandement inspirée de leurs travaux dans la réalisation de cette recherche.

J'envoie également un merci coloré à l'équipe du PIaMP et son conseil d'administration. Nos longues discussions sur les échanges de services sexuels m'auront permis d'apprendre plusieurs notions et concepts essentiels afin d'être respectueuse des individus qui pratiquent le travail du sexe.

Je tiens aussi à remercier chaleureusement ma famille sans qui je n'aurais pu réaliser cette maîtrise. Étant devenue maman du beau Clovis au cours de ma scolarité, j'ai rapidement dû apprendre à conjuguer vie familiale, travail, études, projets scolaires et bénévolat. Sans mes parents, Sylvie et Richard, et ma sœur Marie-Pier, qui sont venu.e.s très souvent prendre le relais le temps d'un cours, d'un entretien de recherche, d'une supervision, ou d'un moment de rédaction, je n'aurais jamais été capable de finaliser cette maîtrise. Également, un merci exponentiel à mon conjoint Alexis, qui accepte que je sois une éternelle étudiante et qui me soutien dans tous mes projets, avec amour et bienveillance.

Enfin, mes derniers remerciements vont au Services aux collectivités de l'UQAM et à la Faculté de sciences humaines pour leur soutien financier qui m'aura permis, entre autre, de rémunérer les répondant.e.s de cette recherche.

## DÉDICACE

*Je dédicace ce mémoire à mon bel enfant Clovis,  
qui m'a donné la force et la motivation de réaliser  
cette maîtrise et d'aller au bout de mes rêves. Et à  
toi, petite grenouille dans mon ventre, qui m'a  
poussée à terminer cette rédaction rapidement  
afin d'avoir tout mon temps avec toi.*

*« Parce que tu es mon autre je  
et vice-versa  
tendresse radicale c'est ne pas avoir peur de la peur  
tendresse radicale c'est vivre l'amour éphémère  
c'est inventer d'autres temporalités  
tendresse radicale c'est embrasser la fragilité  
c'est affronter la névrose des autres avec créativité  
tendresse radicale c'est incarner des gestes performatifs que  
normalement tu rejetterais [...] ».*

- Extrait de Tendresse radicale par Dani D'Emilia (2015)

## TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS .....	ii
DÉDICACE.....	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	viii
RÉSUMÉ.....	ix
INTRODUCTION.....	1
<b>CHAPITRE 1</b> PROBLÉMATIQUE: LE TRAVAIL DU SEXE DES HOMMES, ENTRE INVISIBILITÉ ET MARGINALITÉ.....	4
1.1 Le travail du sexe des hommes : état des lieux.....	4
1.1.1 Définition du travail du sexe et perspectives féministes .....	5
1.1.2 Les travailleurs du sexe, qui sont-ils? .....	7
1.1.3 Les milieux du travail du sexe masculin .....	8
1.1.4 Les personnes fréquentant le programme Travail du sexe de RÉZO.....	10
1.1.5 Des lois genrées qui invisibilisent les travailleurs du sexe .....	12
1.1.6 Putophobie et homophobie : une double marginalisation .....	14
1.2 Question et objectifs de recherche .....	16
<b>CHAPITRE 2</b> CADRE THÉORIQUE: GENRE, MASCULINITÉS ET RECONNAISSANCE 18	
2.1 « Ouvrir le champ des possibles » : la théorie de Judith Butler .....	18
2.1.1 Expression de genre et performativité.....	20
2.1.2 Subvertir la matrice sexe/genre/désir .....	21
2.1.3 Les critiques adressées à Butler .....	23
2.2 Définir la masculinité au pluriel : la théorie de Raewyn Connell.....	24
2.2.1 Les différentes masculinités .....	25
2.2.2 La construction différenciée des corps et les comportements associés.....	28
2.2.3 Les critiques adressées à Connell.....	29
2.3 Favoriser la reconnaissance : la théorie d’Axel Honneth .....	30
2.3.1 Trois sphères de la reconnaissance : l’amour, le droit et la solidarité.....	30
2.3.2 Mépris et dénis de reconnaissance .....	31
2.3.3 Les critiques adressées à Honneth.....	32
2.4 Conclusion : mise en relation des trois théories .....	34
<b>CHAPITRE 3</b> MÉTHODOLOGIE.....	35
3.1 Fondements de la recherche.....	35
3.1.1 Recherche féministe .....	35

3.1.2	Recherche qualitative .....	38
3.1.3	Recherche communautaire .....	39
3.2	La collecte de données par photovoix .....	41
3.2.1	Consultation et initiation d'une collaboration avec RÉZO .....	43
3.2.2	Planification des rencontres avec les travailleurs du sexe .....	45
3.2.3	Traitement et analyse des données .....	48
3.2.4	Validation des résultats .....	49
3.2.5	Mobilisation des connaissances .....	50
3.3	Considérations éthiques .....	51
3.4	Biais et limites de la recherche .....	52
3.4.1	Les affects associés à cette recherche .....	52
3.4.2	La collaboration et le contexte organisationnel/ou recherche communautaire .....	53
<b>CHAPITRE 4</b>	<b>PRÉSENTATION DES RÉSULTATS</b> .....	<b>55</b>
4.1	Profil des répondant.e.s. ....	56
4.1.1	Motivations à participer à cette recherche .....	57
4.2	Les photographies .....	58
4.2.1	Les photos d'Albert (A) .....	59
4.2.2	Les photos de Benoit (B) .....	60
4.2.3	Les photos de Charlie (C) .....	61
4.2.4	Les photos de Daniel (D) .....	62
4.2.5	Les photos d'Étienne (E) .....	63
4.2.6	Les photos de Félix (F) .....	64
4.2.7	Les photos de Gustave (G) .....	65
4.2.8	Les photos de Léo (L) .....	66
4.3	Le point de vue des répondant.e.s sur leur expression de genre et leur pratique du travail du sexe .....	67
4.3.1	Les définitions de la masculinité .....	67
4.3.2	La pratique du travail du sexe des hommes .....	71
4.3.3	La performance .....	73
4.3.4	Les échanges contre des biens, un toit ou de la consommation .....	75
4.3.5	Les avantages du travail du sexe et les facilitateurs .....	77
4.4	Le point de vue des répondant.e.s quant aux injustices vécues et les demandes de reconnaissance .....	79
4.4.1	Les injustices relationnelles .....	79
4.4.2	Les injustices juridiques .....	82
4.4.3	Les injustices sociales .....	84
4.4.4	Les différentes stratégies déployées pour contrer les injustices .....	87
4.5	Conclusion .....	94
<b>CHAPITRE 5</b>	<b>ANALYSE ET DISCUSSION DES RÉSULTATS</b> .....	<b>95</b>

5.1	Le travail du sexe masculin : entre performance, résistance et subversion .....	95
5.1.1	Définir sa masculinité sous l'influence de la masculinité hégémonique .....	96
5.1.2	La masculinité subordonnée : une source de discriminations .....	99
5.1.3	Le travail du sexe et la performativité du genre.....	102
5.1.4	Le travail du sexe comme subversion et résistance à la masculinité toxique .....	103
5.2	Les injustices qui briment les travailleurs.euses du sexe.....	105
5.2.1	Des injustices relationnelles qui entachent la confiance en soi.....	106
5.2.2	Des injustices juridiques qui entraînent la perte du respect de soi.....	108
5.2.3	Des injustices sociales qui occasionnent une diminution de l'estime de soi .....	111
5.3	Les pistes pour combattre les injustices et revendiquer une reconnaissance.....	113
5.3.1	Fréquenter des espaces identitaires favorisant l'expression de soi .....	114
5.3.2	Se regrouper afin de créer une solidarité sociale .....	115
5.3.3	Participer à une recherche afin de présenter sa réalité .....	116
	CONCLUSION .....	119
6.1	Synthèse de la démarche de recherche féministe et des retombées scientifiques .....	119
6.1.1	Synthèse.....	119
6.1.2	Retombée # 1 :.....	122
6.1.3	Retombée #2 :.....	122
6.1.4	Suggestions.....	123
	ANNEXE A ENTENTE DE COLLABORATION .....	124
	ANNEXE B AFFICHE DE RECRUTEMENT BABILLARD .....	125
	ANNEXE C AFFICHE DE RECRUTEMENT RÉSEAUX SOCIAUX .....	126
	ANNEXE D LISTE DES ORGANISMES CONTACTÉS.....	127
	ANNEXE E LETTRE ENVOYÉE AUX ORGANISMES.....	128
	ANNEXE F FORMULAIRE DE CONSENTEMENT DU PHOTOVOIX DE GROUPE .....	129
	ANNEXE G FORMULAIRE DE CONSENTEMENT DU PHOTOVOIX INDIVIDUEL.....	134
	ANNEXE H SCHÉMA D'ENTREVUE DU PHOTOVOIX DE GROUPE EN TROIS RENCONTRES.....	138
	ANNEXE I SCHÉMA D'ENTREVUE DU PHOTOVOIX INDIVIDUEL EN UNE RENCONTRE.....	144
	ANNEXE J CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE.....	147
	BIBLIOGRAPHIE .....	148

## LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau 4.1 Portrait des répondant.e.s</i> .....	56
<i>Tableau 4.2 Figures A1, A2 et A3</i> .....	59
<i>Tableau 4.3 Figures B1, B2 et B3.</i> .....	60
<i>Tableau 4.4 Figures C1, C2 et C3</i> .....	61
<i>Tableau 4.5 Figures D1, D2 et D3</i> .....	62
<i>Tableau 4.6 Figures E1, E2 et E3.</i> .....	63
<i>Tableau 4.7 Figures F1 et F2</i> .....	64
<i>Tableau 4.8 Figures G1, G2 et G3</i> .....	65
<i>Tableau 4.9 Figures L1, L2 et L3</i> .....	66

## RÉSUMÉ

La présente recherche s'est intéressée aux points de vue des travailleurs du sexe dans une perspective de reconnaissance et de justice sociale. La question de recherche était la suivante : *Quelles sont les injustices que rencontrent les travailleurs du sexe dans leur travail et leur masculinité et quelles stratégies mettent-ils en place afin de les combattre?* Les objectifs étaient alors de 1) documenter le travail du sexe masculin et les injustices qui le traversent, du point de vue des hommes qui le pratiquent; 2) identifier et analyser les différentes formes de masculinités en jeu pour les travailleurs du sexe; et 3) dégager les différentes stratégies que mettent en place ces travailleurs dans leur vie personnelle et leur travail afin de combattre ces injustices et être reconnus socialement. Inscrite dans une perspective de recherche féministe et communautaire, des entrevues photovoix ont été réalisées en collaboration avec le programme Travail du sexe de RÉZO, un organisme montréalais dont la mission est de promouvoir la santé et le mieux-être des hommes gais et bisexuels, cis et trans\*. La prise de photos et la mise en discours des répondants à propos de celles-ci constituent donc le matériau de recherche. L'analyse des résultats est divisée en trois parties. Dans la première partie, le travail du sexe masculin est analysé à partir des théories du genre de Butler (2005) et de la masculinité de Connell (1995) comme étant sous l'influence de différentes masculinités, puis décrit comme étant une performance genrée et une stratégie de résistance à la masculinité hégémonique. Dans la seconde partie, les injustices relationnelles, juridiques et sociales que rencontrent les travailleurs du sexe dans leur pratique et leur expression de genre sont discutées à la lumière de la théorie de la reconnaissance d'Honneth. Enfin, la troisième partie identifie trois stratégies que déploient les travailleurs du sexe afin de combattre ces injustices. En guise de conclusion, une synthèse de la démarche féministe ainsi que des retombées de cette recherche est proposée.

Mots clés : travail du sexe, hommes, genre, masculinités, injustice, reconnaissance, performativité, subversion, résistance, féminisme, recherche communautaire.

## INTRODUCTION

Nos expériences personnelles et notre vécu en tant qu'individu sont souvent à l'origine de nos questionnements en recherche. Ils influencent notre rapport à notre sujet d'étude ainsi que notre façon de l'explorer puis de l'analyser (Harding, 1987; Ollivier et Tremblay, 2000). En ce sens la subjectivité du.de la chercheur.euse est une caractéristique importante des recherches adoptant une perspective féministe, car elle permet de produire des savoirs situés ainsi que des connaissances riches et diversifiées (Haraway, 1988; Ollivier et Tremblay, 2000). Dans le cadre de cette recherche de maîtrise en travail social, je me suis inspirée de mes expériences personnelles et professionnelles afin de définir mon sujet d'étude, soit le travail du sexe des hommes.

Tout d'abord, par rapport à mon parcours personnel, j'ai connu par le passé des situations difficiles et traumatiques qui ont été empreintes d'une très grande souffrance. Celles-ci m'ont amené à vivre plusieurs formes de discrimination, de rejet et d'échec au cours de ma vie adulte. Elles ont eu un impact sur mon vécu scolaire, professionnel et relationnel. Me sentant incomprise, non reconnue et isolée, je me suis tournée vers des groupes plus marginaux et alternatifs. Ayant elleux-mêmes leur bagage de souffrance, ces individus se sont avérés être accueillants et compréhensifs des réalités d'autrui, et de la mienne. Vivre moi-même ces difficultés et fréquenter ces individus davantage en marge de la société a été une expérience très formatrice : j'ai pris conscience des injustices et des privilèges que certaines personnes pouvaient vivre, j'ai développé une grande ouverture et tolérance aux différences et j'ai appris que toutes ont une valeur, peu importe leur parcours et les embûches mises sur leur chemin. Ce savoir expérientiel a guidé le métier que j'allais choisir, soit celui d'intervenante sociale en itinérance, puis à la protection de la jeunesse. Je souhaitais ainsi être une agente de changement social en travaillant à diminuer les injustices et les discriminations sociales entourant la santé mentale, la diversité sexuelle et de genre, le travail du sexe, la consommation, etc. Cela m'a également amené à m'impliquer plus tard sur le C.A. d'un organisme travaillant auprès des jeunes qui échangent des services sexuels.

Par rapport à mon parcours professionnel, j'ai travaillé pendant de nombreuses années comme intervenante de proximité et auxiliaire de recherche en itinérance, notamment auprès d'une population qui pratique le travail du sexe. Puis, mon emploi de travailleuse de rue dans un organisme communautaire m'a amené à me questionner davantage sur les réalités des travailleurs du sexe masculin. Via mes interventions, je remarquais sur le terrain les nombreuses formes d'oppressions, de discriminations et d'injustices dont étaient la cible ces travailleurs ainsi que le manque de reconnaissance qui leur était alloué. De même, mes discussions informelles sur le coin d'une rue ou à l'arrière de l'organisme m'ont permis de constater que plusieurs de ces jeunes travailleurs se questionnaient sur leur sexualité et leur identité, dans un contexte où ils pratiquaient leur travail auprès d'une clientèle masculine. Ce sont ces observations précises qui m'ont incité à aller faire un baccalauréat en sexologie, puis une maîtrise en travail social, et à effectuer ce choix de sujet d'étude pour la réalisation de ce mémoire.

Fortement influencée par l'aspect militant et engagé du milieu communautaire dans lequel j'ai évolué, j'ai souhaité réaliser une recherche où les savoirs expérientiels des travailleurs du sexe seraient reconnus. Une recherche qui se démarquerait par « la place du sensible, du senti et/ou du ressenti ; [...] où le corps s'engage et va capter ce qui se vit avec l'autre, les autres et ce qui va se partager à travers les récits et guider les échanges » (Paturel, 2015, p.204). C'est ce qui m'a amené à initier une collaboration avec l'organisme RÉZO et son programme Travail du sexe (TdS) et à réaliser la présente recherche communautaire. Avec mes collaborateurs et collaboratrices du programme TdS, nous avons co-construit un projet de recherche photovoix qui a permis aux travailleurs du sexe interrogés de discuter et de représenter, à l'aide de la photographie, leur pratique du travail du sexe et leur expression de genre. Ce mémoire de recherche présente ainsi les résultats de ce photovoix et discute les résultats à la lumière des théories pertinentes.

Ce mémoire est divisé en cinq chapitres. Le premier chapitre présente la problématique et recense les principaux écrits entourant le travail du sexe des hommes. J'effectue un état des lieux permettant de démontrer que le travail du sexe des hommes est une pratique invisible et marginale qui demeure peu connue dans la littérature scientifique en travail social au Québec. Je termine cette section en présentant ma question et mes objectifs de recherche. Dans le second chapitre, j'expose mon cadre théorique qui est constitué des théories du genre de Butler (2005), de la masculinité de Connell

(1995), de la reconnaissance d'Honneth (2000) et de la justice sociale de Fraser (2004). Le troisième chapitre fait état de la méthodologie employée dans ce mémoire qui est celle de la recherche communautaire féministe. J'y décris la méthode du photovoix ainsi que les différentes étapes de sa réalisation et ma collaboration avec le programme Travail du sexe de RÉZO. Le chapitre quatre identifie les principaux résultats de cette recherche photovoix et présente les photographies prises par les répondant.e.s. Le chapitre cinq me permet ensuite d'analyser ces résultats à la lumière des différentes théories énoncées. Le travail du sexe masculin est tout d'abord discuté en termes de construction sociale, de performativité et de stratégie de résistance. Par la suite, j'analyse les différentes injustices relationnelles, juridiques et sociales que rencontrent les travailleurs du sexe dans leur vie personnelle et leur travail. Puis, je présente trois stratégies mobilisées par les travailleurs du sexe afin de combattre ces injustices. Enfin, je conclus ce mémoire en faisant un retour sur ma démarche de recherche féministe ainsi qu'en présentant les retombées scientifiques.

## CHAPITRE 1

### PROBLÉMATIQUE: LE TRAVAIL DU SEXE DES HOMMES, ENTRE INVISIBILITÉ ET MARGINALITÉ

« Car ce que l'on appelle encore, sans doute à tort, le plus vieux métier du monde n'est pas forcément le mieux compris, a fortiori quand ce sont des hommes qui l'exercent » - Michel Dorais (2003, p. 103).

Cette problématique a pour objectif de présenter un état des lieux du travail du sexe des hommes. Pour ce faire, je débiterai en identifiant la définition du travail du sexe retenue ainsi qu'en abordant les différentes perspectives féministes s'y rattachant. Par la suite, je dresserai un portrait des travailleurs du sexe ainsi que leurs milieux de pratique, puis je présenterai le programme Travail du sexe de RÉZO, avec qui ce projet a été conçu. J'exposerai ensuite les différentes lois encadrant la « prostitution » et discuterai de la question de la marginalisation de cette pratique. Je conclurai ce chapitre en dévoilant mes questions et objectifs de recherche.

#### 1.1 Le travail du sexe des hommes : état des lieux

Le travail du sexe des hommes est une pratique bien implantée dans nos sociétés occidentales (Coderre et Parent, 2000; Dorais, 2003; Scott et *al.*, 2005; Scott et Minichiello, 2014; Whowell, 2010). Bien qu'il soit statistiquement moins pratiqué que chez les femmes (Scott et Minichiello, 2014), il est tout de même possible de constater que le travail du sexe des hommes a toujours été présent à travers les époques et les différentes cultures. En effet, d'un point de vue historique, plusieurs auteur.e.s indiquent que les hommes ont échangé des services sexuels au cours de l'histoire, que ce soit dans les cultures prémodernes comme l'Antiquité, en passant par la période préindustrielle de l'Europe, ainsi que lors de l'arrivée des premiers.ères européen.ne.s en Amérique

(Dorais, 2003; Kaye, 2014; Scott et Minichiello, 2014). Actuellement, il serait d'ailleurs possible de constater une augmentation de l'offre de services sexuels par des hommes, grâce notamment à l'avènement des réseaux sociaux numériques, tels qu'Internet et les applications de rencontre (Rubio, 2013; Scott et *al.*, 2005; Scott et Minichiello, 2014; Whowell et Gaffney, 2009).

Pourtant, le travail du sexe masculin a toujours été perçu comme une pratique marginale (Rubio, 2013), déviante (Scott et *al.*, 2005; Scott et Minichiello, 2014; Whowell, 2010) et invisible (Gaudette, 2018; Whowell, 2010; NSWP, 2014). De même, peu d'attention a été portée, d'un point de vue non seulement académique, mais également politique et social, à celui-ci (Crofts, 2014; Montgomery et Symons, 2014). Ainsi, ce n'est que tout récemment que le travail du sexe des hommes est devenu un sujet d'intérêt pour les sciences sociales (Crofts, 2014) et malgré tout, celui-ci demeure encore peu connu au Québec et au Canada (Gaudette, 2018), et ce, plus spécifiquement dans le champ du travail social. Dans ce contexte, il m'apparaît pertinent de me pencher davantage sur les questions de la marginalité et de l'invisibilité du travail du sexe des hommes, en adressant notamment la place des hommes dans les perspectives féministes sur la prostitution / le travail du sexe, l'aspect politique et définitionnel de celui-ci et la double marginalisation y étant associée, soit celles de la putophobie et de l'homophobie (Comte, 2010; Crofts, 2014; Gaudette, 2018; Scott et Minichiello, 2014).

### 1.1.1 Définition du travail du sexe et perspectives féministes

Le travail du sexe demeure à ce jour une occupation fortement influencée par le contexte politique, légal, historique et féministe dans lequel il est pratiqué (Crofts, 2014; Mensah et Laberge, 2006; Whowell et Gaffney, 2009). Conséquemment, il importe d'en définir ses contours. La définition retenue pour cette recherche est que le travail du sexe consiste en une activité visant à échanger des services sexuels contre rétribution ou compensation (Compte, 2010; Côté, 2013; Dorais, 2003; Leichtentritt et Arad, 2005; Scott et Minichiello, 2014). Cette définition du travail du sexe se veut large afin d'inclure les diverses raisons pour lesquelles il est possible de pratiquer le travail du sexe, sans se limiter à l'aspect économique, bien que celui-ci soit généralement central. Ces rétributions peuvent alors consister en de l'argent ou un échange pouvant prendre des formes variées, telles que

de la nourriture, un hébergement, des substances illicites ou légales, des vêtements, un emploi, etc. (Comte, 2010; Leichtentritt et Arad, 2005; Tabet, 2001). Ainsi, le travail du sexe est pensé dans le continuum d'« échange économique-sexuel » énoncé par l'autrice féministe Paola Tabet (2001). Cette autrice utilise le concept d'échanges économiques-sexuels afin d'illustrer les échanges de services sexuels contre rémunération ou compensation qui ont cours entre les hommes et les femmes allant des échanges gratuits, dans le mariage par exemple, aux échanges qui sont tarifés, comme dans le travail du sexe. La sexualité représente ainsi une monnaie d'échange qui s'inscrit dans des rapports sociaux de sexe.

Par ailleurs, la définition retenue s'inscrit dans un courant féministe précis, soit celui porté par les personnes qui exercent le travail du sexe. Né dans les années 1970, ce mouvement revendique la décriminalisation de la « prostitution » et réclame des conditions de travail sécuritaires et empreintes de dignité pour ses travailleurs et travailleuses ainsi que la capacité pour ceux-ci de travailler dans le respect de leurs droits et libertés (Bédard, 2012, Mensah, 2003; Mensah et Laberge, 2006; Mensah, Thiboutot et Toupin, 2011; Montgomery et Symons, 2016; Sloan et Wahab, 2000). Le concept de travail du sexe a été créé par Carol Leigh et employé pour la toute première fois en 1983 dans une performance réalisée par cette artiste en Californie. En mettant l'emphase sur sa dimension économique, le concept de travail permet de s'éloigner d'une conception identitaire de l'activité (Leigh, 1997).

Selon Bédard (2012) et Mensah (2003), le concept de prostitution, quant à lui, est ancré dans une perspective pénale qui est portée par les féministes prohibitionnistes, connues sous le nom de (néo)abolitionniste<sup>1</sup>. Le travail du sexe volontaire n'existe pas dans la perspective pénale et la prostitution est vue comme un système patriarcal de violence et d'appropriation du corps des femmes (Motoi, 2008). Elle représente ainsi la forme la plus exemplaire de la domination masculine (Bédard, 2012; Mensah, 2003). Ce « système prostitutionnel » implique quatre acteurs.trices : la « prostituée », le proxénète, l'homme-client et la communauté (Motoi, 2008).

---

<sup>1</sup> La perspective féministe dite néo-abolitionniste vise l'éradication de la prostitution en passant par la criminalisation des actes associés à l'industrie du sexe, sans toutefois viser les « prostituées », vues comme des victimes. Le préfixe « néo » est utilisé afin de démontrer la séparation avec le mouvement abolitionniste du 19<sup>e</sup> siècle qui visait l'abolition de la réglementation entourant la prostitution (Toupin, 2006). Pour plus d'information sur ce courant, voir les autrices Geadah (2003) ou Motoi (2008) dans la bibliographie.

Cette définition de la « prostitution » a pour effet d’invisibiliser les hommes qui la pratiquent, comme ils ne peuvent être considérés autrement que comme clients ou proxénètes (Crofts, 2014; Dorais, 2003; Whowell, 2010). Pour toutes ces raisons, le terme retenu afin de décrire les échanges de services sexuels contre bénéfices ou rémunération est celui du travail du sexe.

### 1.1.2 Les travailleurs du sexe, qui sont-ils?

Les travailleurs du sexe représentent un groupe hétérogène au Canada (Dorais, 2007; Karam et Conrad, 2020). L’enquête réalisée en 2020 par MAX Ottawa en collaboration avec divers organismes communautaires (RÉZO, MIELS-Québec et AIDS Committee Toronto) auprès de 50 TdS hommes caucasiens et résidents canadiens, me permet d’en apprendre davantage sur leurs réalités.

Réalisées auprès de travailleurs du sexe travaillant en Ontario et au Québec, l’enquête révèle que 82% des individus rencontrés s’identifient comme hommes, tandis que 18% se sont dit non-binaires. Leur orientation sexuelle est également diversifiée : 38% gai ou lesbien, 24% queer, 16% bisexuel, 12% pansexuel et 10% hétéroflexible. L’âge varie considérablement chez les répondant.e.s. de cette enquête. La majorité se situe dans la tranche d’âge des 26-35 ans (56%), 20% ont entre 36 et 45 ans et 10% ont plus de 46 ans. La moitié de l’échantillon (48%) a commencé à travailler dans l’industrie du sexe entre 18 et 25 ans et leur niveau d’études est variable aussi, allant d’un secondaire non complété à un baccalauréat terminé. Enfin, 43% des individus ont mentionné que le travail du sexe est leur principale source de revenus tandis que 11% des travailleurs ont indiqué être en situation d’itinérance au moment de l’enquête. D’autres études brossent un portrait semblable des hommes qui pratiquent le travail du sexe au Canada (Allman et Myer, 1999; Dorais, 2007) et ailleurs dans le monde (Minichiello, Scott et Callander, 2015; Scott et *al.*, 2005).

### 1.1.3 Les milieux du travail du sexe masculin

Scott et *al.* (2005) suggèrent que pour bien saisir l'hétérogénéité du travail du sexe des hommes, il importe de tenir compte du milieu dans lequel il est réalisé. Cette section aborde les lieux où le travail du sexe est pratiqué, les client.es qui achètent les services et le quartier Le Village situé à Montréal.

#### 1.1.3.1 Lieux d'exercice

La littérature suggère qu'une minorité de travailleurs du sexe exercent leur travail dans des lieux considérés comme étant extérieurs (Crofts, 2014; Scott et Minichiello, 2014), tels que les parcs, les ruelles, les toilettes publiques et/ou les centres commerciaux (Dorais, 2003; NSWP, 2014). Pour solliciter des client.e.s sur la rue, les travailleurs du sexe utiliseraient différentes techniques que Whowell (2010) compare à une chorégraphie. Selon l'autrice, il y aurait des codes ou des comportements adoptés qui permettent aux travailleurs de demeurer discrets aux yeux de la police et des citoyen.ne.s tout en attirant l'attention des clients. Bien que cette forme de travail du sexe soit le moins pratiqué par les travailleurs du sexe (10 à 15%), il s'agit de la pratique qui entraîne le plus d'arrestations policières (85 à 90%), comme elle est davantage visible et considérée comme dérangeante (Minichiello et *al.*, 2013).

Ainsi, une majorité de travailleurs du sexe pratiquent dans des lieux intérieurs. La littérature recensée dénombre que le travail du sexe s'effectue dans divers établissements comme les bars de danseurs, les agences d'escortes, les salons de massage et les clubs échangistes (Crofts, 2014; Dorais, 2003; Scott et *al.*, 2005; Whowell et Gaffney, 2009). À cela s'ajoute également les performances dans l'industrie du cinéma et de la mode (Karam et Conrad, 2020), les espaces

BDSM<sup>2</sup> (Welzer-Lang, 2018), les services sexuels offerts en ligne par Webcam (Jones, 2014) et les ententes de Sugar babies<sup>3</sup> (Karam et Conrad, 2020).

### 1.1.3.2 La clientèle

La clientèle des travailleurs du sexe est également hétérogène et diversifiée, selon la littérature consultée. S'il est possible de noter que celle-ci est composée d'hommes, de femmes et de personnes trans\*<sup>4</sup> provenant de tous les milieux sociaux et culturels, les hommes demeurent toutefois le groupe le plus prédominant à employer les services de travailleuses et travailleurs du sexe (Minichiello, Scott et Callandar, 2013; Scott, Callender et Minichiello, 2014). Plus particulièrement, ces clients masculins ont des orientations sexuelles et des préférences sexuelles tous aussi diverses (Dorais, 2003). La recension des écrits réalisée par Scott, Callender et Minichiello (2014) permet d'identifier trois motivations à rechercher les services d'un travailleur du sexe. Il peut s'agir d'un désir d'intimité et de connexion émotionnelle, de l'envie de vivre de nouvelles expériences sexuelles et/ou la recherche de pouvoir sur soi-même ou autrui.

### 1.1.3.3 Le Village de Montréal<sup>5</sup>

À la fin des années 1970 à Montréal, il existait quelques lieux clandestins où se concentraient les populations gaies, principalement dans le *Red Light*. Ceux-ci étaient souvent la cible d'interventions policières et de réprobations morales et sociales. C'est toutefois entre le début des

---

<sup>2</sup> Le terme BDSM fait référence aux pratiques sexuelles de bondage, discipline, domination et soumission. Anciennement connues comme étant des pratiques SM (sado-masochisme), concept créé par le sexologue Karfft Ebing en 1886, ces pratiques se sont rapidement démocratisées et ont été diffusées dans l'ensemble de la société (Welzer-Lang, 2018).

<sup>3</sup> L'activité de sugaring fait référence à une relation entre un sugar baby et un sugar daddy (ou mommy). Le sugar baby échange sa compagnie contre différents bénéfices comme des cadeaux, des activités ou de l'argent (Le PIAAMP, 2021).

<sup>4</sup> Le terme trans\* signifie que ce mot peut se terminer de différentes façons, tels que transexuel.le, transgenre, transidentitaires, trans/non-binaire, etc. et se veut inclusif des différentes réalités des individus (Steimetz, 2018).

<sup>5</sup> Anciennement connu sous le nom de Village gai de Montréal, ce quartier a toutefois changé d'appellation en 2021 afin d'être davantage inclusif des réalités 2SLGBTQ+. Il est désormais appelé Le Village Montréal (Morin-Lefebvre, 2021).

années 1980 et les années 2000 que Le Village prend forme (Giraud, 2013). Délimité par les artères Sherbrooke au nord, René-Lévesque au sud, St-Hubert à l'ouest et Papineau à l'est (Lecavalier, 2018), Le Village rassemble, dès 1985, une grande diversité de commerces gais tels que des bars, restaurants, discothèques, et établissements reliés au sexe (saunas, sex-shops ou back-room) (Giraud, 2013). Pour Colin Giraud (2013), cette appropriation d'un nouveau territoire par un groupe représente « une affirmation spatiale et sociale plus visible, dans laquelle l'espace urbain est une ressource à la fois concrète et symbolique » (p. 34). En effet, le Village représentait à cette époque le seul lieu au Québec qui rassemblait une population 2SLGBTQ+, où « l'homosexualité [pouvait] se manifester pleinement et en toute quiétude » (Remiggi, 2000, p. 32). Ainsi, d'un point de vue historique, le Village devient dès lors un important lieu pour le tourisme sexuel au tournant des années 1980. Le travail du sexe se réalise alors en grande partie dans le parc Charles-S.-Campbell. Toutefois, des activités répressives, qualifiées de « nettoyage », repousseront ensuite les travailleurs du sexe dans d'autres quartiers (Murray-Hall et al., 2020).

#### 1.1.4 Les personnes fréquentant le programme Travail du sexe de RÉZO

Situé dans le Village, RÉZO est un organisme communautaire montréalais dont la mission est de promouvoir la santé et le mieux-être des hommes gais et bisexuels, cis et trans\* et des hommes qui ont des relations sexuelles avec d'autres hommes (H.A.R.S.A.H). Parmi leurs nombreux projets figure le programme Travail du sexe qui vise l'amélioration des conditions de vie des personnes qui font du travail du sexe et la création d'environnements sécuritaires.

##### 1.1.4.1 Le programme dédié aux travailleurs.euses du sexe

Le programme TdS offre différents services via un centre de soir, une banque alimentaire et du travail de rue. Les données du rapport annuel de l'année 2020 indiquent que RÉZO a pu rejoindre au cours de cette année 651 personnes pratiquant le travail du sexe dans le cadre de son mandat.

Parmi celles-ci, 634 personnes s'identifient comme hommes cis<sup>6</sup>, seize comme femmes ou hommes transgenres, et l'une s'identifie comme non-binaire. Dans l'ensemble des individus rejoints, 25% se définissent comme hétérosexuel.les, 47% comme bisexuel.les et 28% comme gais/lesbiennes. Certains bénéficiaires de services ont également évoqué avoir contracté des infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) comme l'Hépatite B et C, ainsi que le VIH et plusieurs d'entre eux ont mentionné consommer de l'alcool et différentes drogues. Enfin, parmi tous ceux et celles ayant reçu des services de l'organisme, 46% ont indiqué être en situation d'itinérance (RÉZO, 2020).

#### 1.1.4.2 Un continuum d'expériences de santé et de mieux-être

Tel que l'évoquait la section précédente, les aspects entourant la santé et le mieux-être des travailleurs du sexe sont généralement centraux dans les différents programmes dédiés au TdS. En effet, le travail du sexe des hommes a généralement été abordé sous l'angle de la vigilance de santé publique en regard des infections transmissibles sexuellement et par le sang (I.T.S.S.), dont le VIH/SIDA, et les risques entourant la « prostitution » (Allman et Myers, 1999; Bertrand et Flores-Aranda, 2019; Minichiello, Scott et Callander, 2013). Afin de bien cerner l'hétérogénéité du travail du sexe des hommes, il m'apparaît nécessaire de m'intéresser aux différents parcours qui mènent ces individus à choisir cet emploi et leurs expériences de travail.

Howell et Gaffney (2009) proposent de concevoir le travail du sexe masculin comme étant un continuum d'expériences. Certaines expériences apparaissent positives alors que d'autres sont négatives. À l'une des extrémités du continuum, des travailleurs du sexe vont vivre l'itinérance et l'exploitation, notamment en contexte de rue. Ces expériences ont d'ailleurs davantage été documentées dans la littérature scientifique<sup>7</sup>. La pratique du travail du sexe est alors décrite comme

---

<sup>6</sup> Une personne cisgenre a la même identité que celle assignée à sa naissance tandis qu'une personne transgenre a une identité différente que celle assignée (Welzer-Lang, 2018).

<sup>7</sup> Les recherches indiquent que l'entrée dans la « prostitution » est influencée par la promiscuité sexuelle, un environnement familial dysfonctionnel marqué par la pauvreté, les violences, la toxicomanie et la criminalité ainsi que des comportements délinquants, agressifs et auto-destructeurs (Coderre et Parent, 2000; Dorais, 2003; Leichtentritt et Arad, 2005). Mis ensemble, ces différents facteurs favoriseraient « l'émergence d'une économie de survie dans laquelle s'inscrit la prostitution » (Coderre et Parent, 2000) où s'entremêlent itinérance, consommation de drogues et travail du sexe (Côté, 2013; Roy et al., 2000).

une forme de « sexe de survie » (Leclerc-Madlala, 2003) ou de « dérive » (Dorais (2003). À l'autre extrémité du continuum de Whowell et Gaffney (2009) se situent les hommes qui ont été capables de se démarquer dans leur travail, notamment par la popularité ainsi que des gains importants d'argent.

Toutefois, selon les auteurs.trices, la majorité des travailleurs du sexe se trouvent au milieu de ce continuum : « as with any distribution within a population, the majority sit somewhere in the middle, just 'normal' men who make a choice to sell sex » (Whowell et Gaffney, 2009, p. 101). Pour certaines personnes, il s'agit alors parfois d'un choix qui s'impose à elles dans un contexte de manque de ressources, comme l'indiquent Leichtentritt et Arad (2005) : « within their limited options, informants preferred selling their body over deepening their involvement in criminal activities ». Pour d'autres, il s'agit d'un choix personnel motivé par divers facteurs. Ainsi, la recherche de Dorais (2003) a permis de relever deux profils de travailleurs du sexe pour qui cette pratique s'est avérée un choix personnel. Tout d'abord, le profil de l'*appartenance* fait référence aux hommes qui ont évolué dans le milieu du travail du sexe, faisant de celui-ci un métier normalisé. Ensuite, le profil de la *libération* désigne les hommes qui ont été attirés vers le travail du sexe pour y vivre de nouvelles expériences sexuelles et ceux-ci y voient de nombreux avantages, qu'ils soient personnels ou relationnels. Ces différents travaux permettent donc de constater la diversité d'expériences et de parcours de santé et de mieux-être des travailleurs du sexe.

#### 1.1.5 Des lois genrées qui invisibilisent les travailleurs du sexe

Au Canada, le Code criminel, adopté en 1892, stipulait que la sollicitation, le proxénétisme ainsi que la tenue de maisons de débauche étaient interdits, sans que la prostitution soit vue comme un crime (Ministère de la Justice, 2021; Shaver, 2011). Ces différentes lois criminalisaient alors uniquement les femmes « prostituées », comme ni les hommes ni les personnes trans\* n'étaient visés par la législation canadienne avant 1985 (Mensah, 2003; Shaver, 2011). En décembre 2013, le gouvernement conservateur de l'époque déposait puis adoptait l'année suivante le projet de loi C-36, intitulé *Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation* (Ministère de la Justice, 2017). Cette réforme juridique apparaît alors comme un changement de paradigme majeur où la prostitution n'est plus vue comme une nuisance, mais bien comme une

« forme d'exploitation sexuelle ayant un effet préjudiciable et disproportionné sur les femmes et les filles » (Ministère de la Justice, 2017). Dans ce contexte, la prostitution devient un crime pour la première fois au Canada, tandis que les personnes qui vendent des services sexuels sont perçues comme des victimes d'exploitation et de trafic humain (Ministère de la Justice, 2017; Montgomery et Symons, 2014).

Bien que des changements aient été apportés à la loi en 1985 afin d'inclure les travailleurs du sexe homme et personnes trans\* dans les définitions de la prostitution ou de l'exploitation sexuelle, il n'en demeure pas moins que le Code criminel continue encore aujourd'hui d'invisibiliser et de marginaliser les travailleurs du sexe, lesquels ne sont pas reconnus comme des victimes d'exploitation (Montgomery et Symons, 2014; Whowell, 2010). L'actuelle législation dépeint plutôt les hommes comme les proxénètes, les clients ou les exploiters des femmes et des enfants (Bédard, 2012; Coderre et Parent, 2000; Crofts, 2014; Mensah, 2003; Montgomery et Symons, 2016; Motoi, 2008; Sloan et Wahab, 2000; Whowell, 2010). Ainsi, comme l'indique Whowell (2010) :

[...] men are demonized as dangerous abusers who damage women and young people through the purchase of sex. This gender bias is dangerous, in that male sex-industry identities are all too often associated with deviance, danger, and exploitation, and only rarely does the male sex worker feature in policy discussion (p. 127).

Ainsi, bien que le travail du sexe soit également réalisé par des hommes dans notre société, cette pratique demeure encore à ce jour associée aux femmes, faisant de celle-ci une pratique dite genrée (Scott et Minichiello, 2014). De même, lorsque les hommes sont inclus dans ces politiques, ceux-ci restent cantonnés aux rôles d'abuseurs, contribuant ainsi à la non-reconnaissance du travail du sexe des hommes ainsi qu'à la pérennisation de stéréotypes les entourant. Également, le fait que les travailleurs du sexe ne puissent être reconnus comme des victimes oblitère les vulnérabilités et les abus que ceux-ci peuvent rencontrer dans leur pratique (Whowell, 2010). En effet, la recherche de Damant et *al.* (2006) réalisée auprès de citoyen.ne.s, policitien.ne.s et policiers.ères quant à leur perception du travail du sexe des hommes démontrent que ces travailleurs sont rarement considérés comme vulnérables ou à risques de violence, comme ils entretiendraient des rapports exempts de

domination avec leurs clients. Ainsi, considérant que les violences ne sont pas corrélées à la « prostitution », mais bien le produit de la criminalisation et de la stigmatisation (Montgomery et Symons, 2016), alors les travailleurs du sexe ne sont pas à l'abri des agressions. Il est donc possible de constater que la législation canadienne entourant la « prostitution » contribue à invisibiliser et à marginaliser le travail du sexe des hommes (Whowell, 2010).

#### 1.1.6 Putophobie et homophobie : une double marginalisation

Pour plusieurs auteurs.trices, le travail du sexe des hommes fait l'objet d'une double marginalisation associée à la pratique du travail du sexe ainsi qu'à l'homophobie (Comte, 2010, Crofts, 2014; Damant *et al.*, 2006; Gaudette, 2018, Scott *et al.*, 2005; Scott et Manichiello, 2014; NSWP, 2014; Whowell et Gaffney, 2009). Ainsi, comme l'indiquent Scott et Manichiello (2014):

The difficulty of constructing a more nuanced and complex picture of male sex work was largely a product of its double stigma as a form of sexual and gendered deviance and the powerful adverse influence of homophobia, which disallows a legitimate discourse about male to male sexual relation, let alone commercial sex between man (p. XIV).

Tout d'abord, Mensah et Laberge (2006) expliquent que le dispositif de la sexualité, repris de Foucault (1976), a eu pour effet « d'avoir produit un savoir scientifique qui délimite et hiérarchise les conduites sexuelles, certaines [considérées comme] normales et d'autres perverses, et d'avoir constitué un individu qui se dévoile essentiellement par le sexe » (p. 76). Ainsi, selon les autrices, l'identité personnelle des travailleuses et travailleurs du sexe serait assimilée à leur pratique, amenant ces individus à être identifiés et perçus dans notre société comme des « prostitué.e.s. » et non pas comme des personnes exerçant un travail. Cette « assignation identitaire » (Mensah et Laberge, 2006, p. 76) des travailleurs.euses du sexe à leur occupation les expose ainsi à de nombreuses injustices, préjugés et formes de discriminations. En effet, les données provenant de la littérature démontrent que les travailleurs du sexe rencontreraient des préjugés associés à une sexualité activité et à la promiscuité sexuelle dans leurs relations amoureuses et amicales, ainsi que dans leurs interactions avec le personnel hospitalier et les services policiers (Dorais, 2003; Karam

et Conrad, 2020; Gaudette, 2018). Par exemple, certains travailleurs du sexe ont indiqué s'être sentis intimidés ou jugés par les policiers.ères ou les médecins qui sont peu outillés pour accompagner les TdS (Karam et Conrad, 2020; Gaudette, 2018). De même, Bédard (2012) nous rappelle que les intervenant.e.s sociaux peuvent adopter des discours moralisateurs envers les travailleurs du sexe, venant ainsi réduire la possibilité de leur venir en aide.

Ensuite, en ce qui a trait à l'homophobie, celle-ci peut être définie comme « l'hostilité générale, psychologique et sociale, à l'égard de celles et ceux censés désirer des individus de leur propre sexe ou avoir des pratiques sexuelles avec eux » (Borillo et Mecary, 2000, p. 26). Ainsi, il importe de se rappeler que la sexualité a toujours été encadrée par une certaine normativité, s'inscrivant elle-même dans un contexte hétérosexuel et définissant ses contours et ses interdits. Le besoin de déterminer les formes d'une sexualité normale et saine par la science au cours des XIXe et XXe a eu pour effet de marginaliser et de pathologiser certaines pratiques, comme ce fut le cas de l'homosexualité (Girard, Perreault et Sallée, 2019). En effet, le Code criminel du Canada interdisait l'homosexualité à partir de 1892, notamment selon deux dispositions, soit celle de la grossière indécence et de la sodomie (Corriveau, 2007 dans Girard et *al.*, 2019). Historiquement, le travail du sexe masculin était donc vu comme indissociable de l'homosexualité et criminalisé en fonction de ces dispositions, faisant de celui-ci une pratique clandestine (Crofts, 2014; Scott et Minichiello, 2014). Bien que l'homosexualité soit décriminalisée au Canada depuis 1969, les personnes queers continuent toutefois de subir les conséquences de l'homophobie. Dans son ouvrage « Pink blood : homophobic violence in Canada », Douglas Janoff (2005) explique que les victimes d'homophobie peuvent expérimenter de l'anxiété, de la dépression, une utilisation accrue de drogues, de l'agitation ainsi qu'une détérioration de leurs relations personnelles. De même, cette victimisation peut les amener à de l'isolement, une peur constante d'être agressé ainsi qu'une remise en question de leur identité et le rejet de leur orientation sexuelle. Les conséquences sont donc importantes.

Ainsi, bien que les travailleurs du sexe aient une clientèle diversifiée selon les genres et les sexualités, Damant et *al.* (2006) et Gaudette (2018) suggèrent dans leur recherche que les travailleurs du sexe sont toujours associés à l'homosexualité à cause de la nature de leur travail considéré comme un « un métier féminin ». En effet, via leurs pratiques, les hommes adopteraient des comportements associés aux femmes, tels que la soumission sexuelle ou le fait d'être entretenu

par une autre personne (Comte, 2010), ce qui représenterait un affront à leur masculinité, tels que l'indiquent Scott et *al.*, (2005) : « male sex workers are attacked because they present an affront to masculinity, either through their appearance or behavior » (p. 328). Il en est de même pour les pratiques sexuelles dites passives qui correspondraient davantage aux femmes (Gaudette, 2018, Scott et *al.*, 2005). En ce sens, bien que tous les hommes pratiquant le travail du sexe ne s'identifient pas comme homosexuels et ne vendent pas exclusivement leurs services aux hommes, ceux-ci seront tout de même étiquetés comme tels et donc marginalisés pour cette raison (Gaudette, 2018).

## 1.2 Question et objectifs de recherche

À la lumière de cet état des lieux, je peux conclure que le travail du sexe des hommes est une pratique marginalisée et invisibilisée, notamment dans les différentes perspectives féministes et lois entourant la « prostitution ». De même, le manque de reconnaissance du travail du sexe des hommes, les discriminations et la stigmatisation entourant cette pratique représentent des injustices que rencontrent les travailleurs du sexe dans leur travail et leur vie personnelle. Malgré la variété de milieux associés au travail du sexe des hommes et tout autant de réalités et de vécus, peu d'étude ont recherché le point de vue des travailleurs du sexe, notamment sur les attentes sociales en ce qui a trait aux masculinités et à l'expression de genre ainsi que leur pratique du travail du sexe.

En ce sens, la présente recherche s'intéresse au point de vue des travailleurs du sexe, dans une perspective de reconnaissance et de justice sociale, à savoir : *quelles sont les injustices que rencontrent les travailleurs du sexe dans leur travail et leur masculinité et quelles stratégies mettent-ils en place afin de les combattre?*

Plus précisément, les objectifs sont les suivants :

- 1) Documenter le travail du sexe masculin et les injustices qui le traversent, du point de vue des hommes qui le pratiquent ;
- 2) Identifier et analyser les différentes formes de masculinités en jeu pour les travailleurs du sexe;

- 3) Dégager les différentes stratégies que mettent en place ces travailleurs dans leur vie personnelle et leur travail afin de combattre ces injustices et être reconnus socialement.

## CHAPITRE 2

### CADRE THÉORIQUE: GENRE, MASCULINITÉS ET RECONNAISSANCE

« Les émotions négatives qui accompagnent l'expérience du mépris pourraient constituer la motivation affective dans laquelle s'enracine la lutte pour la reconnaissance »  
- Axel Honneth (2000, p. 167).

Le cadre théorique de cette recherche repose sur les différentes théories à l'origine des concepts de genre, de masculinités et de reconnaissance. Dans la première partie, je présente les apports de Judith Butler pour penser le genre, lesquels me permettent d'aborder les notions d'hétéronormativité et de performativité. Je poursuis en résumant dans la seconde partie la théorie des masculinités de Raewyn Connell. L'emphase est mise sur les différentes relations qu'entretiennent entre elles les masculinités et la compréhension du corps masculin. En troisième partie, je présente les fondements de la théorie de la reconnaissance d'Axel Honneth, puis ceux de la justice sociale de Nancy Fraser. J'y décris les différentes formes d'injustices que peuvent rencontrer les individus ainsi que les éléments de lutte favorisant la reconnaissance sociale. Enfin, en guise de conclusion, je définis comment ces trois théories, ensemble, peuvent répondre à mes questions et objectifs de recherche.

#### 2.1 « Ouvrir le champ des possibles » : la théorie de Judith Butler

La première partie de mon cadre théorique est composée des écrits de Judith Butler sur le genre. Butler est une féministe poststructuraliste et postmoderne ainsi qu'une théoricienne queer (Baril, 2007; Fassin, 2005). De renommée internationale, cette autrice s'est démarquée pour son ouvrage *Trouble dans le genre*, dont la première édition est sortie en 1990. Dans cet écrit, Butler (2005) s'est intéressée aux interactions entre la sexualité et le genre dans les théories féministes,

permettant de penser la subversion de l'identité afin de réfléchir à une politique féministe qui ne soit pas basée sur le sexe, voire sur une identité féminine prédéfinie. Ainsi, dans la première partie de son livre, Butler (2005) remet en question la catégorie identitaire « femmes » qui est à la base des perspectives féministes. En effet, pour l'auteur, il s'avère impossible de considérer une base universelle aux théories féministes qui soit fondée sur une identité transculturelle des femmes ayant une expérience collective de l'oppression et du patriarcat (Butler, 2005). Cette tentative de représentativité est, pour Butler, ethnocentrique, impérialiste et hégémonique (Baril, 2007, Butler, 2005), car elle est non représentative de l'ensemble des femmes, et entraîne des pratiques de légitimation et d'exclusion invisibles et naturalisées. Comme elle l'indique, « il serait faux de supposer qu'il y ait une catégorie « femme » dont il suffirait de remplir le contenu avec un peu de race, de classe, d'âge, d'ethnicité et de sexualité pour en donner tout le sens » (p.81). Ce discours de représentation occasionne donc de nombreuses résistances parmi les différents groupes de féministes, comme « ces domaines d'exclusion font apparaître les implications coercitives et régulatrices d'une telle construction, même lorsque la construction a été entreprise à des fins émancipatrices » (p. 64).

Ainsi, pour Butler (2005), la catégorie femmes, tout comme le genre, n'est ni stable, ni exhaustive, ni cohérente, ni homogène; elle est plutôt produite politiquement et culturellement et dépend des contextes historiques qui « sont parties prenantes de dynamiques raciales, de classe, ethniques, sexuelles et régionales, où se constituent discursivement les identités » (p. 63). En ce sens, la catégorie femme est comprise comme « une régulation et une réification des rapports de genre » (p. 66) et ne peut être vue comme une prémisse fondatrice de la politique féministe. Ainsi, si les femmes sont le produit d'un discours performatif produit par le cadre hétéronormatif, alors viser la libération de cette catégorie s'avère impossible, comme elle est politiquement construite. Il faut plutôt, selon Butler, remettre en question les catégories genrées produites par l'hétérosexisme, lesquelles contribuent aux inégalités (Baril, 2007). Cela permettra ainsi de « repenser en des termes radicalement nouveaux les constructions ontologiques de l'identité afin de formuler une politique de représentation qui puisse faire revivre le féminisme sur d'autres bases » (Butler, 2005, p. 65).

En venant déstabiliser les catégories du genre ainsi que le Sujet même du féminisme, Butler (2005) nous invite à « ouvrir le champ des possibles » (p. 26), en incluant désormais les hommes (ou tout

individu, peu importe son genre ou son sexe!) dans les questionnements et analyses féministes sur le sexe. Cette transformation épistémologique nous permet alors de réfléchir aux hiérarchies et aux exclusions sociales causées par les normes de genre autant chez les femmes que chez les hommes, tout en considérant les contraintes de l'hétérosexualité et l'ensemble des sexualités chez ces deux groupes (Clair, 2013).

### 2.1.1 Expression de genre et performativité

Selon Butler (2005), il n'existe aucun genre inné ou naturel chez l'individu; celui-ci représente plutôt « une interprétation plurielle du sexe » (p.67). Ainsi, pour l'autrice, le genre est performatif, c'est-à-dire, qu'il constitue « une imitation sans original » (2005, p. 261), une répétition stylisée d'actes (p. 265), qui n'est donc jamais vraie (Baril, 2007). Cette performativité du genre fait référence au fait « [...] que le genre est un énoncé sans substrat métaphysique et ontologique qui, par son énonciation et sa répétition, réalise ce qu'il dit, soit un genre féminin ou masculin » (Baril, 2007). Ancrée dans un contexte historique, la répétition continue du genre - sa performativité - sert à maintenir le cadre binaire qui divise le genre en deux et vient consolider l'idée que celui-ci est une identité stable, laquelle est en fait, selon Butler (2005), une « illusion maintenue dans le discours afin de réguler la sexualité dans le cadre obligatoire de l'hétérosexualité reproductive » (p.259). Pour appuyer ses propos, Butler (2005) utilise la figure de la *Dragqueen*<sup>8</sup>, qui selon elle, permet de démontrer la structure parodique du genre. Ainsi, la *Drag* met en scène trois dimensions contingentes du corps, soit le sexe anatomique, l'identité de genre et la performance du genre venant ainsi démontrer la dissonance entre ces trois composantes. La performativité du genre fait donc voir les normes régulatrices de genre en vigueur dans notre société et permet de démontrer que la sexualité est construite dans les rapports de pouvoir existants. Ainsi, selon Butler (2005), comme le genre ne se limite pas à son association au sexe d'une personne, et qu'il représente plutôt une activité culturelle et corporelle, il faudrait ouvrir les catégories de genres afin d'inclure celles

---

<sup>8</sup> Il importe de tenir compte des nombreuses critiques qui ont été effectuées par rapport à la figure de la *Dragqueen* de Butler (2005), notamment car celle-ci est perçue comme invalidante pour les personnes queer et trans\* (Jami, 2008) ou qu'elle instrumentalise les réalités des femmes trans\* afin d'expliquer la performativité du genre (Namaste 2009).

qui ne correspondent pas à la catégorie binaire hommes/femmes et qui ont généralement été exclues ou hiérarchisées.

De même, pour Butler (2005), le genre est créé par le langage. En s'inspirant des écrits de Monique Wittig, elle indique que « le langage jouit du pouvoir de créer ce qui est « socialement réel » à travers les actes locutoires des sujets parlants » (p. 228). Ainsi, pour Wittig, l'acte de nommer le sexe est performatif, car il vient créer une réalité sociale. Il s'agit donc d'un acte politique, car celui-ci opère une différenciation sexuelle (homme et femme) qui, du même coup, opprime les individus n'appartenant pas à ces catégories linguistiques, tel que les personnes gaies à l'intérieur du système hétérosexuel. Toutefois, pour Butler (2005), le langage n'est pas que le lieu de l'oppression, il peut également être un terrain de lutte : « il exerce et transforme sa puissance d'agir sur le réel à travers des actes de paroles, qui, à force d'être répétés, deviennent partie intégrante des pratiques, et pour finir, des institutions » (p. 230). Toujours en se basant sur Wittig, Butler (2005) indique que le « sujet parlant », celui qui parle au « je » se réapproprie son langage. Il s'agit donc d'un acte de puissance permettant d'affirmer son universalité (Butler, 2005). Ainsi, pour Butler (2005), la mise en discours favorise l'autodétermination et la capacité d'agir: « ainsi, la construction du sujet par le langage est la condition même de possibilité de son agentivité pour transformer les situations qui l'oppriment » (Baril, 2007, p. 72).

### 2.1.2 Subvertir la matrice sexe/genre/désir

Dans son ouvrage, Butler (2005) remet en question la distinction sexe/genre effectuée par les féministes, car elle implique l'idée de deux genres (le masculin et le féminin) qui correspondent au sexe naturel (l'homme et la femme). Comme elle l'indique : « supposer que le genre est un système binaire revient toujours à admettre le rapport mimétique entre le genre et le sexe où le genre est le parfait reflet du sexe, que le sexe en constitue du moins la limite » (p. 68). Ce système binaire nous amène à ne considérer que deux genres associés aux corps physiques différenciés, évoquant ainsi l'idée, selon Butler (2005), d'un certain déterminisme culturel. Dans son ouvrage, Butler démontre plutôt que le sexe et le genre représentent toutes deux des constructions culturelles, sociales et politiques pouvant être subverties:

Si l'on mettait en cause le caractère immuable du sexe, on verrait peut-être que ce que l'on appelle « sexe » est une construction culturelle au même titre que le genre; en réalité, peut-être le sexe est-il toujours déjà du genre, et par conséquent, il n'y aurait plus vraiment de distinction entre eux (Butler, 2005, p. 69).

Ainsi, pour Butler, le genre précède le sexe (Baril, 2007) et il représente « l'ensemble des moyens discursifs/culturels par quoi la nature sexuée ou un sexe naturel est produit et établi dans un domaine « prédiscursif » qui précède la culture, telle une surface politiquement neutre sur laquelle intervient la culture après coup » (Butler, 2005, p. 69). Selon l'autrice, le genre permet à l'individu de devenir compréhensible en fonction des « normes d'intelligibilité socialement instituées et maintenues » (p.84). Pour que ces genres soient intelligibles toutefois, il faut qu'il y ait une cohérence et une continuité entre le genre, le sexe, le désir et la pratique sexuelle. C'est ce que Butler (2005) appelle la matrice sexe/genre/désir qui désigne :

[...] un modèle discursif/épistémique hégémonique d'intelligibilité du genre : dans ce modèle, l'existence d'un sexe stable est présumé nécessaire à ce que les corps fassent corps et aient un sens, un sexe stable traduisible en un genre stable (le masculin traduit le mâle, le féminin traduit la femelle) et qui soit défini comme une opposition hiérarchique par un service obligatoire : l'hétérosexualité (p.66).

Le genre est donc compris ici comme une modalité binaire culturellement construite (p.108). Il est institué par l'hétérosexualité obligatoire et inscrit dans le rapport d'opposition homme-femme. Il vient donc limiter le champ des possibles en matière d'identité. Ainsi, ces genres intelligibles amènent l'idée d'un « vrai sexe », suivant les propos de Foucault, et sont produits par des normes régulatrices qui forment des identités cohérentes et d'autres incohérentes. Ces dernières surviennent alors lorsqu'il y a une discontinuité entre le genre, le désir, les pratiques sexuelles ou le sexe. Ainsi, ces genres inintelligibles apparaissent comme des anomalies ou des impossibilités logiques ; elles ne peuvent exister (Butler, 2005). Toutefois, le fait que ces identités « différentes » prolifèrent constamment dans notre société démontre plutôt selon Butler (2005) les limites de ce modèle d'intelligibilité des genres et nous amène à prendre en considération les « matrices concurrentes et subversives qui viennent troubler l'ordre du genre » (p. 85). Ainsi, l'« étrange, l'incohérent » (p. 221) ou ce qui diffère des catégories masculins/féminins appelle à concevoir que cette catégorisation sexuelle peut/doit être subvertie afin de faire proliférer de nouvelles

configurations de genre et d'orientations sexuelles ainsi qu'en rendant légitime ces corps qui adoptent ces différentes expressions. C'est justement en venant déstabiliser ces normes et en faisant proliférer ces identités qu'il est possible de faire advenir ce que Butler (2005) appelle la capacité d'agir chez les individus :

Il faut donc voir dans la « capacité d'agir » la possibilité d'une variation sur cette répétition. Si les règles gouvernant la signification ne sont pas purement restrictives, mais qu'elles permettent aussi d'affirmer d'autres domaines d'intelligibilité culturelle, c'est-à-dire, d'ouvrir de nouvelles possibilités en matière de genre qui contestent les codes rigides des binarités hiérarchiques, alors ce n'est que dans les pratiques répétées de la signification qu'il devient possible de subvertir l'identité (p.271).

### 2.1.3 Les critiques adressées à Butler

Baril (2007) relève dans son article deux critiques adressées à Butler. Tout d'abord, plusieurs auteurs.trices ont accusé Butler d'hyperconstructivisme, ce qui signifie que l'autrice tend à réduire toute réalité au langage, en confondant les réalités biologiques aux réalités symboliques. Cela occasionnerait ainsi un certain déterminisme chez le Sujet. La seconde critique est que Butler tente de détruire les assises du féminisme et de la catégorie femmes. Comme les sujets seraient déterminés par le langage, cela viendrait ainsi réduire la capacité d'action des féministes. Dans ces écrits subséquents, notamment dans l'introduction de la version française de *Trouble dans le genre* (2005), Butler viendra affiner plusieurs de ses concepts afin de répondre aux critiques lui étant adressées. Quoiqu'il en soit, il importe de souligner les apports de Judith Butler aux théories féministes. Ainsi, ses critiques faites aux mouvements féministes ont permis de diminuer les dérapages possibles de ces mouvements qui avaient tendance à marginaliser ou exclure certains groupes, venant ainsi favoriser une plus grande justice sociale (Baril, 2007).

## 2.2 Définir la masculinité au pluriel : la théorie de Raewyn Connell

La seconde composante de mon cadre théorique porte sur le concept de masculinité avancé par Raewyn Connell. L'étude des masculinités est un domaine émergent des sciences humaines et sociales depuis les années 1990. Parmi les auteurs et autrices ayant contribué à celui-ci figure Raewyn Connell, une sociologue féministe australienne. Le projet sous-tendu dans les écrits de Connell est celui « d'éclairer les impensés du féminisme et des études de genre en mettant en lumière les logiques du genre qui s'établissent du côté des hommes et du masculin, trop longtemps demeurées dans l'ombre de la recherche » (Fassin, 2014, p.15). Ainsi, pour Connell (1995b), la théorie sur la masculinité se doit d'être considérée en relation avec les études féministes. S'inscrivant « dans une conception relationnelle du genre où masculin et féminin sont pensés dans leur dynamique propre et leurs interactions » (p. 9), la sociologue vient s'opposer à une sociologie des rôles de sexe essentialiste. Ainsi, pour l'autrice, le masculin ne doit pas être compris comme un objet d'étude en soi, mais plutôt comme « une investigation théorique et empirique des masculinités au sein des rapports de genre tels qu'ils sont socialement construits et plus généralement, dans la mesure où ils sont liés à des inégalités structurelles – économiques, politiques ou culturelles » (Hagège et Vuattoux, 2014, p. 10).

Ses travaux sont pertinents dans le cadre de cette recherche, car ils nous amènent à considérer la masculinité comme une construction sociale au sein des différentes expressions de genre. Connell (1995b) la définit ainsi :

La masculinité, s'il était possible de définir brièvement ce terme, pourrait être simultanément comprise comme un lieu au sein des rapports de genre, un ensemble de pratiques par lesquelles des hommes et des femmes s'engagent en ce lieu, et les effets de ces pratiques sur l'expérience corporelle, la personnalité et la culture (Connell, 1995b, p. 65).

La masculinité est un concept contemporain qui n'est ni universel ni homogène. Il s'agit donc d'un produit historique qui est situé. La masculinité est associée au type de personne qu'on est, ce qui veut dire qu'on agit selon les normes individuelles et sociales prescrites par cette masculinité. Ce concept renvoie donc à l'individualité et à la capacité d'agir des personnes (Connell, 1995b).

## 2.2.1 Les différentes masculinités

Dans son ouvrage « Masculinities », Connell (1995b) présente un « cadre d'analyse des masculinités à partir de l'étude des rapports de genre contemporains » (p. 59). Pour l'auteur, le genre interagit avec d'autres structures sociales ou systèmes, tels que la race, la classe et la nationalité pour former différentes masculinités, qui ne sont pas égales entre elles, mais bien hiérarchisées. Ces masculinités ne correspondent pas à des traits de personnalité, mais plutôt à des positions qu'occupent certains groupes d'hommes au sein « de la structure des rapports de genre » (Connell, 1995b, p. 67). Elles ont donc des effets, comme le stipule Connell (1995b), sur la corporalité, la personnalité et la culture. Les différentes formes de masculinités présentées par Connell (1995a; 1995b) ne sont ni des concepts figés ni des identités fixes. Elles mettent plutôt de l'avant des stratégies socialement acceptées qui évoluent historiquement, selon la définition que prend le patriarcat dans la société. Ces masculinités sont donc « générées par des situations particulières dans une structure changeante de rapports sociaux » (Connell, 1995b, p.80) en constant mouvement. Ainsi, selon le contexte social où il se trouve, un individu pourra vivre différentes formes de masculinités (Carignan, Connell et Lee, 1985; Connell, 1995a; 1995b; Hagège et Vuattoux, 2014). Afin de bien comprendre ces masculinités, il importe selon Connell (1995a, 1995b) de se pencher sur les rapports de genre qu'elles entretiennent entre elles. En somme, il s'agit de leurs relations. Celles-ci sont au nombre de quatre (Connell, 1995a; 1995b).

### 2.2.1.1 L'hégémonie

La notion d'hégémonie est centrale dans la théorie de la masculinité de Connell (1995a) et provient de l'analyse matérialiste de Gramsci (réf. dans Connell, 1995a) qui postule l'existence d'une relation de domination entre les classes sociales, notamment entre l'État et la classe des prolétaires. Dans ses écrits, Gramsci offre une définition élargie du concept d'hégémonie, correspondant à « la suprématie exercée par la classe dominante dans la société » (Potier, 1986, s.d.). Cette hégémonie est donc culturelle, politique, intellectuelle et morale. Elle est également temporaire, comme de nouveaux groupes peuvent se réclamer de la classe dominante et prendre le pouvoir (Potier, 1986).

Ainsi, pour Connell (1995a), la masculinité hégémonique peut être définie comme : « (...) the configuration of gender practice which embodies the currently accepted answer to the problem of the legitimacy of patriarchy, which guarantees (or is taken to guarantee) the dominant position of men and the subordination of women » (p. 77). Elle désigne donc la domination culturelle d'un certain type de masculinité au détriment des autres genres, et plus particulièrement, l'exclusion des femmes et la marginalisation des hommes qui ne correspondent pas à ce modèle. La masculinité hégémonique représente donc un idéal qui n'est toutefois réalisé que par un petit nombre d'individus. Cet idéal de masculinité s'apparente d'ailleurs à ce que Butler (2005) a défini comme une fiction régulatrice. Cette notion fait référence aux identités qui sont perçues comme des faits naturels dans notre société, mais qui sont en fait construites culturellement.

Ainsi, l'hégémonie ne peut exister que s'il existe une « certaine correspondance, collective sinon individuelle, entre idéal culturel et pouvoir institutionnel » (Connell 1995b, p. 74), dont la marque est le pouvoir effectif. En ce sens, selon Connell et Messerschmidt (2005), la masculinité hégémonique peut impliquer des pratiques dites « toxiques » ou coercitives, telles que la violence, afin de maintenir la domination masculine :

Because the concept of hegemonic masculinity is based on practice that permits men's collective dominance over women to continue, it is not surprising that in some contexts, hegemonic masculinity actually does refer to men's engaging in toxic practices - including physical violence - that stabilize gender dominance in a particular setting (p. 840).

En somme, la masculinité hégémonique a une composante historique et correspond à une stratégie qui est socialement acceptée à un certain moment. Elle peut donc être modifiée et remise en cause selon les définitions du patriarcat qui évoluent et les mouvements de contestation.

#### 2.2.1.2 La subordination

Deuxièmement, Connell (1995a; 1995b) distingue un autre type de relation qui est celle de la subordination. Comme l'hégémonie correspond à une forme de domination culturelle, il y a donc des groupes d'hommes qui sont subordonnés à celle-ci. La relation de subordination fait ici

référence aux différents rapports de domination entre hommes, tels que la domination de l'hétérosexualité sur l'homosexualité ainsi que la stigmatisation des comportements dits féminins adoptés par des hommes (Connell 1995a; 1995b). Ainsi, les individus dits subordonnés sont culturellement exclus de la masculinité hégémonique, car ils font office de « figure repoussoir de l'hétérosexualité » (Hagège et Vuattoux, 2014, p. 11) et sont subordonnés par un ensemble de pratiques matérielles telles que la violence symbolique, l'exclusion culturelle et politique, la violence juridique, la violence de rue, la discrimination économique et le rejet individuel (Connell, 1995a; 1995b).

#### 2.2.1.3 La marginalisation

Par la suite, Connell (1995a, 1995b) distingue une troisième relation qui s'apparente à la précédente. Il s'agit de la marginalisation qui décrit les rapports qu'entretiennent les différentes masculinités marginalisées entre elles. Ainsi, des individus vont être discriminés, repoussés ou exclus, car ils appartiennent à des classes sociales ou des cultures qui sont non conformes à la masculinité hégémonique. Si pour Connell (1995b), « la marginalisation s'opère toujours par rapport à l'autorité de la masculinité hégémonique du groupe dominant » (p. 79), elle peut également se produire entre différents groupes dominés (Connell 1995a; 1995b).

#### 2.2.1.4 La complicité

La quatrième relation est celle qui se développe en complicité avec la masculinité hégémonique. Ainsi, il est possible de constater qu'une minorité d'hommes satisfait les critères normatifs de la masculinité hégémonique dans une société. Cependant, ces hommes bénéficient tout de même du maintien du patriarcat, notamment en obtenant des bénéfices de la subordination des femmes tels que le pouvoir et des avantages matériels. Ces individus ne cherchent donc pas à remettre en question l'inégalité des genres, comme elle leur procure des gains. Les individus qui adhèrent à cette forme de masculinité sont généralement des personnes qui, selon Connell (1995a; 1995b) participent à la vie de famille, partagent les tâches ménagères et qui, conséquemment, ne considèrent pas que le féminisme soit nécessaire.

## 2.2.2 La construction différenciée des corps et les comportements associés

Dans son article paru en 1993 « Le corps construit », Collette Guillaumin indique que les corps représentent les indicateurs premiers du sexe et ont pour fonction sociale de visibiliser la division de l'espèce humaine en mâles et en femelles. Ainsi, selon l'autrice, les corps sont construits comme étant matériellement et symboliquement différents, et cette division des sexes, qui est à la base de notre système social, assure la division sexuée du travail et la distribution sociale du pouvoir. Cette construction des corps sexués est rendue possible grâce à l'intervention constante des institutions sociales. Elle s'opère tout d'abord par les interventions directes sur les corps, telles que les chirurgies plastiques, la mode, l'absorption de nourriture, la taille et la corpulence des corps qui est différenciée selon les sexes. La théorie de Guillaumin est pertinente dans cette recherche, car elle me renseigne sur les prescriptions comportementales associées aux corps genrées. En ce sens, les hommes se doivent d'être forts et grands tandis que les femmes devront être plus petites, minces et attirantes physiquement.

La construction différenciée des corps se construit également via les injonctions et les interdictions sociales émises envers les hommes et les femmes. Celles-ci se produisent dès l'enfance, notamment dans la façon tenir son corps, de bouger, les formes de jeux et la façon d'occuper et se de déplacer dans l'espace. Elle se voit aussi dans la façon de contrôler et surveiller les corps féminins tandis que les hommes ont accès à une plus grande liberté dans l'usage de l'espace et dans la mise en action, que ce soit par le jeu, la réalisation de divers exercices, le sport ou la prise de parole. Par ailleurs, dans son chapitre, Guillaumin (1992) démontre que la construction différenciée des corps se produit dans l'apprentissage de la proximité physique, c'est-à-dire le *corps à corps*. Ainsi, dans l'espace public, les hommes apprennent à confronter les corps des autres hommes, à s'en rapprocher, notamment dans les sports de combat. Ces rapprochements sont vus comme naturels et favorisent la coopération: « mais plus : le corps masculin est en même temps construit par ce biais, spontanément solidaire du corps des autres hommes » (Guillaumin, 1992, p. 138). À l'opposé, le corps des femmes est, selon Guillaumin (1992), construit dans l'espace privé comme étant isolé et coupé des autres, dans un contexte où les limitations physiques sont prônées et où le corps à corps est davantage associé au *care* et à la disponibilité corporelle : « les femmes n'ont pas libre accès alors qu'elles même sont d'accès libre à tout un chacun » (p. 141).

Selon Connell (1995b), plusieurs croyances portent à croire que la masculinité « émane » directement du corps des hommes. En effet, selon l'auteur la dimension physique de la masculinité et de la féminité serait culturellement significative. Ainsi, les corps des hommes sont ceux qui dirigeraient l'action (un corps d'homme est actif sexuellement ou agressif) ou qui poseraient des limites par l'action (le rejet des homosexuels). En ce sens, l'auteur considère que l'étude des masculinités ne peut se faire sans prendre en compte la matérialité des corps, car il « sont substantiellement en jeu dans des pratiques sociales telles que le sport, le travail ou le sexe » (p. 48). Ces corps ne sont toutefois pas figés, mais bien en constant changement et redéfinition :

Je dirais pour conclure que le corps est un incontournable dans la construction de la masculinité; mais ce qui est incontournable n'est pas pour autant figé. Le processus corporel, en intégrant des processus sociaux, entre dans l'histoire (à la fois personnelle et collective) et devient un objet politique potentiel. Cependant, cela ne nous ramène pas à l'idée du corps comme terrain neutre. Les types de résistance que les corps opposent au symbolisme et au contrôle social peuvent être très variés [...] (Connell, 1995 b, p. 45).

Connell (1995a) s'est intéressée dans son ouvrage aux stratégies de résistance déployées par ces corps qui s'opposent au contrôle social et à l'hégémonie d'une seule vraie masculinité. Ces corps qui dérangent permettent ainsi de subvertir l'ordre établi. Parmi ceux-ci se trouvent, selon l'auteur, le désir homosexuel et les transitions de genre qui viennent perturber la masculinité hégémonique. Elles sont donc des pratiques de rébellion.

### 2.2.3 Les critiques adressées à Connell

Il importe toutefois de rappeler certaines critiques portées à l'endroit de la théorie des masculinités de Connell (1995a; 1995b). Ainsi, certains auteurs ont reproché de verser dans l'essentialisme en déployant des masculinités figées ainsi qu'en les présentant séparément, sans analyser le lien de chacune de celles-ci avec la masculinité hégémonique. De même, Jack Halberstam (1998), repris par Hagege et Vuattoux (2014) rappelle l'importance de ne pas associer les masculinités aux corps masculins et reproche aux théories des masculinités de se baser sur les masculinités dominantes, c'est-à-dire celles des hommes blancs hétérosexuels. L'auteur suggère

plutôt de « théoriser les masculinités sans les hommes » à partir de l'étude des masculinités comprises comme des performances, réalisées par des femmes, comme les lesbiennes « butchs » ou les « tomboys ». Ce déplacement théorique permettrait à son avis d'ébranler réellement l'ordre des genres et donc la masculinité hégémonique.

### 2.3 Favoriser la reconnaissance : la théorie d'Axel Honneth

La troisième composante de mon cadre théorique est constituée de la théorie de la reconnaissance d'Honneth (2000). Celle-ci s'inscrit dans le courant critique développé par l'École de Francfort et s'appuie sur les ouvrages d'Hegel et de Mead. Elle a pour objectif d'« expliquer les processus de transformation sociale en fonction d'exigences normatives qui sont structurellement inscrites dans la relation de reconnaissance mutuelle » (Honneth, 2000, p. 113). Dans son ouvrage *La lutte pour la reconnaissance*, Honneth (2000) démontre que c'est au travers de la reconnaissance réciproque entre individus que la vie sociale se reproduit, venant ainsi établir le fondement du lien social (Bellot et Rivard, 2017). En ce sens, l'individu est amené à développer son identité individuelle au travers des interactions et des exigences sociales qu'il rencontre en société, comprise ici sous forme de socialisation, et qu'ainsi il se voit reconnaître ses capacités par l'autrui généralisé. C'est donc au travers de la reconnaissance réciproque et dans ses relations intersubjectives que la personne peut constater qu'elle possède une valeur, non seulement à ses yeux, mais également aux yeux de la société (Honneth, 2000). Ces conditions permettent ainsi à l'individu d'accéder à une vie réussie en favorisant son autoréalisation via des dynamiques émancipatrices individuelles et collectives (Bellot et Rivard, 2013).

#### 2.3.1 Trois sphères de la reconnaissance : l'amour, le droit et la solidarité

Honneth (2000) identifie trois sphères de la reconnaissance mutuelle. Ces sphères correspondent à différents types de développement moral et modes de relations que l'individu entretient avec lui-même et autrui et elles favorisent des relations harmonieuses dans notre société (Bellot et Rivard, 2013; Honneth, 2000). Il s'agit de l'amour, du droit et de la solidarité. La sphère de l'amour fait référence aux liens affectifs qu'une personne entretient avec ses proches. Il s'agit donc de relations

primaires, qu'elles soient érotiques, amicales ou familiales, d'où découle une estime réciproque qui procure à la personne un sentiment de confiance lui permettant de participer activement à la société. La seconde sphère est celle de la reconnaissance juridique où les individus sont compris comme des sujets de droit dans une société où sont établies des normes sociales, des lois et des droits considérés universels pour l'ensemble des citoyens.ne.s. La reconnaissance réciproque s'insère ici dans le fait que les individus « se reconnaissent mutuellement comme des personnes capables de porter un jugement rationnel et indépendant sur des normes morales » (Honneth, 2000, p. 134) favorisant ainsi le respect de soi et le traitement égal de tous (Bellot et Rivard, 2013). La troisième sphère est celle de la solidarité et fait référence à l'estime sociale qu'il est possible de développer dans une communauté de valeurs. Il s'agit ainsi de pouvoir exprimer son caractère distinct tout en respectant les valeurs sociales ainsi qu'en contribuant à la société. Ainsi, cette sphère « permet de nourrir l'estime de soi en construisant dans les rapports sociaux la conviction de la valeur de nos contributions au bien de la société » (Bellot et Rivard, 2013, p.110).

### 2.3.2 Mépris et dénis de reconnaissance

Aux différents modèles de reconnaissance énoncés par Honneth (2000) correspondent également différentes formes de mépris. Celles-ci ont pour effet de rabaisser les individus dans leur vision qu'ils ont d'eux-mêmes, laquelle a été acquise dans l'échange intersubjectif avec autrui, et viennent ainsi menacer l'identité de la personne. La première forme est celle qui atteint l'intégrité physique de l'individu telle que le viol ou la torture. Elle a pour effet de priver l'individu de sa capacité à disposer librement de son corps. La seconde forme correspond aux « modes de mépris personnel dont le sujet est victime lorsqu'il se trouve structurellement exclu de certains droits au sein de la société » (Honneth, 2000, p. 163). Celle-ci se manifeste dans l'exclusion sociale ainsi que la privation de droits. La troisième forme de mépris est celle qui vise à « juger négativement la valeur sociale de certains individus ou certains groupes » (p. 164), en considérant certains modes de vie ou comportements comme inférieurs. Cela a pour effet de porter atteinte à la dignité et miner l'estime de soi.

### 2.3.2.1 La lutte pour la reconnaissance

Selon Honneth (2000), c'est au travers des luttes pour accéder à la reconnaissance que les sociétés se transforment normativement et progressent. Les conflits s'insèrent donc dans une perspective historique favorisant le progrès moral des sociétés. Ainsi, la lutte sociale peut être définie comme le « (...) processus pratique au cours duquel des expériences individuelles de mépris sont interprétées comme des expériences typiques d'un groupe tout entier de manière à motiver la revendication collective de plus larges relations de reconnaissances » (Honneth, 2000, p. 194). Selon Honneth (2000), la lutte pour la reconnaissance sert deux objectifs. Tout d'abord, la résistance permet à l'individu de revendiquer des formes de reconnaissance élargies, puis elle lui permet de dépasser la situation de passivité et d'impuissance dans laquelle il se trouve pour accéder à une nouvelle relation positive avec lui-même et ainsi retrouver une certaine valeur, non seulement pour lui, mais également aux yeux de la société. Son implication dans la lutte lui permet donc de développer des liens de solidarité et d'estime mutuelle avec les différents membres impliqués. Il s'agit donc de transformer les expériences de mépris pour revendiquer une reconnaissance sociale.

### 2.3.3 Les critiques adressées à Honneth

Fraser (2004) a effectué l'une des principales critiques à l'égard de la théorie de la reconnaissance d'Honneth (2000). Ainsi, l'auteur avance pour sa part une conceptualisation de la reconnaissance qui diffère de celle d'Honneth (2000), à qui elle reproche d'employer une théorie psychologisante ne permettant pas de rendre compte des différentes injustices vécues par les individus, en lien avec le genre, la race, le sexe, la sexualité, la classe, etc. En ce sens, pour Fraser (2004), le déni de reconnaissance doit être compris « dans l'existence manifeste, publique et vérifiable d'obstacles à la jouissance du statut de membres à part entière de la société pour certaines personnes, et ces obstacles sont moralement indéfendables, qu'ils distordent ou non la subjectivité » (p. 159). L'articulation proposée par Fraser (2004) s'apparente donc aux perspectives intersectionnelles, permettant de « saisir l'indivisibilité de l'injustice en considérant la coconstitution des systèmes d'oppression » (Bellot et Rivard, 2017, p. 105).

Dans sa théorie critique, Fraser (2004) propose une conception bidimensionnelle de la justice sociale permettant d'arrimer deux paradigmes émancipateurs, soit les revendications pour la reconnaissance ainsi que les revendications pour l'égalité sociale, comprise ici sous forme de rétribution. Le premier fait référence aux mouvements sociaux s'intéressant aux injustices culturelles ainsi qu'aux tendances déconstructivistes tandis que le second se rapporte aux rapports de classes sociales ainsi qu'aux mouvements qui s'intéressent aux transformations socio-économiques permettant de contrer les injustices relatives aux genres ou à la race (p. 154). Ces deux paradigmes s'influencent mutuellement et ne peuvent donc être analysés séparément. Par ailleurs, selon Fraser (2004), chaque paradigme reconnaît les différences propres aux groupes :

Au sein du paradigme de la redistribution, ce sont des différenciations injustes qui doivent être abolies. Le paradigme de la reconnaissance voit au contraire dans ces différences des variations culturelles qui devraient être célébrées, ou des oppositions hiérarchiques construites discursivement qui devraient être déconstruites (p. 156).

L'autrice utilise le concept de *parité de participation* comme pivot de son cadre théorique par lequel les individus sont compris comme des pairs dans la société. Pour que cela soit possible, il est nécessaire que soient mises en place des normes formelles d'égalité juridique. À cela s'ajoute deux conditions, soit la condition objective de parité, comprise comme une égalité des ressources matérielles distribuées, ainsi que la condition intersubjective, mettant de l'avant un respect égal pour tous.tes, que ce soit tant dans la recherche d'estime sociale que l'égalité des chances. Enfin, pour Fraser (2004), les besoins de justice sociale divergent selon les contextes et les obstacles rencontrés. Ainsi, il importe de s'adapter à l'individu et à la forme de déni vécu, afin de considérer les besoins de reconnaissance qui peuvent varier entre groupes dominants et groupes subordonnés. Comme elle l'indique :

Dans le cas où ce qui est nié, c'est la commune humanité de certains participants, le remède, c'est la reconnaissance universaliste. Lorsque c'est la particularité de certains participants qui est niée, le remède, c'est la reconnaissance de la différence. Dans chaque cas, le remède doit être adapté au tort subi (p. 163).

## 2.4 Conclusion : mise en relation des trois théories

Les théories du genre de Butler (2005), de la masculinité de Connell (1995a; 1995b), de la reconnaissance d'Honneth (2000) et de la justice sociale de Fraser (2004) ont été présentées dans cette section et seront mises en relation dans les chapitres suivants afin d'analyser les résultats de cette recherche. Dans un premier temps, j'utiliserai la théorie de la reconnaissance d'Honneth (2000) afin de répondre à mon premier objectif de recherche. Celle-ci m'amènera à repérer et analyser les différentes injustices relationnelles, juridiques et sociales que rencontrent les travailleurs du sexe, tant dans leur travail que leur vie personnelle. Tel qu'indiqué au chapitre de la problématique, les travailleurs du sexe peuvent rencontrer plusieurs formes de dénis de reconnaissance comme les violences (Dorais, 2003; Gaudette, 2018), l'invisibilité dans la législation canadienne (Montgomerys et Symons, 2014) ainsi qu'une double marginalisation en lien avec leur pratique et l'homophobie (Scott et Manichiello, 2014). De même, la théorie de la justice de Fraser (2004) jumelée à celle d'Honneth (2000) m'amènera à tenir compte des torts spécifiques et des inégalités matérielles que rencontrent les travailleurs du sexe dans leur pratique.

Dans un deuxième temps, j'allierai les théories de Butler (2005) et de Connell (1995a; 1995b) pour discuter des différentes expressions de genre, dont la masculinité, des travailleurs.euses du sexe interrogé.e.s. Plus particulièrement, les écrits de Connell (1995) me permettront d'étudier l'influence de la masculinité hégémonique dans la construction de l'identité masculine ainsi que les différentes relations qu'entretiennent entre elles les masculinités, telles que la subordination. La théorie de Butler (2005) me permettra tant qu'à elle d'analyser la pratique du travail du sexe comme performativité du genre et comme stratégie de subversion. Ces éléments me permettront de répondre à mon deuxième objectif de recherche.

Enfin, dans un troisième temps, la théorie d'Honneth (2000) jumelée à celle de Butler (2005) me permettra de répondre à mon troisième objectif de recherche en analysant les différentes stratégies que mobilisent les travailleurs du sexe afin de pratiquer leur travail et être reconnus socialement.

## CHAPITRE 3

### MÉTHODOLOGIE

« Il faut toujours viser la lune, car même en cas d'échec on atterrit dans les étoiles » - Oscar Wilde.

Ce chapitre présente les dimensions méthodologiques de ma recherche. Au travers de celui-ci, je décris les différentes méthodes et outils employés afin de répondre à mon premier objectif de recherche qui consiste à documenter le travail du sexe masculin, du point de vue des hommes qui le pratiquent. Ainsi, je débute par présenter les fondements de ma démarche qui reposent sur la recherche qualitative, féministe et communautaire. Je poursuis en identifiant la méthode de collecte de données qui est celle du photovoix ainsi que les différentes étapes de sa réalisation, notamment ma collaboration avec le programme Travail du sexe de RÉZO, la planification des entretiens auprès des travailleurs du sexe et le traitement des données. Je conclus en exposant les considérations éthiques et les biais et limites de cette recherche.

#### 3.1 Fondements de la recherche

Dans cette section, je décris les fondements de cette recherche inductive qui sont la recherche féministe, qualitative et communautaire.

##### 3.1.1 Recherche féministe

Pour Olliver et Tremblay (2000), une perspective féministe est une façon d'être en recherche; le.la chercheur.e est amené.e à poser un regard nouveau sur une sujet donné afin de provoquer un

changement social, tout en adoptant une certaine posture permettant la mise en place de rapport plus égalitaire avec les participant.e.s. Suivant cette définition, ce travail s'inscrit dans une perspective féministe, et ce, pour quatre raisons. Tout d'abord, sur le plan épistémologique, la recherche féministe a favorisé l'émergence de savoirs « sauvages », critiques, qui remettent en question les présupposés acquis quant à la normativité de l'hétérosexualité, à la bicatégorisation sexuelle, ainsi qu'aux savoirs hégémoniques (Dorlin, 2008). L'étude des rapports de domination a également permis de relever les différentes formes d'oppressions, d'injustices et de privilèges, non seulement entre les hommes et les femmes, mais également entre les femmes et entre les hommes (Hartog et Sosa-Sanchez, 2014).

L'ouvrage d'Hartog et Sosa-Sanchez (2014) portant sur l'étude des rapports de domination entre masculinités via la mobilisation des perspectives féministes, telles que l'intersectionnalité, va dans ce sens. Ainsi, le travail d'historisation des rapports de pouvoir effectué par les études féministes a permis de mettre en lumière les différentes formes que prennent les masculinités, telles que décrites par Connell (1995a; 1995b). La prise en compte du contexte historique permet ainsi de constater que la masculinité hégémonique est une catégorie fluide et changeante selon les époques (Connell, 1995a; 1995b) tout en favorisant l'exploration des réalités masculines qui se situent davantage dans la marge à un certain moment donné. L'épistémologie féministe aura ainsi permis de mettre en lumière dans cette recherche les discours alternatifs sur les hommes, s'éloignant ainsi des modèles hégémoniques véhiculés dans notre société, pour s'intéresser à la complexité et l'hétérogénéité des expériences masculines (Hartog et Sosa-Sanchez, 2014) tout en tenant compte des points de vue marginaux (Dorlin, 2008).

Deuxièmement, suivant les différents éléments identifiés par Ollivier et Tremblay (2000) par rapport à la recherche féministe, cette recherche pose un regard critique sur la place des hommes au sein des différentes politiques et théories féministes entourant la « prostitution » où ceux-ci sont présentés trop souvent à titre de « clients-proxénètes-exploiteurs », et non pas comme travailleurs du sexe. En ce sens, cette recherche a permis de déconstruire nos perceptions du travail du sexe et des personnes qui l'exercent pour dégager une compréhension plus inclusive des réalités masculines dans la pratique du travail du sexe et des différentes injustices qui les traversent.

Troisièmement, cette recherche est ancrée dans une forte perspective de changement social où j'ai allié théorie et pratique. Cette recherche était donc engagée dans l'action en incluant les intervenant.e.s et les participants dans certaines étapes du processus, et impliquait également une démarche de conscientisation où les travailleurs du sexe étaient invités à réfléchir à leur pratique ainsi qu'aux « dynamiques où interagissent genre et pouvoir » (Ollivier et Tremblay, 2000, p. 39). En m'intéressant « au potentiel subversif des réalités oppressives » (Mensah, 2006, p. 20), j'ai tenté de favoriser un espace de reconnaissance où les hommes se situant dans la marge ou n'appartenant pas aux modèles hégémoniques ont pu être entendus (Hartog et Sosa-Sanchez, 2014).

Enfin, une place considérable est accordée dans ce travail à la subjectivité de la chercheuse, caractéristique importante des recherches féministes. Ainsi, pour reprendre les propos de Dorlin (2008) et Olliver et Tremblay (2000), employer une perspective féministe implique de rompre avec l'objectivité des démarches scientifiques, laquelle est toujours historiquement située, pour au contraire favoriser la subjectivité de la recherche. Cette subjectivité réfute ainsi la séparation objective entre le sujet et l'objet de la recherche et reconnaît plutôt l'implication et l'engagement de la chercheuse auprès des personnes concernées afin de favoriser la production de connaissances riches et diversifiées. Tel que l'indique également Haraway (1998, p. 7) : « l'objectivité féministe est affaire de place circonscrite et de savoir situé, pas de transcendance et de division entre sujet et objet ». Dans ce contexte, il m'apparaît essentiel de me positionner comme Sujet et de rappeler ce qui m'a amené à vouloir réaliser cette recherche. Tout d'abord, je suis une femme cisgenre et j'ai la peau blanche. Je suis en couple avec un homme, bien que je fasse également partie de la diversité sexuelle. Je suis également mère d'un bébé de 16 mois et enceinte d'un second. J'ai donc réalisé une grande partie de cette maîtrise en étant enceinte et en vivant les nuits blanches des nouveaux parents. J'ai grandi en campagne et ma famille a un revenu moyen. Mes ancêtres sont d'origines françaises et ont immigré sur des terres non cédées appartenant aux autochtones. Tel qu'il a été indiqué en guise d'introduction, ce sont mes expériences personnelles et professionnelles qui m'ont amenée à m'intéresser à la question du travail du sexe des hommes, un métier marginalisé où les individus qui le pratiquent sont généralement exclus des décisions les concernant. Il s'agit donc pour moi d'une recherche qui se veut engagée et militante (Ollivier et Tremblay, 2000).

### 3.1.2 Recherche qualitative

Ce projet s'inscrit dans une démarche de recherche qualitative. Ce type de recherche se caractérise par l'étude des phénomènes sociaux et humains en s'intéressant plus particulièrement à l'expérience et à la parole des acteurs.trices sociales ainsi qu'à leur subjectivité (Anadon, 2006). Ainsi, la recherche qualitative a pour avantage de présenter une compréhension et une observation fines du phénomène à l'étude en tenant compte de la complexité des situations et des phénomènes (Bruchez, Fasseur et Santiago, 2007). Tel que l'indique Anadon (2006), ce type de recherche doit s'assurer « que les différents points de vue soient exprimés et produire des effets permettant aux participants d'élargir leurs points de vue, de mieux se connaître et de développer le sentiment de pouvoir agir sur soi et sur le monde » (p. 13). En ce sens, ma démarche cible des données qualitatives, formes textuelle et visuelle, découlant de l'expérience et du vécu des individus rencontrés (Paillé et Mucchielli, 2016).

L'orientation de la recherche est interprétative et critique. Par interprétative, j'entends que la recherche ne vise pas à expliquer, mais plutôt à comprendre les significations que donnent les individus à leur propre vécu et à leur subjectivité, lesquelles se construisent au travers de leurs interactions sociales. Ainsi, comme l'indique Savoie-Zajc (2006):

[...] une démarche scientifiquement valide en recherche qualitative/ interprétative est celle qui étudie un objet à partir du point de vue de l'acteur, c'est celle qui considère l'objet d'étude dans sa complexité et qui tente de donner sens à un phénomène, en tenant compte du jeu des multiples interactions que la personne initie et auxquelles elle répond (p. 99).

Ensuite, cette démarche est critique, car elle favorise « une critique radicale des aspects politiques, sociaux et culturels de la société afin de provoquer un changement social » (Anadon, 2006, p. 13). Ainsi, cette recherche s'intéresse à l'invisibilisation et à la marginalisation des travailleurs du sexe afin de dégager des éléments de lutte pour la reconnaissance, par rapport à leur pratique du travail du sexe ainsi que leur expression de genre.

Enfin, l'orientation qualitative de cette démarche de recherche est inductive, car elle implique que la recherche se structure progressivement en tenant compte des questionnements du. de la chercheur.euse et de ses observations terrain (Chevrier, 2009). De même, une recherche est considérée inductive lorsqu'elle se base sur les différentes expériences des acteurs.trices lors de la collecte de données afin d'en tirer des conclusions généralisables à un plus grand ensemble (Martin, 2012).

### 3.1.3 Recherche communautaire

Afin que cette recherche fasse sens et réponde aux besoins des individus ciblés, c'est-à-dire, les travailleurs du sexe et les intervenant.e.s travaillant auprès d'eux, j'ai initié une collaboration avec l'organisme RÉZO et son programme Travail du sexe (TdS)<sup>9</sup>. Ce projet s'inscrit donc dans une démarche de recherche communautaire. Ce type de recherche allie le milieu universitaire au milieu associatif et a comme point de départ les besoins et les désirs d'une communauté, en collaboration avec les organismes provenant de celle-ci. La recherche communautaire est également connue dans les milieux anglophones comme la *Community-Based Research*, ou CBR. Elle s'est développée en Amérique du nord dans les années 1990 et 2000, notamment dans le domaine du VIH/SIDA. Parmi celles-ci, pensons aux recherches communautaires qui ont été financées par les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). Fortement novatrices, ces enquêtes ont contribué à la création d'une collaboration entre les décideurs publics, les organisations communautaires, les chercheur.e.s universitaires ainsi que les personnes vivant avec le VIH dès le début de l'épidémie de VIH/SIDA. Elles ont également favorisé auprès des organismes communautaires le développement de compétences en recherche ainsi que la création d'outils leur permettant de répondre aux enjeux qu'elles rencontrent directement sur le terrain (Lévy et al. 2015).

La définition de la recherche communautaire retenue dans ce mémoire est celle proposée par les IRSC :

---

<sup>9</sup> Rappelons que RÉZO est un organisme communautaire montréalais œuvrant auprès des hommes gais ou bisexuels, ainsi que d'hommes ayant des relations sexuelles et affectives avec d'autres hommes (HARSAH), cis ou trans, situé sur l'île-de-Montréal. (Revoir l'introduction pour plus de détails)

La recherche communautaire (RC) est fondée sur la collaboration en recherche où tous les partenaires participent de manière équitable au processus de recherche et reconnaît les forces uniques que chacun apporte. La RC commence avec une question de recherche importante aux yeux de la communauté et dont le but est de combiner les connaissances et la pratique pour en arriver à des changements sociaux qui permettront d'améliorer la santé communautaire et d'éliminer les disparités sur le plan de la santé. La RC réunit les chercheurs et les membres de la communauté en vue de cerner les problèmes, de recueillir, d'analyser et d'interpréter les données, de déterminer la façon d'utiliser les résultats pour guider l'élaboration des politiques, changer les pratiques et améliorer les conditions dans la communauté (IRSC, 2013 cité dans Lévy, Bernier et Otis, 2015, p.1).

En ce sens, ce type de recherche partenariale permet d'identifier des problématiques peu connues à l'extérieur de la communauté tout en abordant des sujets qui apparaissent essentiels par le groupe ciblé. Il s'agit donc d'une façon *de faire de la recherche avec les groupes*, et ce, de façon éthique. La recherche communautaire prend assise grâce à la collaboration égalitaire qui s'établit entre les chercheur.e.s académiques et les milieux communautaires, et se base sur les besoins énumérés par les acteurs.trices en place (Demange et al., 2012). Ce type de recherche offre ainsi des avantages autant aux partenaires universitaires qu'aux partenaires communautaires comme elle assure la pertinence et l'utilité des données et favorise l'innovation et l'action (Lévy, Bernier et Otis, 2015).

Ce type de recherche favorisant la justice et le changement social, il s'arrime aux objectifs de la recherche féministe, notamment par l'établissant des rapports égalitaires entre les différent.e.s acteurs.trices et l'engagement de toutes aux différentes étapes de la démarche (Demange et al., 2012; Olliver et Tremblay, 2000).

### 3.1.3.1 Le concept de communauté

Le concept de communauté est largement débattu. En effet, dans son ouvrage, Marion Young (1986) remet en question celui-ci comme il nie, selon elle, les différences entre les individus appartenant à une communauté et privilégie des relations de face-à-face qui ne tiennent pas compte de l'espace et de la temporalité, faisant de la communauté une entité statique. Bien que Mensah (2010) souligne l'importance de ne pas tomber dans ce piège, l'auteur considère tant qu'à elle que le terme communauté peut s'appliquer aux regroupements de travailleuses du sexe. En effet, bien

que le travail du sexe soit une pratique fortement diversifiée, que ce soit par rapport au type d'activités, à la clientèle visée, aux services proposés et que les individus le pratiquant soient à l'intersection de différentes identités (race, genre, classe sociale, âge, capacité intellectuelle et physique, etc.), l'autrice constate que les travailleuses du sexe appartiennent à une communauté sexuelle, concept avancé par Jeffrey Week (2000). En se basant sur la rencontre du *Forum XXX : célébrer une décennie d'action, façonner notre avenir*, Mensah (2010) constate que les travailleuses du sexe se regroupent autour d'une « identité professionnelle subversive » (p.88) et partagent des valeurs communes. De même, ces travailleuses militent pour leurs droits et combattent la stigmatisation en dévoilant leur identité professionnelle, faisant de celles-ci une communauté sexuelle. Ainsi, il m'apparaît que les travailleurs du sexe rencontrés dans le cadre de cette recherche s'apparentent à cette idée de communauté soutenue par Mensah (2010). Bien qu'ils se différencient à plusieurs égards du mouvement des travailleuses du sexe, en acceptant de participer à une recherche portant sur la reconnaissance sociale, les répondants s'affirment dans leur identité professionnelle, revendiquent de meilleures conditions de travail pour leur pair.e.s et acceptent de se dévoiler. Il est ainsi possible de constater les nombreux bénéfices de la recherche communautaire auprès des travailleuses du sexe, comme le stipule Shaver (2005) :

They provide different perspectives, increase the synergy of ideas and resources, enhance the quality of the data, provide opportunities for capacity building, encourage reciprocal exchanges of skill and knowledge between the academy and the community, and increase public accountability (p. 306).

### 3.2 La collecte de données par photovoix

Cette section présente la méthode qualitative employée dans cette recherche, soit celle du photovoix. J'y décris ensuite les différentes étapes de sa réalisation.

Le photovoix est une méthode participative créée en 1990 par Mary Ann Burris et Caroline Wang<sup>10</sup> qui favorise l'expression d'un groupe davantage marginalisé sur ses expériences vécues au travers d'un « enchevêtrement de mots et d'images » (Palibroda et *al.*, 2009). Généralement employée auprès de populations marginalisées, peu reconnues et peu entendues (Douville, et *al.*, 2017; Palibroda et *al.*, 2009; Sutton-Brown, 2015), le photovoix favoriserait une démarche démocratique et inclusive des participant.e.s aux différentes étapes de la recherche; ceux-ci sont alors vues comme les experts de leur situation. (Douville, et *al.*, 2017; Sutton-Brown, 2015). Cette méthode vient ainsi remettre en question les relations de pouvoir inhérentes aux savoirs scientifiques, faisant du chercheur.euse académique/universitaire le principal décideur.

Le photovoix a recours à des techniques visuelles, telles que la photographie, afin que les participants identifient, documentent et représentent leur propre réalité ainsi que leurs expériences vécues autrement que par la simple verbalisation. Il s'agit donc d'un outil de visibilité permettant de transmettre une critique sociale, laquelle s'inscrit dans l'action et le changement (Palibroda et *al.*, 2009; Sutton-Brown, 2015). Son utilisation permet d'offrir un espace aux individus afin d'être entendus et reconnus, et ce, de manière engagée (Sutton-Brown, 2015). Trois objectifs sont visés par cette démarche : 1) documenter ses expériences vécues de son point de vue; 2) analyser ses expériences vécues via une réflexion critique; 3) attirer l'attention de la communauté sur les enjeux vécus (Douville, et *al.*, 2017; Palibroda et *al.*, 2009). Ici, la méthode photovoix aura permis aux travailleurs du sexe, généralement marginalisés et invisibilisés, de s'exprimer quant à leur expression de genre et les injustices vécues en lien avec leur travail.

Selon Palibroda et *al.*, (2009) et Sutton-Brown (2015), il importe de suivre plusieurs étapes afin d'effectuer un photovoix. Il s'agit de 1) consulter et initier une collaboration avec une communauté; 2) planifier le projet de photovoix; 3) recruter les participant.e.s; 4) débiter le projet de photovoix et assurer le suivi via la mise en place de rencontres; 5) accumuler des données 6) analyser des données; 7) mobiliser les connaissances. Dans le cadre de cette recherche, toutes ces étapes ont été réalisées dans l'ordre indiqué. Les prochaines sections rendent compte de ces différentes étapes.

---

<sup>10</sup> Son cadre théorique est basé sur trois approches, soit l'approche de conscientisation critique de Freire en éducation, les théories féministes et la photographie documentaire (Sutton-Brown, 2015).

### 3.2.1 Consultation et initiation d'une collaboration avec RÉZO

Afin d'initier cette démarche collaborative, un premier contact a été réalisé en novembre 2020 avec un intervenant du programme Travail du sexe de RÉZO, puis différentes rencontres et échanges de courriels ont eu lieu, notamment avec le codirecteur général, le coordonnateur et les intervenant.e.s du programme TdS. Ces huit rencontres informelles ont mis en lumière a) les besoins du programme en termes de recherche, b) le contexte organisationnel de RÉZO puis c) les engagements de chacun des partenaires, soit l'équipe d'intervenant.es et l'étudiante-chercheure. Cette étape de consolidation de la collaboration s'est déroulée durant une année, soit jusqu'à novembre 2021.

#### 3.2.1.1 Les besoins de recherche

Tout d'abord, les différentes rencontres auprès de l'organisme collaborateur ont permis de faire ressortir les besoins en termes de recherche scientifique dont pourrait bénéficier le programme Travail du sexe. Les divers acteurs et actrices ont ainsi relevé la nécessité de s'intéresser plus spécifiquement au travail du sexe des hommes et de documenter cette pratique. Iels ont ensuite ciblé les thèmes suivants qui nécessiteraient d'être davantage investigués dans le cadre de la recherche, soit la discrimination et la stigmatisation vécues par les travailleurs du sexe, les questions entourant l'expression de genre des individus ciblés, les stratégies de débrouille afin de pratiquer son travail, puis les différentes relations (amicales ou amoureuses) qu'entretiennent les travailleurs du sexe. Suivant ces nombreux échanges, j'en suis venue à élaborer la question de recherche suivante, permettant d'aborder plusieurs des thèmes énoncés par l'équipe du programme Travail du sexe : *Quelles sont les injustices que rencontrent les travailleurs du sexe dans leur travail et leur masculinité et quelles stratégies mettent-ils en place afin de les combattre?*

#### 3.2.1.2 Le contexte organisationnel

Ensuite, ces rencontres m'ont permis de mieux saisir le contexte organisationnel de l'organisme RÉZO et ainsi faire face aux difficultés rencontrées. Il s'agit du manque de communication avec

l'équipe TdS et les délais entourant la réalisation de ce projet. Tout d'abord, durant la période d'initiation de la collaboration, plusieurs changements dans le personnel à RÉZO sont survenus, occasionnant ainsi des enjeux de communication et des délais dans la réalisation du projet. Il s'est alors avéré que certain.e.s intervenant.e.s du programme TdS n'avaient pas été informé.e.s de la réalisation de cette recherche ni consulté.e.s lors de l'étape d'élaboration du projet. Diverses rencontres ont donc été réalisées auprès de l'équipe TdS afin de rectifier le tir et permettre à toutes de s'exprimer sur leurs besoins et préoccupations envers ce projet. Ensuite, le recrutement des répondants a été retardé d'une session, comme la 5<sup>e</sup> vague de la pandémie de COVID-21 a entraîné la fermeture du local TdS au mois de janvier et que les grands froids ont occasionné une forte diminution de la fréquentation des usagers.ères. Des discussions auprès de l'équipe TdS ont alors été effectuées afin de retarder le projet et convenir de stratégies de recrutement diversifiées.

### 3.2.1.3 Les engagements de chacun des partenaires

Enfin, l'étape d'élaboration du projet s'est conclue par la rédaction d'une entente de collaboration présentant les engagements de la chercheuse et du programme TdS envers ce projet (ANNEXE A). D'un côté, je m'engageais à venir sur place effectuer le recrutement au centre de soir et en fournissant le matériel nécessaire à la réalisation du photovoix, soit des carnets et crayons pour la prise de notes et les caméras pour la prise de photos, lorsque nécessaire. De même, je devais veiller au respect de la confidentialité des répondants et m'assurer de leur bien-être en offrant une liste de ressources d'aide. Il était également entendu que je devais rémunérer les répondants vingt dollars par rencontre dans un souci d'équité et de reconnaissance de leur participation. La bourse d'excellence du Service aux collectivités de l'UQAM<sup>11</sup> que j'ai obtenue m'a permis d'offrir cette rémunération aux participants et d'acheter le matériel nécessaire. Enfin, je m'engageais à valider les résultats de la recherche avec les intervenant.e.s de l'organisme ainsi qu'en réalisant une activité de mobilisation des connaissances à la fin du projet. De son côté, le programme Travail du sexe devait me permettre d'effectuer le recrutement et me fournir un local afin que les entrevues photovoix puissent avoir lieu. Les intervenant.e.s s'engageaient également à favoriser la

---

<sup>11</sup> Une demande conjointe a été réalisées par le programme Travail du sexe de RÉZO et moi-même afin d'appliquer au concours des bourses du Service aux collectivités de l'UQAM. Celle-ci a été obtenue en mai 2021.

confidentialité des répondants et à rendre un intervenant disponible après les rencontres pour répondre aux préoccupations des participants, si besoin était.

### 3.2.2 Planification des rencontres avec les travailleurs du sexe

Dans cette section, je décris l'échantillonnage, la méthode de recrutement et le déroulement des entretiens photovoix.

#### 3.2.2.1 L'échantillonnage

L'échantillonnage représente l'ensemble des décisions à prendre afin de sélectionner les personnes à interroger (Savoie-Zajc, 2006). La méthode d'échantillonnage choisie dans cette recherche est non-probabiliste, laquelle consiste en la sélection d'unité de façon intentionnée ou aléatoire dans la population (Dufour et Larivière, 2012) permettant ainsi de réunir les « acteurs sociaux compétents » (Savoie-Zajc, 2006, p. 103), qui sont, en suivant ma question de recherche, les travailleurs du sexe. Ainsi, mes critères de sélections étaient les suivants :

- être un individu s'identifiant comme homme;
- âgé de 18 ans et plus;
- qui pratique ou a déjà pratiqué le travail du sexe, peu importe le secteur de travail;
- et qui est motivé à participer à ce projet de recherche.

En ce qui concerne le nombre de participants, il s'agissait de rechercher environ huit personnes permettant ainsi de répondre aux questions et objectifs de recherche. Ainsi, l'échantillon constitué dans le cadre de cette recherche présente une certaine homogénéité selon les critères de sélection tout en étant diversifié en fonction des caractéristiques personnelles des participants (Pires, 1997). Cette homogénéité est attribuable au fait que le groupe visé présente certaines caractéristiques communes, soit le fait d'être un homme et de pratiquer le travail du sexe. La diversité de l'échantillon est liée tant qu'à elle aux différentes pratiques du travail du sexe, à l'âge des répondants et aux parcours de vie qui sont diversifiés chez les individus interrogés.

### 3.2.2.2 Le recrutement

Trois stratégies de recrutement ont été déployées de novembre 2021 à mai 2022. Tout d'abord, une affiche de recrutement (ANNEXE B) a été épinglée sur le babillard du local TdS et était visible pour tous les usagers du programme. Cette affiche indiquait les principaux renseignements de la recherche, tels qu'un descriptif du photovoix, les objectifs et thèmes du projet, le matériel proposé, la confidentialité et l'anonymat, la rémunération offerte ainsi que les contacts pour rejoindre l'étudiante-chercheuse.

Ensuite, j'ai réalisé un recrutement directement auprès des participants du programme Travail du sexe en me présentant au local TdS les mardis lors de la banque alimentaire entre 18h et 20h. Ce moment a été privilégié comme il y a une plus grande affluence de participants. Ces périodes de recrutement en personne ont eu lieu à cinq reprises (30 novembre 2021; 7 et 14 décembre 2021; 26 avril et 3 mai 2022). Lors de ces visites au local, j'abordais directement les participants en leur présentant le projet et les critères de sélection. J'avais alors sur moi des affiches de recrutement que je déposais sur les tables ainsi que des formulaires de consentement permettant aux individus de connaître en profondeur le projet pour ainsi favoriser une prise de décision réfléchie à participer à la recherche. Les intervenant.e.s de l'organisme étaient présent.e.s aussi et m'ont facilité la tâche en me présentant aux personnes sur place ou en me référant directement certains individus susceptibles d'être intéressés à participer à ce projet.

Enfin, une troisième forme de recrutement a été réalisée, soit via les réseaux sociaux et l'envoi de courriel. L'affiche de recrutement a été adaptée (ANNEXE C) et diffusée sur la page Facebook de RÉZO ainsi que sur celles d'autres groupes – organismes communautaires et groupes de recherche travaillant auprès de personnes pratiquant le travail du sexe. Également, j'ai envoyé des courriels personnalisés (ANNEXE D) à de nombreux organismes (ANNEXE E) susceptibles d'intervenir auprès de travailleurs du sexe ou de personnes ayant pratiqué par le passé.

Bien que plusieurs personnes aient mentionné leur intérêt à participer à cette recherche, un total de dix (10) répondants ont effectué une rencontre photovoix. Deux participants se sont toutefois

désistés en cours de collecte de données. Leurs entretiens ont tout de même été conservés comme ils contenaient des informations pertinentes à la recherche. Ainsi, un total de huit (8) individus ont terminé la démarche de photovoix

### 3.2.2.3 Déroulement des entrevues et de la prise de photo

Mon schéma d'entrevue prévoyait une première rencontre de démarrage et deux entrevues avec chaque personne, individuellement ou en groupe<sup>12</sup>. La rencontre de démarrage avait pour objet de permettre aux participants de prendre connaissance des thèmes de la recherche, donner leur consentement à participer via la signature du formulaire de consentement (ANNEXES F et G) et repartir avec le matériel nécessaire à la prise de photos. La discussion sur les thèmes de la recherche à partir des photographies devait se dérouler dans un autre temps. Or, pour s'adapter aux disponibilités changeantes des participants et au contexte de la pandémie, le schéma a été ajusté et comprimé en une seule entrevue. Cet ajustement a favorisé la participation de plusieurs individus. Les entrevues se sont déroulées en individuel pour six (6) personnes tandis que deux (2) individus formant un couple ont préféré faire la rencontre en duo.

Le schéma du photovoix (ANNEXE H) contenant les différentes informations visant le bon déroulement de la rencontre, les consignes, les questions d'entrevues et les thèmes a été conçu en fonction de ma question et de mes objectifs de recherche. Ce schéma a subi de légères modifications jusqu'à la troisième rencontre, afin de le comprimer pour que les entretiens se réalisent en individuel (ANNEXE I). L'ensemble des rencontres a été réalisé en français.

Au final, huit (8) personnes ont participé à l'étape de la prise de photo tandis que deux individus ont réalisé un entretien sans photographies. Parmi les personnes ayant pris des photos, une seule a

---

<sup>12</sup> Suivant la méthodologie du photovoix, les rencontres devaient initialement avoir lieu en groupe et s'échelonner sur trois moments, soit une rencontre de démarrage et deux rencontres de discussions portant chacune sur l'un des thèmes du projet. Une seule entrevue collective suivant ce modèle a eu lieu le 19 janvier 2021 avec deux répondants.

pris ses propres photos. Pour les autres, nous allions prendre les photos ensemble pendant l'entretien au lieu choisi par la personne, sur l'île de Montréal; c'est-à-dire, se déplacer dans le secteur et photographier des lieux, objets ou représentations porteurs de sens, et en discuter.

### 3.2.3 Traitement et analyse des données

#### 3.2.3.1 Transcription et organisation dans NVIVO

Le traitement des données a été réalisé en deux temps. Premièrement, les données photographiques ont été développées et numérisées, dans le cas d'une caméra jetable ou téléchargée dans mon ordinateur, lorsque les photos avaient été prises sur mon téléphone cellulaire. Deuxièmement, les entrevues ont été enregistrées audionumériquement puis retranscrites sous la forme d'un verbatim. Chacune des retranscriptions a été anonymisée afin qu'il ne soit pas possible de retracer les répondants.

Afin d'organiser les données, le logiciel NVIVO a été utilisé. NVIVO est une démarche de décontextualisation-recontextualisation du corpus qui consiste « à sortir de son contexte un extrait du texte afin de le rendre sémantiquement indépendant, dans le but de créer des catégories ou des thèmes regroupant tous les extraits traitant d'un sujet en particulier » (Deschenaux et Bourbon, 2005). Les logiciels, tels que NVIVO, favorisent la systématisation de la démarche et offrent différentes fonctions afin de procéder au traitement du corpus (Paillé et Mucchielli, 2016). Ainsi, j'ai débuté en téléchargeant tous les verbatims et photos dans le logiciel NVIVO. J'ai créé des attributs (ou cas) qui m'ont permis de réaliser des données tabulaires à partir des caractéristiques personnelles des répondants (Deschenaux et Bourbon, 2005) que j'ai divisé ainsi : âge; provenance; expérience du travail du sexe présente ou passée; nombre d'années dans le métier; expression de genre; pronom employé; orientation sexuelle; types de travail du sexe. Ces données m'ont permis de créer le *Tableau 1 Portrait général des répondant.e.s.*

### 3.2.3.2 Analyse thématique

Afin d'analyser le contenu des transcriptions d'entrevues, l'analyse thématique de Paillé et Mucchielli (2016) a été employée. Il s'agit d'une analyse qualitative dont l'opération centrale est la thématisation d'un corpus afin de faire ressortir les thèmes émergents et représentatifs du contenu étudié. L'analyse thématique consiste donc à « procéder systématiquement au repérage, au regroupement et, subsidiairement, à l'examen discursif des thèmes abordés dans un corpus, qu'il s'agisse d'une transcription d'entrevues, d'un document organisationnel ou de notes d'observation » (p.236). Deux étapes constituent cette démarche. L'étape du repérage a servi à identifier tous les thèmes qui apparaissent dans ce corpus en fonction des objectifs de la recherche. J'ai poursuivi l'analyse par la création de « nœuds thématiques » qui consiste à classer le contenu des transcriptions et les photos en fonction des thèmes qui émergeaient (Deschenaux et Bourbon, 2005). À l'aide de logiciel NVIVO et la codification des nœuds, il a été possible de créer un arbre thématique qui regroupe « les grandes tendances du phénomène à l'étude » (Paillé et Mucchielli, 2016, p. 236). Plusieurs relectures et modifications ont été nécessaires afin de rendre l'arbre thématique intelligible. Les thèmes retenus sont les suivants : 1) les motivations à participer à cette recherche, 2) les définitions de la masculinité, 3) l'orientation sexuelle, 4) la performativité du genre, 5) les définitions du travail du sexe, 6) les difficultés rencontrées dans le travail du sexe, 7) les avantages du travail du sexe, 8) les injustices relationnelles, 9) les injustices juridiques, 10) les injustices sociales, 11) les stratégies de reconnaissance.

### 3.2.4 Validation des résultats

Afin de m'assurer que les résultats soient en adéquation avec la réalité des travailleurs du sexe rencontrés, ceux-ci ont été validés auprès de l'équipe du programme TdS lors d'une rencontre, tel que convenu dans l'entente de collaboration<sup>13</sup>. Cette rencontre a eu lieu au mois de décembre 2022. Au cours de cette rencontre, les divers collaborateurs.trices ont pu poser des questions et effectuer

---

<sup>13</sup> Il aurait été préférable de valider ces résultats auprès des personnes interrogées. Toutefois, compte-tenu des délais encadrant la réalisation de ce mémoire et de la situation de précarité des répondants, il aurait été difficile de retracer tous ces individus. Cela aurait entraîné davantage de délais.

des demandes de modifications. Dans l'ensemble, l'équipe du programme TdS s'est dite satisfaite de la façon dont sont présentés les résultats et a indiqué qu'il s'agit d'un portrait fidèle des réalités de ses participants. Un seul ajustement a été demandé, soit qu'une note en bas de page soit ajoutée afin d'expliquer que la consommation de substances n'est pas généralisable à l'ensemble des TdS. J'ai profité de cette rencontre afin de transmettre certaines observations qui se dégageaient des entretiens, notamment le désir des travailleurs du sexe d'avoir un espace afin d'échanger sur leur pratique du TdS. L'équipe s'est montrée reconnaissante de cette recommandation.

### 3.2.5 Mobilisation des connaissances

Dans l'esprit de la recherche communautaire, les résultats du photovoix ont été diffusés dans la communauté au cours de l'été 2023. Ces activités avaient pour objectifs 1) de mobiliser les connaissances acquises et plus spécifiquement les photos prises par les répondants ayant accepté de les rendre publiques, et 2) de favoriser la reconnaissance du travail du sexe des hommes au sein du mouvement pour la diversité sexuelle et de genre.

La première activité de mobilisation des connaissances a consisté en l'exposition des photos lors d'un colloque organisé par Fierté Montréal portant sur le travail du sexe. Fierté Montréal est une organisation visant l'inclusion, la représentativité et la reconnaissance des communautés 2SLGBTQIA+. Leur mission se réalise par différentes activités telles qu'un festival, des initiatives communautaires et des projets artistiques. Une demande de subvention leur a été soumise dans le cadre de son appel à projets communautaires pour l'année 2022 et un montant de 697 dollars a été octroyé à l'étudiante-chercheuse pour l'impression et l'encadrement des photographies. Le colloque fut animé par RÉZO et Stella<sup>14</sup> et s'est intitulé « La criminalisation du travail du sexe et le quotidien des travailleur.euse.s du sexe 2SLGBTQIA+ ». Les photos ont été exposées dans la salle où avait lieu l'événement avec les textes descriptifs présentés au chapitre 4, venant ainsi favoriser la reconnaissance du travail du sexe des hommes. Un ensemble important de personnes a ainsi pu se familiariser avec les réalités des hommes TDS.

---

<sup>14</sup> Stella est un organisme communautaire situé à Montréal dont la mission est l'amélioration de la qualité de vie des travailleuses du sexe ainsi que la sensibilisation et l'éducation de la société aux réalités de celles-ci.

Ensuite, la seconde activité de mobilisation est une exposition permanente dans les locaux de l'organisme RÉZO. Les photos ont été imprimées et encadrées par l'étudiante-chercheure et affichées dans leur local TdS. Comme ce local est un lieu de rassemblement et de solidarité pour les travailleurs.euses du sexe, l'affichage des photos visaient à redonner à cette communauté les résultats de sa recherche.

### 3.3 Considérations éthiques

Le projet a été soumis au *Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains* et la certification éthique (ANNEXE J) a été obtenue. J'y détaille les différentes dimensions éthiques de la recherche qui ont été considérées.

La participation à la recherche a procuré des avantages indirects aux répondants, notamment en leur permettant de documenter et d'émettre leurs points de vue. Plus spécifiquement, en s'exprimant sur les injustices vécues dans leur profession et par rapport à leur expression de genre, ils ont ainsi pu contribuer à modifier les expériences de mépris vécues afin de revendiquer une reconnaissance sociale (Honneth, 2000). Quant aux inconvénients liés à la participation, il s'agit du temps consacré par chaque participant à cette recherche. Afin de minimiser ce risque, une compensation de 20\$ a été distribuée à chaque individu au début de la rencontre.

En termes de risques liés à la participation, comme le recrutement se faisait entre autres à partir de l'organisme RÉZO, les répondants auraient pu ressentir une certaine pression à participer à cette recherche. Afin d'éviter cela, il était précisé aux participants que leur participation n'aurait aucun impact sur l'accès aux services de RÉZO et que tout individu pourrait refuser de participer ou se désister en cours de route. Un autre risque résidait dans le fait qu'il pouvait être difficile de maintenir la confidentialité et l'anonymat des participants lorsque certaines entrevues étaient réalisées en groupe. Afin d'atténuer ce risque, les répondants devaient s'engager à respecter la confidentialité du groupe de discussion et la chercheuse à anonymiser toutes les données,

notamment en donnant un pseudonyme à chaque individu afin de préserver sa confidentialité.<sup>15</sup> Enfin, un dernier risque reposait sur le fait que les participants auraient pu vivre des difficultés émotionnelles suite à leur participation aux rencontres. Pour prévenir cela, des listes d'organismes d'aide ont été remises aux répondants et les intervenant.e.s de RÉZO étaient disponibles après les rencontres afin de soutenir ceux-ci. Aucun incident de ce type n'a eu lieu.

### 3.4 Biais et limites de la recherche

Il est possible de constater certaines limites et biais à ce projet de recherche qui reposent sur les affects vécus au travers des différentes étapes de la démarche et la collaboration qui s'est réalisée dans le contexte de la recherche communautaire.

#### 3.4.1 Les affects associés à cette recherche

La recherche photovoix est une recherche sensible et engagée qui permet de transposer, à l'aide la photographie et des discussions, les pensées et les affects des individus interrogés. Si ce type de recherche permet de faire ressentir diverses émotions aux personnes impliquées, elle procure également de forts affects à la chercheuse qui réalise ce projet. Ces affects ressentis sur le terrain représentent, pour Moriceau (2019), une composante essentielle d'apprentissage qui permettent d'enrichir notre compréhension de phénomène étudié, rendant celui-ci plus humain et véritable. Ainsi, par un double mouvement, soit de présence sensible et de réflexivité, il est possible de s'engager dans l'expérience vécue, puis de poser une réflexion à partir des émotions ressenties.

En effet, de multiples affects ont été ressentis lors de la réalisation de cette recherche, en lien notamment avec les changements organisationnels à RÉZO, le contexte de la pandémie de COVID-

---

<sup>15</sup> Bien que certains répondants aient mentionné souhaiter conserver leur vrai nom dans cette recherche, toutes les informations permettant de retracer les répondants ont été effacées ou modifiées.

21 ainsi que les difficultés de recrutement et de rétention des participants. Dans le contexte où une recherche de maîtrise est délimitée dans le temps, ces défis ont représenté certes, une certaine source d'anxiété, mais elles ont également été une source de motivation afin de me remettre en question et chercher de nouvelles avenues. En ce sens, cette recherche a été une expérience riche en apprentissages. Une autre façon de ressentir a été pour moi d'accompagner les répondants dans leur parcours afin de photographier les lieux et objets symboliques. Le fait de faire ces « parcours marchés » avec les participants m'a permis de me mettre dans la peau de ceux qui pratiquent ou ont pratiqué le travail du sexe à l'extérieur et qui ont parfois connu l'itinérance. Ainsi, le fait d'être épuisée par les longues marches au soleil, de ne pas trouver de toilette, ou de nous faire dévisager par les passant.e.s, ont représenté des savoirs expérientiels que m'ont généreusement partagé les répondants. Cette façon de faire de la recherche *avec* les individus s'inscrit dans les principes de la recherche féministe, notamment en entretenant des rapports davantage égalitaires avec les répondants ainsi qu'en étant engagée dans la démarche de recherche (Ollivier et Tremblay, 2000). Cela a été également une façon pour moi de rompre avec l'objectivité des démarches scientifiques pour faire place à ma subjectivité (Harding, 1987), me permettant de vivre cette expérience du sensible qui est venue enrichir ma compréhension de la réalité des travailleurs du sexe.

### 3.4.2 La collaboration et le contexte organisationnel/ou recherche communautaire

Premièrement, la collaboration avec l'organisme communautaire RÉZO et son programme TdS a eu pour effet d'orienter la recherche et m'a demandé plusieurs ajustements. Les nombreux changements de personnel ont entraîné une perte de collaborateurs.trices et un bris dans le suivi du projet, occasionnant ainsi des longueurs dans sa réalisation, mais aussi de nouvelles demandes de modification lors de la reprise des travaux. Par exemple, une première version de la question et des objectifs de la recherche a été revue à la lumière des commentaires des nouvelles personnes en poste après un changement à interne. Aussi, j'ai dû modifier mon échéancier puisque des délais importants ont été rencontrés pour réserver la salle où devait se dérouler les entrevues photovoix dans les locaux de RÉZO. L'entente de collaboration a permis d'encadrer la suite.

Deuxièmement, un autre biais associé à ma collaboration avec le programme TdS de RÉZO est le risque de présenter un portrait davantage homogène et moins diversifié de la population étudiée. En effet, le recrutement effectué au local TdS de RÉZO ainsi que via divers organismes communautaires m'a amené à rencontrer principalement des individus qui vivent une situation de précarité (RÉZO, 2020). Conséquemment, cette recherche met en lumière davantage un type de travail du sexe, soit celui qui se réalise dans la rue, et invisibilise les individus qui exercent dans d'autres secteurs du travail du sexe et qui sont moins visibles, comme l'escorte (Shaver, 2005). Ainsi, il est impossible de conclure dans cette recherche à la représentativité de l'ensemble des travailleurs du sexe qui sont en sommes un groupe hétérogène. Pour éviter ce biais d'échantillonnage, il aurait été nécessaire de contacter des individus via des compagnies privées ou des sites en ligne, tels que Rent Men.

Troisièmement, différents enjeux sont survenus quant à la temporalité de la méthode choisie qui exige une participation soutenue à trois moments différents. En effet, cinq participants n'étaient plus joignable et deux autres n'ont pas voulu poursuivre pour des raisons personnelles. En raison du délai de réservation du local d'entrevues à RÉZO, il était difficile de situer dans le temps les individus qui souhaitaient participer à la recherche et certains ont ainsi abandonné le projet. En effet, les personnes fréquentant le programme TdS de RÉZO sont parfois en situation de vulnérabilité, notamment d'itinérance et de consommation. C'est donc le ici et maintenant qui prime. Les propos d'un répondant qui a participé à une rencontre puis qui a abandonné la recherche démontre ces propos : « t'sais la fuite que je fais, souvent t'sais comme là, honnêtement, là, c'est vraiment un record pour moi. Je me sens fier d'être venu puisque d'habitude, j'ai de la misère à venir, surtout quand je passe une grosse journée mouvementée, puis que je reviens chez nous, puis t'sais j'ai le goût de prendre mon temps » (Simon). Afin de favoriser le succès de la démarche du photovoix, il aurait été nécessaire que je sois davantage implantée dans l'organisme RÉZO et que j'aie développé des liens plus forts avec les usagers. Cela aurait été possible si le contexte sanitaire et organisationnel avait été favorable.

## CHAPITRE 4

### PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Maintenant, évidemment, si je me confie comme ça, c'est que je me dis qu'à un moment donné nous-mêmes, si on est isolé, essentiellement, si on peut difficilement communiquer avec nos collègues ou se regrouper, nous aussi, on a besoin de connaître. Nous aussi, on a besoin de vouloir participer socialement à l'avenir de notre profession, qu'on pense continuer, qu'on pense un jour prendre notre retraite, mais en restant en solidarité avec les gens qui continuent à faire le métier. C'est notre façon de contribuer parce que si on tente de former des collègues, on est des criminels. On conseille à quelqu'un de poser un geste criminel. - Léo, participant de la recherche.

Ce chapitre présente les principaux résultats obtenus par le biais des entretiens photovoix réalisés auprès de dix répondant.e.s<sup>16</sup>. Il est divisé en quatre sections. Tout d'abord, la première partie dresse un profil général des répondant.e.s ainsi que leurs motivations à participer à cette recherche. Je poursuis en présentant les ensembles de photos prises par les participant.e.s et les significations qu'ils leur accordent. La troisième partie me permet d'exposer le point de vue des répondant.e.s par rapport à leur expression de genre et leur pratique du travail du sexe. Les thèmes de la masculinité, de la sexualité et de l'orientation sexuelle sont abordés, tout d'abord, puis j'adresse les questions du travail du sexe masculin, de la performance associée à cette pratique ainsi que les difficultés et facilitateurs du métier. Enfin, dans la dernière partie, je présente le point de vue des répondant.e.s quant aux injustices vécues par rapport à leur pratique du travail du sexe ainsi que leur expression de genre. Je termine en exposant les différentes stratégies mobilisées par ces individus afin de combattre ces injustices.

---

<sup>16</sup> Comme un.e participant.e a mentionné en cours d'entretien être en questionnement sur son genre, le pronom « iel » sera employé pour parler de cet individu.

#### 4.1 Profil des répondant.e.s

Le Tableau 4.1 résume les principales caractéristiques de genre et du travail du sexe de l'échantillon. Afin d'aborder l'expression de genre des répondant.e.s, il leur a été demandé de nommer les pronoms qu'ils emploient dans leur quotidien. Ils ont en majorité (9) indiqué employer le pronom « il » tandis qu'une personne (Charlie), a pour sa part, mentionné être en questionnement par rapport à son genre. Pour cette raison, le pronom iel sera utilisée afin de parler d'ellelui. Quant à l'orientation sexuelle, cinq (5) personnes se sont identifiées comme bisexuelles, une (1) personne comme hétérosexuelle et quatre (4) comme gaie.

*Tableau 4.1 Portrait des répondant.e.s*

Répondant.e.s (pseudonymes)	Âge	Genre et pronom au moment de l'entretien	Orientation sexuelle	Expérience du travail du sexe	Années d'expérience de travail du sexe
<b>Albert</b>	43	Homme (il)	Gai	Passée	28 ans
<b>Benoit</b>	42	Homme (il)	Hétérosexuel	Passée	6 ans
<b>Charlie</b>	52	En questionnement (iel)	Bisexuel.le	Passée	6 ans
<b>Daniel</b>	47	Homme (il)	Bisexuel	Passée	13 ans
<b>Di Angelo</b>	29	Homme (il)	Bisexuel	En cours	Inconnu <sup>17</sup>
<b>Étienne</b>	39	Homme (il)	Gai	En cours	21 ans
<b>Félix</b>	35	Homme (il)	Bisexuel	En cours	3 ans
<b>Gustave</b>	43	Homme (il)	Gai	En cours	25 ans
<b>Léo</b>	51	Homme (il)	Gai	En cours	24 ans
<b>Simon</b>	34	Homme (il)	Bisexuel	En cours	Inconnu <sup>18</sup>

<sup>17</sup> Ce participant n'a réalisé qu'une rencontre de démarrage et plusieurs sujets n'ont pu être abordés, dont la durée de son expérience du travail du sexe. Toutefois, son entretien a été conservée comme elle contient des informations pertinentes pour la recherche.

<sup>18</sup> Idem.

Dans l'ensemble, six (6) personnes pratiquent le travail du sexe au moment de l'entretien tandis que quatre (4) individus ont nommé l'avoir pratiqué par le passé. La durée des expériences de travail du sexe des répondant.e.s varie considérablement et se situe entre 3 ans et 28 ans. En ce sens, certains individus considèrent qu'il s'agit d'un métier qui se réalise davantage dans la jeunesse tandis que d'autres croient qu'il peut se pratiquer à long terme. Ces pratiques sont également très diversifiées et se déclinent ainsi : 1) en échange d'argent, les participant.e.s ont réalisé : escorte via une agence ou son propre site web (de façon indépendante) danse, salons de massages, peep show<sup>19</sup>. Leur pratique du travail du sexe s'est alors effectuée dans différents lieux (à l'extérieur, saunas, parcs, bars, hôtels, accompagnements lors de voyages, chez soi, ou au domicile du client); 2) en échanges de biens ou de services, les participant.e.s ont troqué des actes sexuels contre de la drogue, de la nourriture, ou un lieu pour dormir. Enfin, l'ensemble des participant.e.s connaissent l'organisme RÉZO : neuf (9) d'entre eux le fréquentent, tandis que la 10<sup>e</sup> (1) personne souhaite entreprendre un suivi avec les intervenant.e.s dans un avenir rapproché.

#### 4.1.1 Motivations à participer à cette recherche

Les répondant.e.s ont énoncé plusieurs raisons pour participer à cette recherche. Elles sont au nombre de trois. Il s'agit du souhait de 1) contribuer à la société, 2) d'expérimenter une nouvelle activité et 3) de s'exprimer sur sa pratique du travail du sexe. Tout d'abord, Charlie a mentionné que ce projet lui permet de redonner aux gens qui l'ont aidé par le passé, comme il a reçu des services de différents intervenant.e.s : « regarde, je redonne un peu à la société, mais à la société, à des gens comme vous qui aidez d'autres gens-là t'sais ». Pour Simon et Di Angelo, il s'agit d'une façon d'expérimenter une nouvelle activité et de se valoriser au travers de celle-ci : « Parce que j'aime contribuer. J'aime expérimenter des nouvelles, des nouveaux projets qui peuvent contribuer, qui peuvent servir à quelque chose. Pis ça nous valorise d'une certaine façon » (Simon). Enfin, c'est une façon pour les répondant.e.s de pouvoir s'exprimer et de faire entendre leur voix au travers de la photographie et de la mise en discours. Au-delà de ce partage d'expérience, il y a aussi un souhait de contribuer à la profession du travail du sexe et d'être solidaire de ses pair.e.s :

---

<sup>19</sup> Un Peep Show est un établissement où il est possible de louer des cabines individuelles afin d'assister à un spectacle sexualisé (Le Robert, s.d.). Il s'agit également d'un lieu propice à échanger des services sexuels.

« C'était une question d'honneur, un peu. C'était comme boucler la boucle. Pis, aussi, je suis un grand... j'aime beaucoup la photographie. Donc ça va dans ma passion. Et donc je peux m'exprimer là-dedans, bonnement, t'sais ». - Albert

Maintenant, évidemment, si je me confie comme ça, c'est que je me dis qu'à un moment donné, nous-mêmes, si on est isolé, essentiellement, si on peut difficilement communiquer avec nos collègues ou se regrouper, nous aussi, on a besoin de connaître. Nous aussi, on a besoin de vouloir participer socialement à l'avenir de notre profession, qu'on pense continuer, qu'on pense un jour prendre notre retraite, mais en restant en solidarité avec les gens qui continuent à faire le métier. C'est notre façon de contribuer parce que si on tente de former des collègues, on est des criminels. – Léo

En sommes, il est possible de constater que les raisons pour participer à ces recherches sont nombreuses et diversifiées. Si pour certain.e.s, les motivations sont davantage personnelles, pour d'autres, elles présentent une forte dimension collective et militante. Dans la section suivante, la présentation des photographies des répondant.e.s permettra de jeter un éclairage pertinent et essentiel sur les perceptions des travailleurs.euses du sexe quant à leur expression de genre et leur pratique du travail du sexe.

## 4.2 Les photographies

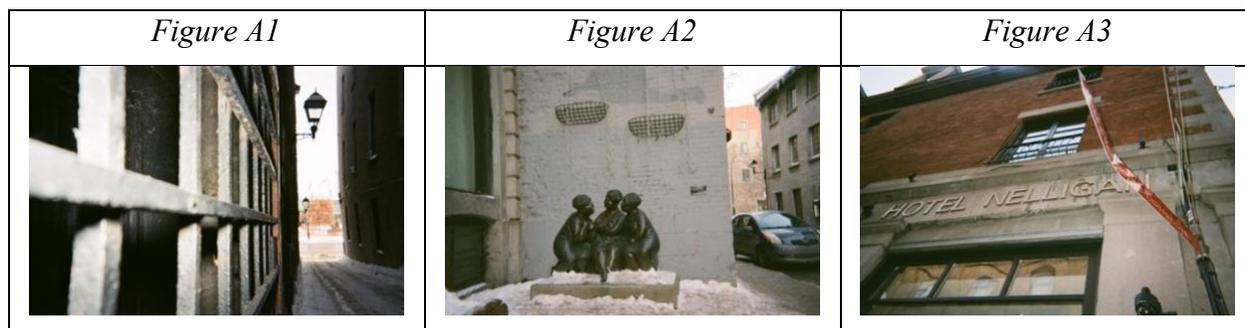
La prise de photos a été effectuée par et avec huit (8) des dix (10) répondant.e.s, comme deux personnes (Simon et Di Angelo) ont choisi de ne pas poursuivre le projet. Les huit (8) participant.e.s suivant.e.s ont pris chacun.e entre 2 et 20 photos. Ainsi, au gré de l'entrevue et suivant les thèmes de la recherche, ces individus ont abordé différents sujets et photographié divers lieux, objets et symboles porteurs de sens. Ainsi, afin de sélectionner les photos figurant dans ce chapitre, un échantillon stratégique de trois<sup>20</sup> photos par répondant.es a été retenu. Ces plus petits ensembles de photographies tiennent compte des critères suivants : a) le contenu de l'image, b) le contexte de sa captation et c) la signification de l'image pour le.a participant.e.

---

<sup>20</sup> Pour chaque répondant.e.s à l'exception d'une personne qui n'a pris que deux photos.

#### 4.2.1 Les photos d'Albert (A)

Tableau 4.2 Figures A1, A2 et A3



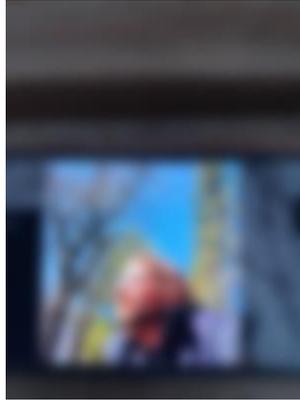
Sur la photo A1, on retrouve un gros plan des barreaux de fenêtre d'une ancienne prison de Montréal, avec en arrière-plan une ruelle déserte et peu éclairée. Albert a pris cette photo, car il veut représenter le risque d'être incarcéré pour avoir exercé le travail du sexe. Albert a d'ailleurs été arrêté à quatre reprises et a dû payer une amende. Il a également dû témoigner en cour, où il s'est senti jugé. La ruelle est un lieu où, selon Albert, il est possible de réaliser le travail du sexe à l'extérieur, « sur le vite » permettant ainsi de se cacher des regards indiscrets.

La photo A2 est celle de la statue des Chuchoteuses, située dans le Vieux-Port de Montréal. Cette statue représente trois personnes assises, tournées l'une vers l'autre, qui chuchotent entre elles. Pour Albert, cette œuvre d'art symbolise le fait que le travailleur du sexe qui pratique son métier à l'extérieur, au même endroit et sur une longue période, devient visible aux yeux des passants et des policiers.ères qui circulent dans le quartier. Ainsi, Albert indique qu'il est alors possible d'entendre ces passants murmurer sur son passage des propos le concernant à propos de son travail.

La photo A3 est celle d'une façade vitrée d'un hôtel de briques rouges et beiges portant l'inscription « Hôtel Nelligan ». En mettant l'accent sur son nom, Albert fait référence au célèbre poème d'Émile Nelligan, le Vaisseau d'or. Cette photo symbolise le fait que tous les travailleurs du sexe sont dans le même bateau comme ils vivent des réalités similaires. Enfin, pour Albert, le travail du sexe représente souvent plus qu'un échange de services sexuels; il s'agit aussi d'une forme d'accompagnement. Ainsi, il a rédigé la note suivante lui permettant d'aborder une injustice sociale: « Pour les accompagnements qu'on « nait » des fois, on devient des stars, d'un jour, d'un soir. L'injustice, ça ne dure jamais longtemps, à l'exception de quelques cas ».

#### 4.2.2 Les photos de Benoit (B)

Tableau 4.3 Figures B1, B2 et B3

<i>Figure B1</i>	<i>Figure B2</i>	<i>Figure B3</i>
		

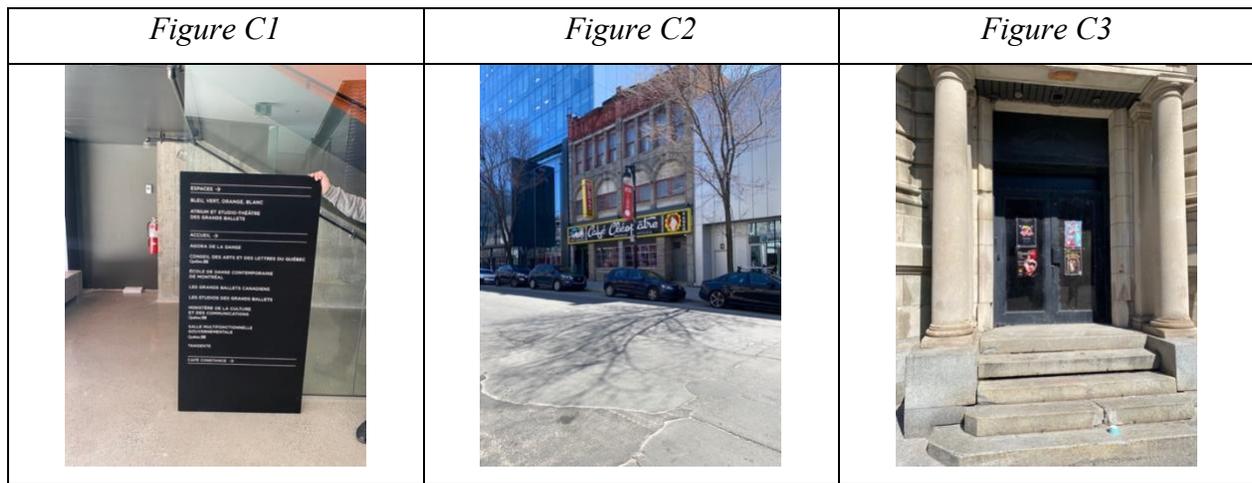
La photo B1 montre le trottoir désert et les marches d'escalier d'une église. À la gauche, on observe un arbre sans feuille et la devanture d'un immeuble en béton avec des escaliers à la droite. Le ciel est assombri, comme la rencontre s'est déroulée en fin de journée, après le souper offert par le programme TdS de RÉZO. Pour Benoit, cette scène symbolise l'attente. Attendre son tour, se languir de trouver le prochain client, faire le tour du parc dans l'espoir de le rencontrer, et ainsi pouvoir acheter sa prochaine dose.

La photo B2 représente le parc Charles S. Campbell vu depuis le gazebo. On peut voir des colonnes où s'enroulent des plantes et des paniers de fleurs vides en ce début du printemps. On aperçoit la pelouse, une table à pique-nique et les maisons qui longent le parc. Pour Benoit, ce parc représente un chez-soi, lieu où il a passé une grande partie de son temps durant le début de sa vie adulte, afin d'y travailler, mais aussi pour y être avec ses amis et y passer de bons moments. Sur la table à pique-nique, Benoit se rappelle s'être souvenu pour la première fois des abus sexuels commis à son égard par sa mère, alors qu'il consommait avec ses amis. En arrière-plan, on entrevoit l'appartement de son ex-conjointe. Benoit explique qu'il a dû cesser le travail du sexe comme sa copine habitait en face de son lieu de travail.

La photo B3 est un autoportrait de Benoit qu'il apprécie. C'est sa réponse pour représenter la masculinité, son genre homme. Sur cette photo, Benoit est assis et regarde l'horizon, encadré par un ciel bleu et des arbres en arrière-plan. Le visage a été floué afin qu'il ne soit pas reconnaissable.

### 4.2.3 Les photos de Charlie (C)

Tableau 4.4 Figures C1, C2 et C3



Sur la photo C1, on retrouve une affiche d'informations où sont inscrites les différentes salles de cours et de représentations des Grands ballets canadiens, ainsi que la main posée de Charlie. En arrière-plan, on entrevoit une salle épurée au style contemporain et un escalier vitré. Charlie a choisi de faire sa première photo au lieu où iel suit ses cours de danse et s'implique bénévolement, afin de symboliser son genre dans sa vie personnelle. Pour cette personne, la danse est un art qui lui permet de se connecter avec ses émotions et de s'exprimer avec son corps.

L'image C2 est une photographie du Café Cléopâtre, situé sur rue la rue Saint-Laurent à Montréal. On retrouve sur la photo deux types d'immeubles : le premier, récent et moderne; le second, en brique, date de plusieurs décennies et porte les inscriptions « strip-teaseuses » et « danseuses à gogo ». Charlie a sélectionné cette photo, car il s'agit d'un lieu qu'il fréquente dans sa vie personnelle lors de soirées BDSM. Vêtu habituellement de cuir et de latex lors de ces événements, cet endroit lui permet, selon ellui, d'exprimer sa sexualité à sa façon, sans se sentir jugé.e.

La photo C3 a été prise devant l'ancien K.O.X., un lieu « emblématique », selon Charlie, qui représentait le cœur du Village et qui est désormais fermé. Sur la photo, on peut voir un bâtiment composé de briques beiges et encadré de hautes colonnes. Des marches usées permettent d'accéder à des portes noires où figurent des affiches de spectacles sexuels ou burlesques. Charlie fréquentait ce lieu auparavant autant pour son plaisir personnel que pour rencontrer des clients dans le cadre de son travail.

#### 4.2.4 Les photos de Daniel (D)

Tableau 4.5 Figures D1, D2 et D3

<i>Figure D1</i>	<i>Figure D2</i>	<i>Figure D3</i>
		

La photo D1 a été prise aux abords d'un coin d'une rue. On peut apercevoir une partie d'un trottoir ainsi qu'une rue avec des voitures garées. Calotte sur la tête, vêtu de souliers sports et pouce levé vers le haut, Daniel se retrouve sur cette photo à sa demande, afin de symboliser l'ancien « stand » des travailleurs du sexe du parc Charles-S.-Campbell. Il s'agissait d'un lieu où les « commerciaux » - nom employé pour décrire les TdS - faisaient la file, pendant que les clients circulaient autour du parc. Ce lieu est spécifique, selon Daniel, au travail du sexe pratiqué par les hommes et symbolise son genre dans son travail. La photo a été flouée afin qu'il ne soit pas reconnaissable.

La photo D2 montre une devanture d'immeuble en brique rouge avec des fenêtres vitrées. L'affiche d'une clinique vétérinaire est également visible. Contre le mur est apposée la planche à roulettes de Daniel qu'il utilise pour se déplacer. Il a choisi de photographier ce lieu comme il s'agit de l'ancien local du programme TdS de RÉZO. Daniel ressent un profond attachement pour cet endroit qui symbolise, pour lui, le support reçu par les intervenant.e.s. Daniel s'est impliqué bénévolement pour le programme, notamment en s'occupant du jardin communautaire.

La photo D3 présente un bâtiment de briques grises avec de grandes fenêtres teintées. Autrefois, on y retrouvait l'ancien Club Sandwich qui était composé d'un resto-bar avec terrasse ainsi que d'un sauna à proximité. L'édifice a été démoli et remplacé par des condos. Décrivant ce lieu comme un endroit où il se sentait chez lui, Daniel y louait une chambre et rencontrait ses clients au bar. Ce lieu, où il « faisait la pluie et le beau temps » lui permettait de consommer dans sa chambre.

#### 4.2.5 Les photos d'Étienne (E)

Tableau 4.6 Figures E1, E2 et E3

<i>Figure E1</i>	<i>Figure E2</i>	<i>Figure E3</i>
		

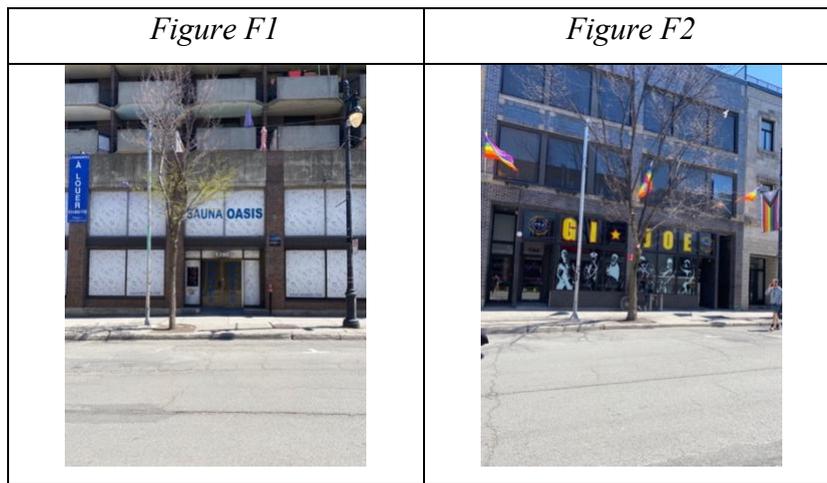
Sur la photo E1, on retrouve un immeuble de brique portant l'inscription « Bar Tabou » ainsi qu'une porte noire avec une affiche d'hommes nus. Des fenêtres sont visibles dans le haut et on aperçoit l'inscription « Hôtel » au-dessus de la porte. Étienne a choisi cet endroit, car il s'agit du premier bar de danseurs où il a travaillé suivant son arrivée à Montréal. Il indique également que l'hôtel situé aux côtés permet aux travailleurs du sexe de rencontrer leurs clients.

La photo E2 nous montre un édifice de trois étages, composé de briques rouges ainsi que de nombreuses fenêtres. L'affiche du bar nous indique son nom, le « Drugstore » en grandes lettres. On y aperçoit également à la gauche le sauna oasis avec ses fenêtres placardées d'affiches blanches avec des bulles, les condos situés dans le haut, et les arbres en façade. Étienne a choisi de prendre ce bâtiment en photo, car il symbolise à la fois son genre dans sa vie personnelle - être un homme - et son travail - lorsqu'il performait un genre féminin pour des *shows* de *Dragqueen*. Il s'agit d'un lieu, selon Étienne, où il pouvait être qui il voulait et rencontrer de nouvelles personnes.

La photo E3 présente un monument en tôle rouillée où on peut lire l'inscription suivante : « À la mémoire des personnes mortes du SIDA au Québec, 2 octobre 1994 », situé dans le parc de l'Espoir du Village. Étienne indique qu'il participe à chaque année à la vigile pour commémorer la journée mondiale de lutte contre le SIDA. Étant lui-même séropositif, Étienne milite pour les droits de personnes vivant avec le V.I.H. afin de favoriser la décriminalisation de la non-divulgaration du statut sérologique lors des relations sexuelles et la déstigmatisation de cette maladie.

#### 4.2.6 Les photos de Félix (F)

Tableau 4.7 Figures F1 et F2

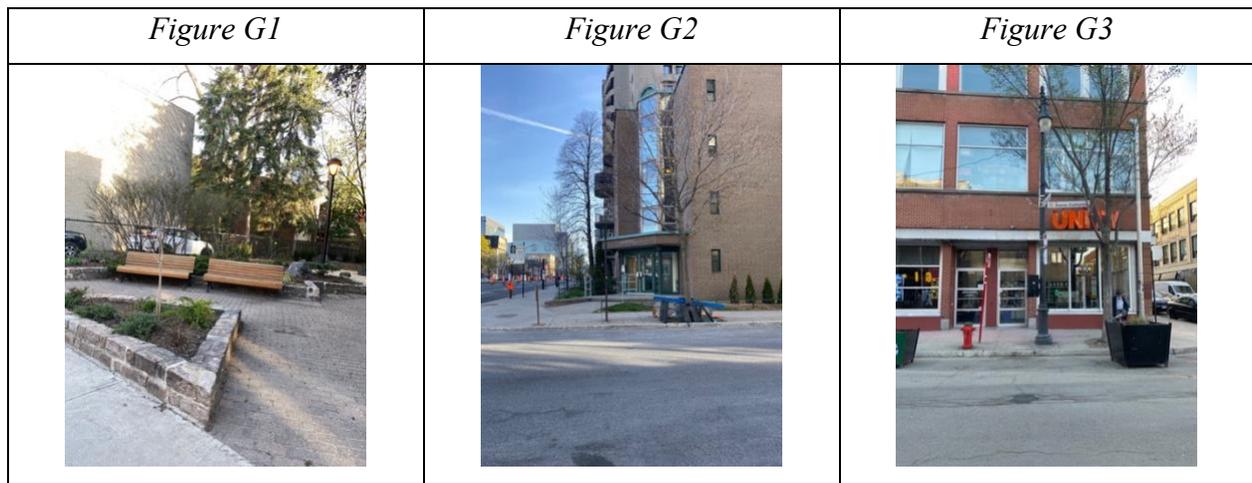


Sur la photo F1, on peut observer une devanture d'immeuble grise avec de grandes vitrines placardées par des affiches blanches présentant des bulles. On y voit également l'inscription « Sauna Oasis » et une porte d'entrée teintée. Dans le haut, des balcons sont visibles ainsi qu'une annonce de logements à louer. Justin a choisi de prendre cette photo, comme il s'agit du premier endroit où il s'est rendu avec son partenaire, lors de leur arrivée à Montréal. Il a particulièrement apprécié ce lieu, comme il s'y est senti respecté.

La photo F2 montre un immeuble de briques grises avec des vitrines teintées où on voit des hommes peints. On peut y lire les inscriptions « Sauna GI-JOE, sans compromis ». La photo est prise de l'autre côté de la rue, nous permettant d'apercevoir une partie du trottoir, un arbre et un vélo accroché devant le sauna. Des drapeaux de la Fierté flottent devant l'immeuble. Cette photo est symbolique pour Félix car elle représente son genre dans sa vie personnelle. Il indique qu'il s'agit d'un sauna axé davantage sur le fétiche où il peut y rencontrer des jeunes de son âge.

#### 4.2.7 Les photos de Gustave (G)

Tableau 4.8 Figures G1, G2 et G3



Sur la photo G1, on voit un petit parc avec deux bancs faisant face à la rue. Il y a également des plates-bandes avec quelques plantes qui commencent à pousser suivant l'arrivée du printemps et de grands arbres. Une clôture entoure le parc et on voit à l'arrière des voitures stationnées et la devanture d'un immeuble. Pour Gustave, cette photo symbolise son arrivée à Montréal alors qu'il était encore mineur et en fugue des centres jeunesse. Il dormait à l'arrière des bancs et des buissons. C'est lors de cette période qu'il a commencé à échanger des services sexuels contre un lieu où dormir. Cette photo est importante pour lui, car comme il l'indique, c'est grâce à cet endroit qu'il a pu survivre durant cette période et que son histoire a commencé.

Prise de l'autre côté de la rue, la photo G2 nous montre un immeuble de plusieurs étages avec de grandes portes d'entrée. On aperçoit également le trottoir, des panneaux de signalisation et quelques arbres sans feuille. Gustave a choisi de prendre en photo le lieu où réside son ami. Étant en situation d'itinérance depuis 32 mois, Gustave échange des services sexuels contre un lieu où dormir, de la nourriture ou de la drogue. Cet ami lui offre ainsi un toit en échange de certains rapports sexuels.

La photo G3 présente un immeuble de plusieurs étages faits de briques rouges et de grandes fenêtres. Au rez-de-chaussée, on peut voir la porte d'entrée et l'affiche du club, le « Unity ». On y voit aussi la rue, faisant face au bar et des voitures stationnées sur le côté. Gustave a choisi cette photo, car elle représente son premier contact avec le milieu gai, suite au décès de sa mère.

#### 4.2.8 Les photos de Léo (L)

Tableau 4.9 Figures L1, L2 et L3

<i>Figure L1</i>	<i>Figure L2</i>	<i>Figure L3</i>
		

Sur la photo L1, on voit un phare blanc au toit rouge, se dressant dans une étendue de verdure, entouré d'arbres et de tables à pique-nique. En arrière-plan, on aperçoit un bâtiment fait de pierres avec de grandes vitres, un stationnement ainsi que le début du canal Lachine. Pour Léo, ce phare représente, au-delà du « symbole phallique » (ses mots), la masculinité qu'il exhibe. Significatif autant de son genre dans sa vie personnelle que dans son travail, cette masculinité est associée selon lui à la force, la solidité et la durabilité.

La photo L2 montre un panneau de signalisation où on voit une flèche noire se divisant en deux voies contraires, entourées d'un cercle vert. En arrière-plan, on aperçoit des arbres et un ciel bleu. Léo a pris cette photo, car elle représente un interdit de circuler tout droit et l'obligation de faire un détour. Ceci vient symboliser l'une des injustices qu'il entrevoit par rapport au travail du sexe, soit que cette pratique est interdite, bien qu'elle soit souhaitée et désirée par les travailleurs et travailleuses du sexe.

La photo L3 présente un pont métallique passant par-dessus une étendue d'eau. Il s'agit de l'ancienne extrémité du canal Lachine. Prise d'une certaine distance, on aperçoit également le gazon bien vert et le ciel bleu éblouissant. Ce canal représente pour Léo une façon de contourner un obstacle. Elle vient ainsi symboliser les différentes stratégies que déploient les travailleurs et travailleuses du sexe afin de contourner les différentes embûches qu'on met sur leur chemin afin de les empêcher d'exercer leur métier.

### 4.3 Le point de vue des répondant.e.s sur leur expression de genre et leur pratique du travail du sexe

Dans cette partie du chapitre, les différentes expressions de genre des individus interrogés seront abordées au travers de trois thèmes, soit les définitions de la masculinité, la fluidité entre les genres masculin et féminin et l'orientation sexuelle.

#### 4.3.1 Les définitions de la masculinité

Au cours des entretiens, les répondant.e.s se sont exprimé.e.s sur la façon qu'ils conçoivent leur expression de genre. Pour les neuf (9) répondants s'identifiant comme hommes cis, ceux-ci ont indiqué que leur masculinité est associée à la protection, l'action, la corporalité, la solidité et parfois, à des comportements toxiques. Ainsi, pour débiter, Di Angelo a mentionné qu'être un homme signifie avoir la responsabilité de protéger les gens, notamment dû à la force physique plus grande de son corps. Il doit donc veiller sur les autres, comme les femmes ou les personnes adoptant des comportements plus féminins :

Ben chuis un gars, je sers une femme. Je viens, mais c'est une femme qui m'a accouché. Je suis très... Un homme, pour moi ça doit comme veiller à, t'sais je parle par rapport à une femme ou un gars efféminé, peu importe, t'sais qui veille, comme tantôt, c'est moi qui sort chercher la bouf pendant que les autres sont à la maison. [...] Un homme, pour moi, c'est plus fort qu'une femme physiquement fait que ça, ça doit agir un petit peu plus comme ça. - Di Angelo

Marc va dans le même sens. Alors que nous circulions dans les rues du Village, il a souhaité marcher à ma droite afin de me protéger des dangers de la route. De même, pour lui, un homme est une personne qui ne pense pas, mais qui agit :

Marc : « Non, c'est pas toi, c'est moi. On dirait mon cerveau, si je marche pas à droite, hii. Je sais pas, t'sais, j'suis un gars t'sais ».  
Étudiante-Chercheuse : « C'est quoi ça, un gars? ».  
Marc : « (rit) C'est quelqu'un qui pense pas, qui agit. C'est de même que je vois ça, moi ».  
Étudiante-Chercheuse: « Puis un gars, ça marche à droite pourquoi? ».

Marc : « Je sais pas, c'est mon cerveau, tu me mets à gauche, je suis tout déstabilisé. À droite, je fais la circulation, puis je vais te sauver ».

Gustave poursuit dans cette veine en indiquant qu'être un homme signifie pour lui prendre part à la société. Pour se faire, il doit prendre ses responsabilités et veiller sur les autres : « être un homme, c'est, je sais pas comment le dire, mais d'avoir des enfants, puis d'avoir une famille, c'est de participer à la société puis d'être capable de prendre soin d'autres personnes, puis de prendre des responsabilités ». Gustave va plus loin dans sa réflexion, car, pour lui, être un homme est associé au fait d'avoir des enfants. Toutefois, étant en situation d'itinérance, n'ayant pas d'enfant lui-même et se considérant comme gai, Gustave se remet en question et nomme qu'il est temps qu'il agisse comme un homme. Pour se faire, il veut entreprendre une relation amoureuse avec une femme et acquérir une stabilité, se trouver un emploi et fonder une famille : « j'ai envie d'essayer, je sais que c'est un drôle de terme, mais j'me vois moi avoir une femme. [...] T'sais, ça adonne que je peux faire des enfants avec ça puis j'ai envie d'essayer, là tu sais, puis moi je veux construire des choses sur du long terme ».

Pour Benoit, le genre est associé à la corporalité, et en particulier au pénis : « qu'est-ce qui qui définit l'homme, c'est le pénis ». Invité à prendre une photo qui symboliserait son genre, Benoit a offert une photo qu'il apprécie de lui-même : « une photo de moi qui représente mon genre masculin. [...] Veux-tu prendre une photo d'une photo? [...] Ben en v'là un non? C'en est un ».

Simon considère également qu'être un homme est associé au corps – le fait de s'entraîner au gym – et qu'il est tourné vers l'action – être impulsif : « moi, j'aime mieux être le gars qui va s'entraîner au gym [...] être un peu plus impulsif, mais jamais être dans la violence ». Léo pense toutefois que la masculinité va au-delà du fait d'avoir un pénis : « vu dans le sens que moi, ma masculinité, c'est pas tellement le fait d'avoir un pénis ou de l'avoir comme ci ou de l'avoir comme ça. Oui ça en fait partie, mais c'est pas ça que je crois qui me définit ». Ainsi, pour ce répondant, la masculinité est plutôt un symbole de solidité et donc, de durabilité. C'est pourquoi il a photographié un phare qui symbolise ces éléments : « c'est la vision à long terme, la vision au-delà des premières conséquences de ce qu'on fait. On voit de la solidité, on voit de la force. On voit surtout, surtout de la durabilité ».

La masculinité peut également être associée à des comportements violents, selon Gustave : « quand ça ne va pas, tu sais, un coup de poing sur la yeule pis ça finit là des fois ». Toutefois, pour Léo, la masculinité peut également être positive : « oui, il faut dénoncer la masculinité toxique parce qu'elle a fait la vie dure a beaucoup de monde, mais c'est pas tous les aspects de la masculinité qui sont nécessairement toxique ou vécue de manière toxique. Il peut y avoir du positif aussi ».

#### 4.3.1.1 Des frontières fluides entre féminin et masculin

Pour plusieurs répondant.e.s, il est possible de constater que les frontières entre les genres féminin et masculin sont perméables et fluides, tel que l'indique Di Angelo : « on est tous hommes, femmes. T'sais, on a toutes un côté masculin pis féminin ». Daniel va dans le même sens en mentionnant ne pas considérer importante l'identification à un certain genre : « non ben moi, je suis quasiment transgenre, moi ça a pas d'effet sur ma vie ». En ce sens, certain.e.s répondant.e.s indiquent adopter des comportements qu'on associe davantage culturellement aux femmes, soit parce qu'ils sont « un peu féminin, je suis toujours un gars calme » (Albert) ou qu'ils se conduisent de façon bienveillante, « j'ai tout le temps été généreux » (Daniel).

C'est également le cas de Charlie, qui est actuellement en questionnement sur son genre, comme il le mentionne ici : « mais t'sais, je me cherche encore en ce moment, ça va prendre un peu de temps ça. [...] en ce moment, pour moi, c'est comme se confronter, de se confirmer devant du monde alors, c'est comme, pour moi, ça me met mal à l'aise ». Afin de représenter son expression de genre dans sa vie personnelle, Louis a choisi une photo qui illustre ses cours de danse, un art qui lui permet d'exprimer ses émotions : « c'est une autre façon de m'exprimer avec mon corps et pas avec les mots. Puis en même temps, ça me fait découvrir, ça me fait connecter mes émotions avec mon corps que j'ai des fois de la misère à connecter avec les deux, là t'sais ».

Enfin, Étienne<sup>21</sup> a aussi témoigné d'une fluidité entre les genres masculins et féminins. En effet, ayant débuté une transition de genre il y a trois ans, il a toutefois dû cesser à cause des coûts

---

<sup>21</sup> Au moment de l'entretien, j'ai validé auprès d'Étienne le pronom qu'il préférerait employer afin de ne pas le mégenrer : « non c'est il astheure » (Étienne). Le mégenrage correspond au fait d'attribuer à une personne un pronom auquel elle ne s'identifie pas et représente une forme d'agression à l'encontre de l'individu (ATQ, s.d.; Canada, 2019).

exorbitants des démarches. Bien qu'il nomme s'accepter aujourd'hui en tant qu'homme, il souhaite dans le futur reprendre cette transition:

Ouais, j'ai commencé à être trans quand que v'là 3 ans. Et j'ai le tout lâchée, à cause que ça coute trop cher. [...] C'est très, très cher l'épilation. Mais regarde astheure, j'ai mon chum et on s'accepte comme je suis et je suis bien. J'me sentais trans au début, mais ça coûtait trop cher et à [nom d'une ville], c'est très cher. Comme là, si j'ai de l'aide ici encore à Montréal, de mes amis, oui je vais sûrement pouvoir redevenir une transsexuelle. - Étienne

#### 4.3.1.2 Sexualité et orientation sexuelle

Pour tous les répondant.e.s, la sexualité représente une façon d'exprimer leur identité et leur genre, et elle est intimement liée à leur orientation sexuelle. En effet, si aucune question du photovoix ne portait sur l'orientation sexuelle des participant.e.s, chaque individu a toutefois abordé ce sujet en identifiant les genres auxquels iels sont attiré.e.s ainsi qu'en exposant le lien avec leur métier, qui se pratique davantage auprès des hommes. Ainsi, pour débiter, Gustave mentionne que la sexualité favorise l'expression de soi, et par le fait même, est représentative de l'identité de l'individu : « là tu sais, l'expression de la personne à son meilleur, je pense, c'est dans sa sexualité ».

Pour Léo, l'orientation sexuelle et l'attirance sont intimement liées à sa façon d'exprimer son genre. Ainsi, lorsque questionné à ce sujet, il indique aborder une « masculinité vintage » qu'il associe à la culture gaie des années 90, comme il s'agit d'une époque charnière où il a annoncé son homosexualité, est déménagé à Montréal, puis a débuté le travail du sexe: « c'est l'époque où j'ai sorti du placard. C'est l'époque où j'ai connu mon premier chum. C'est l'époque à peu près où je suis venu vivre ici à Montréal. C'est celle où j'ai commencé le travail du sexe aussi quelques années plus tard ».

Deux répondants se sont dits davantage attirés par les femmes, mais être ouverts aux relations sexuelles avec des hommes, comme ils pratiquent cette activité avec ceux-ci dans le cadre de leur travail. C'est le cas de Simon qui d'emblée se dit hétérosexuel, puis se ravise en nommant être bisexuel : « ouais, même si je suis straight, ben je suis pas straigh, mais je suis bi, mais plus attiré

envers les femmes ». Il en est de même pour Daniel qui nomme être davantage attiré par les femmes : « dans le sens que dans ce temps-là, j'étais pas, même aujourd'hui, je suis vraiment aux femmes pis à l'argent ». Enfin, un répondant s'est dit hétérosexuel; il s'agit de Benoit.

En résumé, cette section a permis de relever que la majorité des répondant.e.s s'identifient comme homme, bien qu'ils mentionnent également une certaine fluidité au niveau du genre. De même, la sexualité et l'orientation sexuelle représentent des composantes essentielles de leur identité favorisant l'expression de soi. Dans la section suivante, il sera possible de se pencher davantage sur le travail du sexe pratiqué par les hommes.

#### 4.3.2 La pratique du travail du sexe des hommes

##### 4.3.2.1 Un métier professionnel qui se réalise auprès d'une clientèle masculine

Pour tous les individus interrogés, le travail du sexe constitue avant tout un métier. Daniel qui a pratiqué dans les années 2000 le travail du sexe emploie le terme « commerciaux » pour se décrire lui-même ainsi que les autres travailleurs du sexe qui pratiquaient avec lui dans le parc Charles-S.-Campbell. Ce concept fait ainsi référence au commerce et à la vente de services sexuels. Pour sa part, Gustave rappelle que le travail du sexe n'est pas qu'un acte sexuel rémunéré contre une somme d'argent; il peut se faire sous forme d'échange également, contre des biens, des services, ou toute autre forme de bénéfice : « sauf que t'sais, quand on parle de travail du sexe, pis tout c'est pas nécessairement tout le temps la notion de l'argent en tant que tel, t'sais ».

Les répondant.e.s ont également mentionné que leur clientèle est majoritairement constituée d'hommes, bien qu'il soit aussi possible de rencontrer des femmes, comme l'indique Daniel : « ouais, mais souvent, elles [les femmes] restaient dans le char. Mais ouais, c'est arrivé des couples, quelquefois ». Certains, comme Léo et Félix, ont également fait mention d'une clientèle « fétish », ce qui signifie qu'ils attirent davantage un certain type de personnes. Pour Léo, il s'agit de clients qui cherchent à rencontrer un corps n'ayant aucun tatou. Pour Félix cela peut être « des hétéros [qui] voulaient avoir des travestis. Fallait que je m'habille en femme ».

Dans leur entretien, Léo, Félix et Simon indiquent l'importance d'établir les différents critères du service vendu (tarifs, activités, durées) en toute transparence et de s'assurer de faire respecter ceux-ci en tout temps. Ces critères doivent de même être discutés à l'avance auprès de la clientèle : « t'sais, j'veux dire, tout ce qui est principes, critères, coûts, toutes les affaires de que, ça devrait déjà être comme, ça devrait être déjà tout confirmé quand je rencontre la personne t'sais » (Simon). Cela leur permet d'offrir un service de qualité qui se veut professionnel : « moi je me dis, je suis un professionnel, je suis honnête tout le temps. Je publie mes tarifs en ligne. Je veux dire, c'est ce chiffre-là. Tout le monde le sait, c'est écrit là, tout le monde peut le voir. Aujourd'hui, j'ai besoin de telle chose, ça me coûte tant » (Léo).

#### 4.3.2.2 Une relation humaine et authentique

Pour Simon, qui entrevoit son travail « comme une relation humaine » ou Benoit qui conçoit sa pratique passée comme une réponse à des besoins humains qui sont exprimés, le genre dans le travail du sexe renvoie à l'articulation d'une relation d'abord humaine et authentique:

Moi, j'essayais d'être leur ami. J'étais ce qu'ils recherchaient dans la rue, tard le soir, à tourner alentour, tu comprends. J'essayais de boucher le trou, ce qui manquait. J'essayais de donner un trill, j'étais là pour être un ami. J'étais là pour donner du soutien. Je baisais pas tout le temps. - Benoit

Par contre, je suis vrai, je suis moi. [...] T'sais, tu vas me voir, ça va être moi pis quand tu vas me voir sur la rue, ou ou n'importe où, au resto le plus chic, ça va être moi. Ça va être la même personnalité. [...] L'authenticité, mais tout en étant différent, je sais pas, en s'adaptant à chaque style. - Simon

Ainsi, plusieurs répondant.e.s ont mentionné demeurer authentique auprès de leurs clients. Cette sincérité se manifeste tout d'abord, selon Simon, par le fait d'accepter d'aimer avoir des relations sexuelles avec d'autres hommes : « je pense que c'est le départ, le point de départ de n'importe quoi, dans tout, tout ce qu'on fait comme dans l'industrie, là pour travailler, puis faut accepter le fait qu'on aime ça faire ça avec des hommes mettons ou qu'on aime pas ça ».

Pour Daniel, cette authenticité se réalise dans le corps à corps. Comme il l'explique, une fois les vêtements tombés, les individus se retrouvent à nu l'un devant l'autre, venant ainsi créer une relation « naturelle » entre eux : « [...] ton linge tu vas le perdre assez vite fait que ton genre, ce que t'as l'air, c'est ce que t'es là, tu comprends? So, what you can see is what you can get ».

Pour Benoit, cette authenticité se vit dans sa relation auprès de ses clients, notamment en employant son véritable prénom : « je faisais mes clients, je donnais mon vrai nom ». Daniel, Di Angelo et Simon mentionnent également qu'ils demeurent toujours sincères et réels auprès de leurs clients, bien qu'il soit possible de s'adapter afin de répondre à des demandes spéciales. Par exemple, Di Angelo explique que comme il se considère comme un homme « top » dans ses relations sexuelles personnelles, ce rôle se maintient auprès de ses clients : « j'essaie d'être moi-même, je suis authentique ».

En résumé, le travail du sexe des hommes est défini par les répondant.e.s comme un métier professionnel qui se réalise via la création d'une relation humaine et authentique avec ses clients. Dans la section suivante, le travail du sexe sera présenté comme performance du genre.

#### 4.3.3 La performance

Les répondant.e.s ont indiqué à de nombreuses reprises que le travail du sexe comporte une dimension de performance et de théâtralité afin de répondre aux fantasmes des clients, tel que l'indique Léo : « oui, parce que le fantasme sexuel des uns, c'est ça, le travail du sexe autant que la porno fonctionnent aux fantasmes ». Ainsi, selon ce même répondant, les clients qui recherchent les services d'un TdS veulent plus qu'un simple échange sexuel : « des clients en recherche, recherche du drame, recherche du entertainment, beaucoup de distractions ce côté-là ».

Pour Simon et Daniel, cette performance est possible parce qu'ils demeurent en contrôle de l'interaction, comme cette citation de Simon le mentionne : « c'est une job où est-ce qu'on a le contrôle ». Daniel pour sa part démontre l'idée de performer pour ses clients tout en demeurant en contrôle de l'activité. Il offrait ainsi un spectacle : « c'est moi qui dictais la donne, c'est moi qui

partais le tempo, c'est moi qui joue de la guitare, eux autres, ils foutent rien. C'est moi qui donne le show. C'est moi qui fais le spectacle qui donne, qui en donne [...] ». Cette performance peut alors passer par les vêtements utilisés, comme l'indique Daniel : « pis je me changeais plus de linge que d'autre chose. C'est payant, le look, ce que t'as l'air ».

Pour certains répondant.e.s, pratiquer le travail du sexe fait référence à une performance exagérée de son genre, ou d'un autre genre. Ainsi, dans son entretien, Léo indique que ses clients recherchent auprès de lui une masculinité exacerbée. Pour répondre aux désirs de ceux-ci, il doit tout d'abord exagérer certains éléments de son physique : « non, c'est parce que, il faut dire que dans le travail du sexe, trop souvent, pour attirer la clientèle, on en montre beaucoup, on en met beaucoup, on en invente, on en dit beaucoup ». Puis, lorsqu'il les rencontre, il doit mettre en scène sa masculinité :

Et ça je dis si on en revient en termes de genre, c'est ça, comme je disais plus tôt, je vends du rêve. Donc la masculinité que j'exhibe bon est un peu comme exacerbée. Bon, des fois je porte du camouflage, des morceaux de surplus d'armées qui viennent un peu de mon héritage punk, d'avoir été très proche de la communauté punk un temps. Alors j'en mets un peu sans nécessairement faire croire des choses. - Léo

Il peut alors intégrer dans sa performance certains comportements associés à la masculinité comme les sports de combat, ou en ayant l'air agressif :

Mais c'est ça, donc j'essaie d'être, c'est ça, j'essaie d'avoir pas l'air trop extrême, mais avoir l'air plutôt vintage. C'est juste comme bon, avoir l'air rude, mais pas violent, avoir l'air masculin, mais pas agressif. [...] Oui, je suis un sportif, je me garde en forme, je fais des sports de combat, j'amène des éléments de ça, des fois, sans aller trop loin, sans, sans nécessairement, y'a des gens qui veulent la domination, du Sadomaso, mais y'en a pas tant que ça. Alors, c'est être capable de prendre les gens où ils sont. - Léo

D'autres répondants ont également indiqué que les travailleurs.euses du sexe sont amené.e.s à performer un genre différent auprès de leurs clients. Di Angelo et Daniel n'ont pas réalisé ce type de performance. Toutefois, ils considèrent qu'il s'agit d'une pratique commune dans l'industrie du sexe, car elle permet, par exemple, d'attirer davantage de clients : « je sais qu'un de mes amis fait ça pour faire plus de clients. Il pogne plus » (Di Angelo).

Albert et Félix ont tous deux performé un genre différent dans leur travail. Sans vouloir élaborer davantage, Albert mentionne à quelques reprises dans son entretien avoir fait du spectacle en tant que femme : « j'ai déjà été elle, mais seulement en show. Mais ça c'est une autre histoire ». Ainsi, plus tard dans son entrevue, il indique qu'il existe une différence entre le genre vécu dans sa vie personnelle et son travail : « c'est deux choses différentes de ce qu'on est, ou ce qu'on ce qu'on fait sexuellement est une autre chose complètement différente, t'sais ». Pour sa part, Étienne explique que bien qu'il demeure un homme en son for intérieur, il performe dans son travail à la fois les genres féminins et masculins : « r'garde, moi, je vais le dire. Quand que j'avais commencé ma carrière, je faisais les deux. J'étais homme et transsexuelle. Travesti ». Comme femme, il chargeait plus cher comme il y avait davantage de préparation à effectuer : « fallait que je m'habille en femme. J'allais chez eux, j'allais faire ma job et je revenais à la maison habillé en femme. Mais je chargeais plus cher. Parce que je me maquillais, ça touchait à tout. Mais en homme, j'étais en homme, je chargeais le prix régulier ». Enfin, Étienne a également réalisé de la danse dans les deux genres, le jour en tant que femme, et le soir en tant qu'homme :

Ben moi dans le temps, c'était un show de DragQueen et je dansais en tant que transsexuelle. Parce qu'en bas, t'as des danseuses et t'as des danseuses transsexuelles au [nom de bar]. J'allais danser là et c'était payant pour moi. Et il y avait beaucoup d'argent à faire quand tu étais transsexuelle à danser aussi. Moi j'allais là le soir, le jour, je faisais le bar [nom de bar]. - Étienne

En somme, le travail du sexe des hommes peut être compris comme une performance des genres tant masculin que féminin. Dans la section suivante, les différentes complications pouvant être rencontrées dans la pratique du TdS seront présentées.

#### 4.3.4 Les échanges contre des biens, un toit ou de la consommation<sup>22</sup>

Les répondant.e.s. ont témoigné de deux problèmes qui surviennent dans leur pratique du travail du sexe. Il s'agit tout d'abord des échanges de services sexuels contre des biens qui s'appuient sur des non-dits et qui créent une relation de dépendance financière entre le client et le.a

---

<sup>22</sup> Il importe de préciser que ce ne sont pas tous les travailleurs.euses du sexe qui consomment des drogues.

travailleur.euses du sexe. Le second est la consommation de drogue. Si cette consommation peut agir comme une motivation à pratiquer le travail du sexe, elle peut tout autant occasionner des conséquences négatives en rendant les individus moins autonomes dans leur pratique.

Gustave a débuté vers l'âge de 16 ans à échanger des actes sexuels contre des services, des biens ou divers bénéfices. Il était en fugue des centres jeunesse et dormait à l'extérieur dans un parc situé dans le Village. Durant cette période, alors qu'il travaillait dans un café, un collègue de travail lui avait offert un toit pour dormir contre une relation sexuelle : « mais encore là, y'a un serveur qui lui était là, puis il m'a dit « ben ça a pas d'allure que tu sois comme en fugue dehors sans avoir de la place », [...] ça fait qu'il m'avait dit bon ben viens chez moi puis ça encore là c'était en échange de rapport sexuel, t'sais ». Présentement en situation d'itinérance depuis 32 mois suite à une rupture amoureuse, Gustave entretient une relation d'amitié avec un homme plus âgé avec qui il échange des faveurs sexuelles contre un lieu où dormir. Il nomme toutefois trouver cette relation complexe, comme elle est parsemée, selon lui, de « non-dits ». En ce sens, l'échange de services sexuels avec cette personne n'est pas décidé à l'avance et se base plutôt sur le sentiment de devoir redonner à l'autre: « pour ça, il faut qu'éventuellement, je me montre intéressé pis que je fasse des avances, sinon il change d'attitude, comme là tantôt pis il devient comme vraiment désagréable ». Gustave mentionne qu'il a toujours préféré cette forme d'échange à l'idée de recevoir de l'argent. Toutefois, cette situation l'interroge et il aimerait être plus indépendant financièrement.

Par ailleurs, certains.e.s répondant.e.s ont énoncé qu'il existe une certaine dialectique entre la consommation de substances et la pratique du travail du sexe. En effet, Benoit et Charlie, qui ont tou.te.s deux une expérience de consommation, disent que la pratique du TdS permet de générer des sommes d'argent importantes et représente une condition favorable pour consommer. Comme l'indique Benoit : « parce que sérieux t'en fait de l'argent pour te procurer de la drogue, ça t'en prend de l'argent. Ça t'en prends de la drogue ». D'ailleurs, Benoit précise que la consommation de drogue se réalise parfois avec les clients : « j'ai fait des speed balls. J'ai goûté à ça avec des clients ». Daniel va dans le même sens en indiquant qu'autrefois, il avait besoin de sommes d'argent importante pour répondre à ses différentes dépendances : « je jouais d'in machines, je sniffais pis je fumais en plus. Non, ça coût[ait] très cher là, sans niaiser, une journée avec moi ».

Simon nous informe que la consommation de drogue entraîne toutefois plusieurs conséquences négatives sur la pratique du travail du sexe. Consommant lui-même du crack, il indique ne plus être capable d'être autonome dans sa pratique ni attirer les mêmes clients. Dans ce contexte, il ne peut recommencer à faire de l'escorte, une pratique qui est davantage indépendante et qu'il apprécie plus particulièrement : « le fait que je prends de la drogue, je ne peux plus runner comme avant. Je ne peux plus annoncer, puis marquer que je prends de la drogue. J'aurais plus le même type de personne. Le monde peut m'associer tout de suite aux drogues, ça peut tout gâcher one shot ».

Ainsi, les répondant.e.s. ont témoigné de deux problèmes qui surviennent dans leur pratique du travail du sexe. Il s'agit des échanges de services sexuels contre des bénéfices qui créent une relation de dépendance financière et la consommation de drogue. La prochaine section présentera les différents avantages à la pratique du TdS.

#### 4.3.5 Les avantages du travail du sexe et les facilitateurs

Les répondant.e.s ont mentionné plusieurs avantages au travail du sexe. Il s'agit de 1) rencontrer de nouvelles personnes, 2) faire de nouvelles expériences; 3) vivre pleinement sa sexualité, 4) subvenir à ses besoins; 5) appartenir à une communauté. Tout d'abord, étant un métier tourné vers l'humain, le travail du sexe permet aux individus de faire connaissance avec de nouvelles personnes. Il s'agit d'un aspect intéressant du travail de Di Angelo : « mais j'aime ça rencontrer du monde [...] » et de Léo : « en plus je suis exposé à des gens de toutes sortes de milieux ». C'est aussi le cas de Daniel qui indique que son emploi lui a permis de faire connaissance avec des personnes influentes et de rencontrer son premier amoureux : « c'est de même que j'ai rencontré mon réalisateur ».

C'est aussi une façon de faire de nouvelles expériences et de connaître de nouvelles réalités comme l'indique Di Angelo : j'ai pogné un client à moment donné, il voulait que je l'étrangle. Fallait que je fasse une scène comme si j'étais dans une secte [...] puis il m'a payé 150 piasses pour que je l'étrangle ». Pour Albert, son travail lui a permis de voyager. Il garde d'ailleurs un souvenir très positif de cet événement : « c'était avec un client. C'était un beau voyage. On avait été à l'hôtel ».

Pour Félix et Léo, exercer ce métier leur permet de vivre pleinement leur sexualité. Félix pour sa part indique que cet emploi lui procure du plaisir : « ouais, ça va faire trois ans pis j'aime ça, ça me fait du bien aussi en même temps ». Quant à Léo, il indique que son travail lui permet de vivre pleinement sa sexualité auprès d'hommes et qu'il se sent désiré : « [...] à l'époque de mon coming out, ça quasiment été comme, c'est devenu plus facile de vivre ma sexualité à travers le travail du sexe plutôt qu'en cherchant ou en cruissant comme tout le monde, bizarrement ».

Le travail du sexe représente également une façon de gagner de l'argent rapidement. Ainsi, pour Daniel, Benoit et Gustave qui vivaient une situation précaire, le travail du sexe s'est avéré un emploi accessible leur permettant de subvenir à leurs besoins. Ainsi, Daniel indique qu'à sa sortie des centres jeunesse, il a pris l'autobus pour se rendre à Montréal. Cherchant un emploi rapidement, il a contacté à son arrivée un salon de massage via une annonce qui figurait dans le magazine Fugues. Le gérant est alors venu le chercher et Daniel a maintenu cet emploi pendant six mois : « c'était la première fois que je descendais jusque-là de Berri à icitte, puis il me dit, « attends-moi là, j'arrive ». Puis lui, il est parti de la rue là, puis il est venu chercher, t'sais. Je suis resté six mois dans sa cave à faire des massages ». Pour sa part, Benoit indique qu'après avoir été incarcéré à l'âge de 19 ans, il s'est retrouvé sans logement : « mais pareil, quand je suis sortie de là, j'ai fait un gros 360 dans le parking pis j'avais pas nulle part où aller pis quand que je suis arrivé à mon appart que j'avais perdu, je pouvais plus rentrer ». Il est donc demeuré à Montréal où il réalisait un travail dans des conditions difficiles. Un collègue lui a alors suggéré de pratiquer le travail du sexe : « avant de me retrouver ici, j'étais à Berri, pis là je travaillais dans un frigidaire froid à moins 60 dans des légumes. Puis y'a un gars qui m'a dit [...] moi j'ai une autre façon de faire de l'argent. C'est comme ça que j'ai connu ça ici. Je suis venu ici pis j'ai pas lâché ça. C'était comme de l'argent facile ».

Enfin, pour ces mêmes deux répondants, pratiquer le travail du sexe était synonyme d'appartenir à une communauté pour laquelle ils ressentaient un sentiment d'appartenance. Ainsi, pour Benoit et Daniel qui se sont retrouvés en situation de précarité par le passé, les endroits où ils pratiquaient leur métier figuraient comme des chez-soi où ils étaient entourés d'individus qu'ils appréciaient. Pour Benoit, il s'agit du parc Charles-S.-Campbell : « c'était ma maison avant de la connaître. [...]

Quand j'avais nowhere où aller ». Il en est de même pour Daniel qui considérait l'ancien Club Sandwich comme un lieu où il se sentait chez-lui et où il « faisai[t] la pluie pis le beau temps ».

Tel qu'en témoignent les répondant.e.s, il y a plusieurs raisons pour débiter puis maintenir un emploi dans l'industrie du sexe. Bien que ces raisons soient nombreuses, il est possible de constater qu'elles ont toutes pour point commun de répondre aux différents besoins des individus rencontrés. Dans la section suivante, les diverses injustices vécues par les travailleurs.euses du sexe ainsi que leurs stratégies afin de les combattre seront décrites.

#### 4.4 Le point de vue des répondant.e.s quant aux injustices vécues et les demandes de reconnaissance

Les répondant.e.s ont été invité.e.s à s'exprimer sur les différentes injustices vécues dans l'expression de leur genre et dans la pratique du TdS. Celles-ci sont au nombre de trois : 1) les injustices relationnelles; 2) les injustices juridiques; et 3) les injustices sociales. Ces discussions sur les injustices vécues les ont ensuite conduits à énumérer les diverses stratégies qu'iels mettent en place afin de subvertir ces contraintes et ainsi réclamer une certaine reconnaissance sociale. C'est ce que nous verrons au point 4).

##### 4.4.1 Les injustices relationnelles

Les répondant.e.s ont énoncé deux types d'injustices relationnelles. Il s'agit des violences sexuelles et l'incapacité à débiter et maintenir une relation amoureuse.

###### 4.4.1.1 Objectivation et violences à caractère sexuel

Lors de son entretien, Di Angelo s'est exprimé sur le fait qu'il lui arrive parfois de se sentir objectivé dans son travail ou de ressentir une certaine pression à réaliser des actes sexuels alors qu'il n'est pas consentant : « y'en a qui m'ont traité comme des objets. T'sais, ah ouais. Comme

moi, je fais des fellations en chanson. Je pogne le pénis pis je fais badaboudi, ahhh (en chantant). Pis là, je fais juste faire ahh, là il veut me la mettre dans bouche. Ah ouais? ». Il renchérit dans l'entretien en expliquant que bien qu'il blague avec les pénis de ses clients, il n'accepte pas de faire de fellations. Toutefois, certains clients tentent tout de même de l'obliger à réaliser cet acte sexuel, ce qu'il refuse.

Suivant les propos de Di Angelo, Simon explique dans son entretien que les hommes escortes sont parfois amenés à poser des gestes sexuels avec lesquels iels ne sont pas confortables ou pour lesquels iels sont non-consentant.e.s. Il nomme que les travailleurs.euses du sexe peuvent alors avoir des difficultés à mettre leurs limites, à cause de leur « égo », ou par la façon qu'iels se perçoivent. Il y a également la dimension pécuniaire qui rentre en ligne de compte et qui les empêche d'« être transparent » en nommant ce qu'iels apprécient, et au contraire, ce qu'iels n'aiment pas:

Je veux dire, comme pour les hommes, mettons en tant qu'escorte hommes, les injustices ça va être quelque chose qu'on va faire, de forcer, qu'on veut pas faire genre, mais t'sais, mais qu'on on se dit notre ego ici, OK, mais il faut le faire là pour le cash ou, ah faut le faire, c'est la job t'sais mais ça nous tente pas vraiment. Mais ça on devrait dire non [...] ben, pis être vrai, être vrai envers soi-même pis c'est ben dur pour les hommes parce que on a notre ego, justement. - Simon

Réaliser ces actes sexuels alors que les travailleurs.euses du sexe ne sont pas consentant.e.s les amène, selon Simon, à perdre leur identité : « parce que des fois, on se ment à nous-mêmes. [...] Après ça, tu sais plus, tu perds ton identité. Tu sais plus vraiment, tu penses aimer quelque chose, mais tu te rends compte que, au fond, t'aimais pas ça, tu faisais juste ça pour une autre raison ».

Deux répondants ont également témoigné avoir vécu des agressions sexuelles. Ainsi, Étienne raconte une expérience vécue alors qu'il travaillait : « moi, je veux plus revivre qu'est-ce que m'ait déjà arrivé. Je me suis fait forcer à me faire pénétrer. Le gars m'a violé quasiment ». Ensuite, Gustave qui échangeait des services sexuels contre un lieu où dormir indique également avoir subi une telle agression alors qu'il était mineur et en situation d'itinérance. Cette agression s'est produite sur son lieu de travail: « même le gars qui m'a engagé, ça s'appelle [nom du café], t'sais, il a profité d'une occasion où j'étais complètement saoul pour me faire la passe en arrière de son bar ».

Les injustices relationnelles peuvent également être des événements survenus dans le passé qui ont un impact sur la pratique du travail du sexe. Ainsi, Benoit et Charlie ont tous les deux indiqué avoir vécu des abus sexuels dans l'enfance. Benoit fait une corrélation entre les abus vécus dans sa jeunesse et le fait d'avoir pratiqué le travail du sexe : « si tu te fais violer, ça va t'enlever quelque chose, tu vas rusher toute ta câlisse de vie. [...] Ben dans un certain sens, ça rapporte à ça, parce que j'aurais pu, ce que j'ai subi dans ma jeunesse qui m'a comme genre perdu assez pour que je me ramasse à faire qu'est-ce que j'ai pu faire là-bas ».

#### 4.4.1.2 « Une vie en solo »

Trois répondants ont également indiqué que le travail du sexe est corrélé à la solitude comme il peut être difficile d'entretenir une relation amoureuse à cause des tabous associés à cette pratique. C'est pourquoi ces répondants nomment que le travail du sexe correspond à « une vie en solo » (Di Angelo) :

Mon ex était escorte osti pis moi aussi. Pis ça fucké la relation. [...] Je suis allé chez eux pour la première fois moi. Je l'ai embrassé pis je suis allé me taper un client drette après. J'ai dit « ah je reviens, je vais aller chercher 150 piasses ». Je suis allé me faire sucer par un client. Mais je lui ai pas dit. Elle aurait capoté. - Di Angelo

« Ouais, ça, c'est vraiment clair que je considérais, que je pourrais avoir difficilement quelqu'un dans ma vie, si je faisais ce travail-là, comprend-tu? [...] Ça réprimé beaucoup de choses. Moi c'est même une de mes injustices ». - Alfred

Alfred compare cette solitude à une prison relationnelle : « pour moi, une prison intérieure aussi [...] on pourrait dire que j'ai pas eu 4 chums dans vie pis ça s'est arrêté à 20, 21. Donc, c'est ça. C'est une réalité. C'est peut-être aussi une prison intérieure. On n'a pas beaucoup de fables, une grande solitude ». Di Angelo renchérit en nommant que les tabous associés à cette pratique obligent les travailleurs.euses du sexe à mener une double vie en cachant leur métier : « c'est pas le fun de faire une double vie. Je l'ai fait une fois dans ma vie là. Asti mentir, je trouvais ça rushant. Ouais, de ce que je faisais, genre des affaires de mêmes, cacher, pas dire toute, pas être, cacher qu'est-ce que je faisais « pis là t'étais où? », « Ahhh, je suis allé chez des amis ».

Benoit explique quant à lui avoir cessé le travail du sexe à un certain point comme il était tombé amoureux d'une personne qui habitait en face de son lieu de travail. Il ne pouvait donc plus continuer son métier : « elle travaillait l'autre bord de la rue. Moi, je venais icitte pis a travaillait là [...] pis en avant du parc, elle avait son appartement. Pis je pouvais pu ben ben tourner quand je me suis pogné c'te blonde-là, genre. Ça a été comme pas mal la fin pour moi de tourner là ».

En sommes, les répondant.e.s ont vécu deux formes d'injustices relationnelles. Il s'agit des agressions sexuelles qui sont vécues à l'intérieur ou à l'extérieur de la pratique du travail du sexe et la solitude engendrée par les tabous entourant cette pratique. Passons maintenant aux injustices juridiques.

#### 4.4.2 Les injustices juridiques

Tout d'abord, l'achat de services sexuels étant criminalisé dans notre société, les répondant.e.s ont tenté d'illustrer par la photo les différentes contraintes juridiques qui les briment dans leur capacité d'exercer leur métier. Léo a ainsi photographié un panneau de signalisation afin de représenter le fait que le travail du sexe n'est pas un métier acceptable dans notre société : « alors je voyais deux interdits en face, j'ai pensé à ceux-là, mais oui il y a des interdits qu'on se demande, « hm, est-ce que c'est raisonnable d'interdire ceci ou cela. [...] Et l'enfer de ce panneau-là, [...] faut choisir : à gauche ou à droite? Non, tout droit c'est pas acceptable comme chemin ». Suivant ces propos, il est possible d'identifier deux formes d'injustices juridiques. Il s'agit des lois qui précarisent les travailleurs.euses du sexe puis la répression policière.

##### 4.4.2.1 Des lois qui précarisent les travailleurs.euses du sexe

Au travers des entretiens avec les répondant.e.s, il a été possible de constater que les différentes lois mises en place par le passé afin d'encadrer la « prostitution » contraignaient les travailleurs.euses du sexe à devoir exercer leur métier dans des conditions difficiles. C'est le cas d'Albert qui a pratiqué le TdS à l'extérieur : « c'est que des fois c'est déjà arrivé dans les ruelles,

t'sais, sur le coin. On va dire sur le vite ». Parmi ces conditions difficiles, on retrouve également le fait de devoir attendre de longues heures, sans savoir si un client se présentera, comme l'indique Benoît : « si tu veux traverser l'autre bord pis t'assir là pour la prendre en direction genre, comme si ça serait [...] je sais pas quelque chose qui attend. [...] Parce que j'ai beaucoup attendu ».

Pour Léo, les changements législatifs effectués par le gouvernement conservateur en 2014 ont entraîné plusieurs conséquences négatives pour les travailleurs.euses du sexe. La première est le fait que les travailleurs.euses sont devenu.e.s des victimes alors que leurs clients sont vus comme des exploités : « mais tout le monde autour, même les bons clients, même les gens qui nous respectent, sont des criminels, sont des abuseurs, sont des agresseurs ». De même, ce changement a entraîné selon lui une perte considérable de clients, notamment pour les individus fréquentant RÉZO : « j'ai vu des gens au local de RÉZO, par exemple, qui me disaient « avant les nouvelles lois, j'avais peut-être je sais pas, trois clients par semaine, maintenant j'en ai trois par mois », les gens ont peur d'être arrêtés et on les comprend ». Devant la diminution de la clientèle, les travailleurs.euses doivent parfois se tourner vers des clients qu'ils ne prendraient pas en temps normal : « ouais, des fois on est obligé de prendre ce qui a » (Di Angelo).

Il en est de même du travail réalisé en groupe. Ainsi, la collaboration entre individus pratiquant le travail du sexe est brimée comme ils peuvent être taxés de proxénétisme: « [...] ça peut être dangereux de faire des duos. Tu sais, tu peux pas, à ce qu'il paraît, tu peux pas dire à ton ami, hey je te réfère. C'est dans l'angle du proxénétisme » (Simon). Léo renchérit en indiquant que les travailleurs.euses du sexe peuvent difficilement se conseiller : « il y a rien qui a été moins documenté que comment fonctionne la sexualité gaie. On donne pas de cours aux gens qui entre dans l'industrie du sexe. C'est même, ça va même à l'encontre du Code criminel d'enseigner comment être travailleurs du sexe ».

#### 4.4.2.2 La répression policière

Plusieurs répondant.e.s ont fait mention de la forte répression policière qui survient à l'encontre des travailleurs.euses du sexe. En ce sens, Albert a été incarcéré à quatre reprises pour avoir

pratiqué le travail du sexe. Il a alors eu des amendes de 500\$. Il décrit son expérience ainsi : « ben, c'est pas compliqué. Tu passes en cours, tu te sens un peu jugé. C'est pas le fun ». Il en est de même pour Étienne qui a été incarcéré trois ans. Il a été reconnu coupable d'avoir pratiqué le travail du sexe sans avertir ses clients qu'il a le VIH, bien qu'il soit indétectable : « ok c'est pas parce que je suis indétectable que j'ai pu transmettre le VIH à la personne. Ok, il a été me poursuivre avec trois autres personnes comme de quoi que j'avais le VIH, pis que je lui avais pas dit, Ok, j'ai fait trois ans de prison pour ça ».

De même les participant.e.s ont longuement parlé du « ménage » réalisé dans le parc Charles-S.-Campbell qui a endigué tout travail du sexe des hommes. Iels indiquent que les policiers.ères tentaient autrefois de contrôler l'endroit en faisant de nombreuses descentes, comme l'indique Étienne : « le parc que je t'ai amené dans le temps, c'est un parc de ça. Mais asteure c'est pu de même à cause de la police. Y'ont fait un gros ménage ». Daniel renchérit : « les bœufs ont bosté à cause de ça, ils ont fait plein de descentes ».

Ainsi, tel que démontré dans cette section, la répression policière qui était davantage présente avant le changement de lois brimait autrefois les individus qui échangeaient des services sexuels. Bien que les différentes lois encadrant la « prostitution » aient été modifiées afin de protéger les travailleuses du sexe, celles-ci continuent aujourd'hui de précariser les individus qui réalisent ce travail. La prochaine section permettra d'aborder la dernière sphère d'injustice qui est sociale.

#### 4.4.3 Les injustices sociales

Les injustices sociales ont longuement été abordées par les répondant.e.s. Il s'agit des discriminations vécues en lien avec la pratique du travail du sexe et les discriminations associées à l'orientation sexuelle.

##### 4.4.3.1 Discriminations, invisibilité et déni de reconnaissance

Lors de leurs entretiens, les répondant.e.s ont abordé trois types d'injustices sociales qu'ils rencontrent dans leur travail. Il s'agit des discriminations, de l'invisibilité et du manque de

reconnaissance sociale. Tout d'abord, Albert a mentionné que les travailleurs.euses du sexe qui exercent leur métier à l'extérieur sont souvent pointés du doigt par les passants : « fait qu'on parle, t'sais quand on fait le coin de rue, si tu fais le coin de rue pendant toute une journée, t'es spotté t'sais, autant par soit les policiers ou soit par les humains qui habitent dans le coin et tout. Ils vont le savoir ». Pour Léo, les discriminations se vivent via le harcèlement de certaines personnes à l'égard des travailleurs.euses du sexe. Comme il l'indique, il s'agit d'une perte de temps et de revenue pour le.a travailleur.euse ainsi qu'une forme de violence : « des gens qui nous téléphonent et qui se masturbent en nous contant fleurette. Ah! Des gens qui nous envoyaient un numéro sur pagette qui était pas le leur, mais celui d'une autre personne dans le métier. Alors il y en avait deux de dérangés en même temps ».

Selon Albert, Di Angelo et Simon, le travail du sexe des hommes est une pratique incomprise et non reconnue. Albert explique pour sa part ne pas souhaiter être reconnu comme TdS afin de ne pas être jugé : « c'est un gros paradoxe d'être reconnu. [...] Souvent même, on évite d'être reconnu, t'sais. On est souvent jugé, t'sais ». Simon, quant à lui, associe ce manque de reconnaissance aux enjeux reliés au sexisme, au racisme et aux préjugés entourant la consommation.

Ensuite, Léo considère que le TdS des hommes est une pratique invisible contrairement à celui pratiqué par les femmes: « du fait que pour le public, on parle d'abord des travailleuses du sexe et pas des travailleurs, c'est comme, ok, c'est une occupation de femmes. C'est ça le cliché, c'est une occupation de femme, donc on oublie qu'il y a des hommes dans le domaine, pour le meilleur et pour le pire ». Il associe cette invisibilité à certains privilèges faisant en sorte que les travailleurs du sexe sont moins la cible de contrôle répressif des autorités : « dans le cas des hommes, on est très invisible. Donc, quand on est dans un régime plus répressif qui cherche à débusquer des gens pour les empêcher de travailler, on est invisible ». Si cette invisibilité peut entraîner certains effets bénéfiques, elle ne permet toutefois pas de reconnaître les travailleurs du sexe dans leur pratique : « en fait, c'est qu'on pense pas à nous. Quand c'est le temps de parler de nos situations, on oublie qu'il y a aussi des hommes ». Cette invisibilité se matérialise également dans le fait que les travailleurs du sexe tendent à ne pas dénoncer les situations problématiques vécues : « alors des bulletins, des listes de mauvais clients, c'est bon, mais les hommes ont rarement dénoncé beaucoup de mauvais clients. C'est pas dans la culture que les hommes coopèrent où fonctionnent en groupe » (Léo).

Enfin, pour Albert, ces discriminations sont à la fois reliées à sa pratique du travail du sexe et son orientation sexuelle. Ayant le statut de travailleur du sexe gai, Albert se considère comme une minorité : « en plus, dans mon cas, je suis gai, OK? Donc, je suis dans une minorité par rapport au monde social et en plus je faisais du travail du sexe, donc j'étais une minorité d'une minorité ».

#### 4.4.3.2 Les discriminations associées à l'orientation sexuelle et la transformation du Village

Tout d'abord, les répondant.e.s ont fait état des différentes discriminations vécues en lien avec leur orientation sexuelle. Pour deux personnes, ces discriminations se sont tout d'abord actualisées par une coupure de liens avec un membre de leur famille, comme l'indique Gustave : « j'ai parlé à mon père récemment, on a repris le lien, puis lui tu sais, que ma sœur soit aux femmes, puis que moi je sois gai, lui, c'était hors de question tu sais, lui acceptait pas là ». Ensuite, Félix énonce que les discriminations se vivent également au travers des insultes et des gestes d'agression de la part d'inconnus : « il y en a beaucoup, là voilà même pas quelques années, y'a des gais qui se faisaient battre dans les parcs-là ». Gustave renchérit en racontant une situation qui l'a grandement inquiété : « puis j'avais acheté une calotte pis était rose la calotte [...] puis là y'a un gars qui semblait drunk, là il marche un petit peu, puis il se revire de bord, puis il dit en anglais, « ah, tu serais pas toi homosexuel toi par hasard? ». Puis il s'en venait vers moi comme agressif ». Enfin, Léo considère qu'il subsiste également des stéréotypes à l'égard des personnes gaies : « il y a des clichés d'hommes efféminés, il y a des clichés de gens qui ont de la sexualité très oh là, là, n'importe qui, avec n'importe qui. Ça couche partout, ça va au sauna, ça va à gauche, à droite ».

Par rapport aux transformations dans le Village, les répondant.e.s ont mentionné des sentiments mitigés envers ce secteur. Si certain.e.s ont énoncé que le Village demeure un lieu essentiel afin d'exprimer leur genre, plusieurs ont toutefois noté une transformation du quartier qui s'actualise par la fermeture de ses établissements, comme l'indique Étienne : « il est important, le Village, on a failli le perdre, on l'a pas encore perdu. Parce qu'il y avait beaucoup de choses qui fermait et on a jamais pensé que le monde aurait ouvert d'autres choses. Regarde le Drugstore, le Club Sandwich ». Daniel, pour sa part, mentionne que le Village a trop changé et déplore que ce quartier soit vu comme une attraction touristique : « mais regarde, ils viennent icitte avec leur poussette. On est dans le Village, icitte, y'est sensé avoir des guidounes un peu partout. [...] Mais avec des

bébés, c'est quoi tu veux? C'est comme une attraction touristique. Hey, viens, on va aller voir comme les gais vivent ». Charlie va dans le même sens en mentionnant que le Village est devenu trop touristique et qu'il a perdu son âme : « le Village est pas qu'est-ce qu'il était. Je trouve c'est devenu, je sais pas, c'est trop commercial. Avant c'était plus alternatif, plus underground... Astheure, c'est rendu une affaire touristique. It lost it's heart ».

Pour sa part, Daniel, mentionne que le Village pouvait représenter un lieu de répression. Il indique qu'à une certaine époque, il se faisait constamment solliciter pour des actes sexuels dans la rue, alors même qu'il ne travaillait pas : « tu pouvais arriver ici à 8h le matin, tu te promenais, aller au dépanneur, [...] ben j'avais de la misère à aller au dépanneur, c'est sûr, on m'offrait 20 piastres, blablabla, c'était fatigant à longue ». Certain.e.s, comme Charlie et Gustave, ont d'ailleurs également mentionné ne plus souhaiter fréquenter le Village, notamment à cause de la drogue qui y circule et de la violence, comme l'indique Charlie : « je pense qu'il y a une hausse de consommation, puis ça se voit dans la rue, ça c'est sûr et certain qu'il va avoir des crimes pour ça, là. En tout cas, moi, je préfère plus être là parce que je pense à ça va dégénérer d'après moi ».

Ainsi, comme en témoignent les répondant.e.s, les injustices sociales se vivent au travers des discriminations, de l'invisibilité et du déni de reconnaissance. De même, la crainte de perdre un lieu permettant d'exprimer son genre et les discriminations homophobes vécues représentent des injustices qui briment les individus dans leur quotidien. Voyons maintenant les stratégies que mobilisent les répondant.e.s pour faire face à ces injustices.

#### 4.4.4 Les différentes stratégies déployées pour contrer les injustices

Dans cette dernière section, je décris les nombreuses stratégies élaborées par les répondant.e.s leur permettant de faire face aux injustices vécues. Il s'agit des stratégies pour exprimer leur genre, puis celles qui leur permettent de réaliser leur travail.

#### 4.4.4.1 Les stratégies pour exprimer son genre et sa sexualité

Au cours des entretiens, il a été possible de constater que certains lieux ou établissements sont essentiels aux répondant.e.s afin d'exprimer à la fois leur genre, mais également pour exercer leur métier. C'est d'ailleurs sous ce thème qu'il est possible de regrouper la plupart des photographies prises par les participant.e.s. Si les lieux sont utilisés par certain.e.s davantage pour leur plaisir personnel, ces mêmes lieux correspondent pour d'autres à des endroits de choix pour recruter ou rencontrer leurs clients. Ainsi, il a été possible d'identifier trois types d'endroits qui représentent des « safe space » (Léo) pour les individus interrogés. Il s'agit du Village, des saunas et des bars.

Plusieurs participant.e.s ont nommé que le Village est un lieu très significatif pour la communauté 2SLGBTQ+ et la pratique du travail du sexe. Pour Charlie, c'est avant tout un endroit où autrefois, il se sentait lui-même : « ouais, je m'amusais, c'est une place où que j'étais moi-même t'sais [...] pis y'a personne qui disait quoi que ce soit, c'est une place où ce que tout le monde venait dans le temps, it was the spot ». Étienne renchérit. Provenant de l'extérieur de la métropole, ce répondant apprécie tout particulièrement Montréal pour la présence de la communauté gaie : « Montréal, il y a tout, t'as la communauté gaie ». Félix apprécie également Montréal et son Village, car il s'y sent libre de démontrer de l'affection à son fiancé en public : « on est moins jugé ici qu'à [nom de ville]. ».

Dans le Village, on retrouve également le parc Charles S. Campbell qui était un lieu où était pratiqué le travail du sexe des hommes. Plusieurs répondant.e.s ont expliqué que les travailleurs - surnommés les « commerciaux » - circulaient aux alentours du parc et faisaient la file dans l'attente de rencontrer des clients : « c'est de même que les gens rencontraient, en tournant de même. Eux-autres, tournaient en char, puis nous autres à pied » (Daniel). La proximité des bars et les événements comme la F1 favorisaient l'avenue d'une grande clientèle : « mais ça le monde, dans le temps, quand y'avait le Club Sandwich ici, le Club Sandwich et le Bourbon, le monde se promenait ici à l'entour » (Étienne). Les arbres et les buissons étaient alors propices aux échanges sexuels : « icitte là, dans le temps, là il y avait des haies hautes comme ça icitte. [...] Fait que, tout le tour des bandelettes, fait que ça faisait des places où ce que le monde se cachait pour faire des pipes ou des affaires de même. Parce que là, on est dans l'ancien parc des Putes » (Daniel).

Pour plusieurs répondant.e.s, les saunas représentent également des lieux où il est possible de rencontrer les clients. Comme l'indique Léo, à l'époque où la sollicitation était interdite, les saunas apparaissaient comme des lieux sécuritaires afin de pratiquer leur métier : « longtemps, si on voulait pas soi-même travailler à la maison, pour pas risquer de perdre notre logement ou d'être découvert par des propriétaires, des voisins jaloux [...] et si les clients non plus ne pouvaient pas recevoir, c'était un des endroits où on allait en disant y'a peu de jugement ». Pour Charlie, il s'agissait aussi de lieu de prédilection, comme les propriétaires de ces établissements toléraient le travail du sexe. Il s'y sentait en sécurité. Daniel renchérit en mentionnant que lorsque les clients « passaient le test », c'est-à-dire qu'ils démontraient qu'ils avaient de l'argent et qu'ils n'étaient pas policier, il les amenait au sauna : « c'est sûr que si les clients passaient le test, ben on les amenait, là tu sais, on les amenait dans le sauna. Le test de pas être grateux, de pas être bœufs. Qui payent ». Toutefois, autant Albert que Léo rappellent que ce ne sont pas tous les saunas qui offrent cette liberté : « il y a des saunas ici à Montréal qui ont, même si aujourd'hui, on peut solliciter pour du travail du sexe à un endroit où il n'y a pas de personne mineure, y'a encore des saunas à Montréal qui ont une affiche qui dit « le travail du sexe est interdit ici » (Léo).

Ces mêmes saunas sont aussi d'excellents lieux selon les répondant.e.s afin de vivre leur sexualité dans leur vie personnelle. Félix qui détaillait son expérience au sauna Oasis puis Gi-Joe s'est dit très satisfait comme il s'y est senti respecté : « vu qu'on était un couple, on était très, très, très, très, respecté ». Enfin, les saunas sont des lieux fréquentés par certains répondant.e.s comme il est possible d'y louer une chambre à bas prix pour y dormir : « moi, j'avais plus de fun dehors ou dans cet établissement-là parce qu'il y avait le restaurant, le sauna. C'était pas trop cher pour moi, t'sais une genre de chambre » (Daniel).

Ensuite, les répondant.e.s ont longuement abordé les différents bars et clubs situés dans le Village ou en périphérie de celui-ci qu'iels fréquentent et qui leur permettent d'exprimer leur genre et de vivre leur sexualité. Étienne, tout d'abord, mentionne qu'il fréquentait autrefois [nom de bar] où il réalisait des spectacles de Dragqueen dans le cadre de son travail, et où il allait passer du bon temps en tant qu'homme. Dans cet endroit, il pouvait adopter deux genres, soit le féminin et le masculin. Il nomme ainsi qu'il s'agissait d'une place où il pouvait « être tout ce que [il]voulai [t] ». Pour ce

même répondant, [noms de bars] étaient également des lieux qu'il fréquentait pour faire du spectacle : « La première place que j'ai fait du show à l'âge de 15 ans ».

De même, le Café Cléopâtre a été identifié par deux répondant.e.s comme un lieu où il était possible d'exprimer autant son genre dans son travail que dans sa vie personnelle. Charlie, pour sa part, mentionne qu'il s'agit d'un endroit lui permettant d'être lui-même et d'expérimenter sa sexualité avec des individus ayant des préférences similaires : « ben on était libre de faire qu'est-ce qu'on voulait, pis on pouvait s'assumer où s'habiller de la façon qu'on voulait pis il y'avait pas de jugement ou quoi que ce soit ». Ensuite, Étienne nomme qu'il fréquentait ce lieu dans le cadre de son travail alors qu'il réalisait des spectacles de Dragqueen.

Enfin, il est possible de nommer d'autres bars et clubs qui favorisent l'expression du genre dans la vie personnelle et la pratique du travail sexe. C'est le cas de l'ancien K.O.X où les répondant.e.s pouvaient à la fois rencontrer des clients et vivre leur sexualité, comme le mentionne Charlie : « je veux dire, ça été dans le temps que je venais dans le Village un des clubs les plus hot à Montréal où ce que je rencontrais aussi des clients. Aussi, j'ai eu ben du fun ici, j'étais... t'sais c'était le vibe, le coeur du Village dans le temps ». Daniel, pour sa part, appréciait cet endroit, car il était également possible d'y rencontrer des femmes : « mais c'est correct, mais mettons lesbienne, gaie, mais entre les deux, il y avait un autre, il y avait une autre piste de danse dans le fin fond à quelque part, où c'que là c'était pour les deux que là, c'était pour moi dans le fond ». Enfin, Gustave et Félix mentionnent tous deux avoir fréquenté les clubs du Village alors qu'ils étaient plus jeunes. Le bar le Unity représente ainsi pour Gustave son premier contact avec le milieu gai.

#### 4.4.4.2 Les stratégies pour pratiquer son travail

En rencontre, les répondant.e.s ont donné leur point de vue sur l'importance de favoriser la reconnaissance sociale de leur pratique du travail du sexe et les différentes stratégies qu'ils déploient afin de pratiquer leur métier dans un contexte où celui-ci demeure brimé. D'ailleurs, en entretien, Léo a utilisé la figure du canal pour démontrer que les travailleurs.euses du sexe utilisent différentes techniques afin de contourner les obstacles mis sur leur chemin : « ben, le canal, c'est une façon de contourner un obstacle, eh? [...] C'est ça qu'on cherche à faire une bonne partie de

notre vie. On nous met des obstacles partout, on essaye de se creuser notre canal, de se faire notre chemin, chacun son chemin ».

Ces stratégies sont nombreuses. Tout d'abord, par rapport aux violences sexuelles, deux répondant.e.s ont indiqué prendre des précautions afin que ces situations ne leur arrivent pas à nouveau. Étienne, pour sa part, employait les services d'un chauffeur par le passé. Maintenant en couple, il nomme que son conjoint demeure toujours proche lorsqu'il rencontre un client seul : « si j'ai un massage à moi tout seul, il est toujours présent. [...] C'est comme si moi, il m'arrive de quoi au moins, j'ai quelqu'un pour me sauver, tout le temps avec moi ». Pour sa part, Di Angelo nomme utiliser l'intimidation afin de se défendre de la pression exercée par ses clients à réaliser des actes sexuels qu'il ne veut pas : « t'sais, m'a la croquer si tu me forces. [...] Ah ouais, tu peux faire à semblant d'ma fourrer. Pis là ça marche pas. Cris tu bandes pas man, la pression cris, comment ça, c'est quoi là. Pis là ils capotent. Mais j'ai pas toujours été gentil ».

Deux répondant.e.s ont également nommé avoir adapté leur pratique avec le temps. Étant séropositif, Étienne ne fait désormais que des massages sensuels : « ben moi je touche plus à tout, tout, tout. Je suis plus rendu massage. Je veux pu toucher le sexe parce que j'ai le VIH ». Afin de maximiser sa pratique de massothérapie, il a également été formé dans cette discipline : « moi j'avais les deux catégories. Masseur non sensuel, masseur sensuel ». Pour sa part, Léo mentionne que les changements de lois entourant la « prostitution » obligent les travailleurs.euses du sexe et leurs clients à fonctionner par code : « alors aujourd'hui, on est obligé de recommencer à fonctionner en code. Tout comme des gens qui demandaient au téléphone, es-tu en forme? [...] Non, c'est tout un langage informel qui s'était développé à une époque quand toutes les formes de sollicitation étaient criminelles ».

De même, certain.e.s répondant.e.s ont mentionné que les travailleurs.euses du sexe devraient davantage collaborer entre eux au lieu de travailler seul.e, comme l'indique Simon : « mais t'sais, on s'entend que c'est, c'est toujours une décision personnelle pour chacun. Pis il y en a qui décide de pas socialiser, de pas travailler en duo ou peu importe, c'est leur choix, ils ont le droit, mais moi je pense que ça devrait être plus encouragé ». Il renchérit : « je trouve, je pense qu'on devrait plus s'encourager à, exemple, s'entraider, s'envoyer du monde. » Cette union pourrait permettre selon

Simon de viser un statut plus légal pour le travail du sexe : « je pense que faudrait s'unir plus dans tous les termes du sens, pour être plus fort si on veut faire lancer un move. Fait que dès qu'on est uni, après ça faut se trouver quelque chose, une devise [...] que le monde va faire, mais qui faut qui qui vont voir qu'on est là, que c'est correct d'être travailleurs de rue ».

La collaboration entre travailleurs.euses du sexe pourrait permettre, selon Simon, deux éléments. La première serait d'offrir des espaces de partage afin de parler des difficultés vécues ainsi que des bons coups : « regrouper, mais plus, surtout l'humeur. [...] Pis t'sais, que ça puisse réunir le monde ». La seconde serait d'outiller les travailleurs.euses du sexe sur les différentes lois entourant la « prostitution » et ainsi leur permettre de se défendre et se protéger mutuellement. En ce sens, ce répondant m'a demandé en rencontre de l'aider à comprendre les différentes lois :

Mais quand t'es deux, t'es plus motivé, tu trouves de nouveaux projets. Si tu peux me sortir la prochaine fois, t'sais comme des points flagrants qui sont simples dans la vie de tous les jours, Mais qui servent par rapport aux lois, par rapport à tout ça, t'sais. Pour se défendre aussi, si y'a un gars qui a quelque chose t'sais, défendre l'autre. -  
Simon

À cet effet, Gustave déplore le fait qu'il n'existe pas d'endroits où parler de la pratique du TdS pour les hommes. Il indique avoir tenté de le faire auprès des usagers.ères du local TdS de RÉZO, mais que ce n'était pas un endroit approprié pour cela. Étant en remise en question de sa propre pratique, ce répondant aimerait pouvoir questionner ses pair.e.s. Toutefois, il indique que RÉZO est davantage une place pour prendre une pause: c'est ça, RÉZO, je suis allé là parce que je me suis dit, je vais voir qui fréquente les lieux t'sais pour essayer de... mais j'ai vu aussi que c'était pas l'endroit non plus pour parler de ça aux autres personnes qui vont là. Non, c'est plus un endroit pour prendre un break tu sais ». En ce sens, il aimerait qu'il y ait un lieu ciblé afin de discuter ouvertement de sa pratique avec d'autres travailleurs.euses du sexe.

Également, avoir un lieu où trouver du soutien semble être essentiel pour les répondant.e.s qui fréquentent en majeure partie l'organisme RÉZO et son programme Travail du sexe. Ainsi, pour Étienne, il s'agit d'un organisme essentiel au Québec, comme il n'existe que peu d'organismes dédiés aux travailleurs du sexe à l'extérieur de la métropole : « si tu veux un organisme comme les

travailleurs du sexe, y'en a pas. Si tu veux un organisme, si t'as besoin de parler, faut que t'appelles à Montréal, Gai Écoute, RÉZO à Montréal ». Pour Daniel, RÉZO est également un lieu où il ressent un profond sentiment d'attachement et où il peut s'impliquer : « on va aller au premier local de RÉZO parce que RÉZO a changé ma vie, parce qu'eux autres, ils nous aident, t'sais, ils nous aident, vraiment, t'sais. Moi, quand je suis arrivé icitte, y n'avait pas de ça, tu comprends? Les gars se ramassaient en dedans. Ils se ramassaient en thérapie, puis, ainsi de suite ». Léo va dans le même sens en nous signalant sa participation à la revue par et pour les travailleurs.euses du sexe de RÉZO, Cowboy urbain : « je faisais ma petite chronique là-dedans depuis que le bulletin a commencé en 2003 ». Pour Benoit, c'est aussi un lieu où il peut voir ses anciens amis : « c'est pour me rappeler. C'est pour me rappeler d'où ce que je viens. Dire bonjour à mes vieux chums. Ça fait du bien des fois ». Il s'agit enfin d'un lieu pour décrocher, selon Gustave : « je décroche là, je retrouve du monde-là, que je connais, que je les ai croisés ailleurs. Mais on parle pas des endroits où est-ce qu'on s'est croisé. [...] On décroche quand on va là, c'est vraiment le fun comme endroit ».

Enfin, par rapport à l'objectif de favoriser la reconnaissance sociale des travailleurs.euses du sexe dans cette recherche, les propos des répondant.e.s sont mitigés. Pour certain, le TdS devrait être reconnu : « je pense que c'est quelque chose d'important, que ça soit reconnu » (Charlie). La légalisation du travail du sexe favoriserait cette reconnaissance ainsi que la diminution des violences à l'encontre des travailleurs.euses : « ça devrait être légalisé, comme ça [...] les personnes se cacheraient moins, puis il y'aurait moins de violence envers ces gens-là » (Charlie). La position de Simon est quelque peu différente. Ainsi, il considère que le travail du sexe devrait être reconnu, bien qu'il s'agisse d'une pratique qui doit demeurer intime : « non, au contraire, on veut être reconnu, mais on cherche pas à être, à faire le show off [...] parce que je pense que c'est quelque chose qu'il faut garder aussi intime. Le fait que c'est un travail qui t'sais comme, faut pas, on peut pas promouvoir ça comme si ça serait mettons de la publicité ou quoi que ce soit ». La reconnaissance permettrait selon lui d'accéder à un statut plus légal : « mais en même temps, on peut avantager, mettre tous les points positifs, pour nous, pour nous pousser à être, avoir un statut, disons normal, dans la société. Pour cette job-là. Pour que ça soit un statut de job légal ». Pour sa part, Albert ne souhaite pas être reconnu comme travailleur du sexe. Il considère toutefois que ce projet photovoix lui permet d'être reconnu dans sa créativité : « en fait ça, comme ça, avec ce projet ça me permet d'être reconnu ». Enfin, Léo nous met en garde contre les possibles retombées de ce

projet et nous rappelle que les travailleurs.euses du sexe demeurent méfiant.e.s envers les différentes institutions : « la méfiance envers n'importe quelles institutions sociales, c'est ça, justement, c'est pas, c'est pas tellement tes intentions qui sont jugées à ce moment-là, c'est les effets que ça pourrait avoir. Les effets qu'une partie du public pourrait subir en apprenant tout ça ».

En somme, cette section a permis de relever les nombreuses stratégies mobilisées par les travailleurs.euses du sexe dans leur quotidien afin de contrer les injustices vécues. Il peut s'agir de la fréquentation de certains espaces sécuritaires, favorisant l'expression de soi ou de stratégies plus concrètes afin de pratiquer son travail, comme la mise en place de facteurs de protection ou l'utilisation des services de l'organisme RÉZO.

#### 4.5 Conclusion

La première section de ce chapitre a tout d'abord dressé un portrait général des répondant.e.s et des photographies prises par elleux. La partie suivante a ensuite permis d'exposer le point de vue des répondant.e.s quant à leur expression de genre puis sur le travail du sexe. Par rapport à l'expression de genre, trois thèmes ont été abordés, soit la masculinité, la fluidité du genre et l'orientation sexuelle. Quant au travail du sexe, celui-ci a été décrit comme une performance du genre et plusieurs difficultés et motivateurs associés à cette pratique ont été présentés. Enfin, la dernière section a exposé les différentes injustices relationnelles, juridiques et sociales que rencontrent les travailleurs.euses du sexe dans leur expression de genre et leur pratique du TdS ainsi que les stratégies mises en place pour contrer ces injustices.

## CHAPITRE 5

### ANALYSE ET DISCUSSION DES RÉSULTATS

« [E]n termes de genre, comme je disais plus tôt, je vends du rêve, donc la masculinité que j'exhibe, elle est un peu comme exacerbée » - Léo, participant de la recherche.

« [J]e suis dans une minorité par rapport au monde social et en plus je faisais du travail du sexe, donc j'étais une minorité d'une minorité » - Albert, participant de la recherche.

Ce chapitre analyse les résultats obtenus par photovoix à la lumière des théories du genre, de la masculinité et de la reconnaissance sociale. Il est divisé en trois parties. Dans la première partie, le travail du sexe masculin est analysé comme étant une performance genrée, influencée par la masculinité hégémonique, puis comme une stratégie de résistance face à celle-ci. Ensuite, dans la deuxième partie, j'analyse les différentes injustices relationnelles, sociales et juridiques que rencontrent les travailleurs.euses du sexe dans leur vie personnelle et professionnelle. Enfin, la dernière partie m'amène à analyser trois stratégies que mobilisent les travailleurs.euses du sexe afin de combattre ces injustices.

#### 5.1 Le travail du sexe masculin : entre performance, résistance et subversion

« Le genre est partout » (Bereni, 2008, p. 76). Conséquemment, il s'avère pertinent de se pencher sur cette question afin d'analyser la pratique du travail du sexe masculin. À l'aide des travaux de Butler (1995), de Bereni (2008), de Connell (1995a, 1995b) et de Guillaumin (1992), j'analyserai l'expression de genre des travailleurs.euses du sexe en fonction de quatre thèmes. Tout d'abord, 1) je présenterai la masculinité des répondant.e.s comme étant sous l'influence de l'hégémonie, puis 2) j'explorerai les conséquences de la masculinité subordonnée sur le vécu des participant.e.s. Par la suite, 3) j'analyserai le travail du sexe masculin comme une performance genrée qui 4) se pose comme stratégie de résistance face à la masculinité hégémonique.

### 5.1.1 Définir sa masculinité sous l'influence de la masculinité hégémonique

La majorité des répondant.e.s interrogé.e.s dans cette recherche se sont identifié.e.s comme homme cis, ce qui signifie que le genre ressenti par les individus correspond au sexe qui leur a été assigné à leur naissance (Welzer-Lang, 2018). Questionnés sur la façon qu'ils définissent leur masculinité, les travailleurs.euses du sexe ont donné des réponses diversifiées de celle-ci, bien que leurs points de vue rejoignent la notion de masculinité hégémonique énoncée par Connell (1995b). Rappelons que la masculinité hégémonique peut être définie comme étant :

[L]a configuration de la pratique de genre qui incarne la réponse acceptée à un moment donné au problème de légitimité du patriarcat. En d'autres mots, la masculinité hégémonique est ce qui garantit (ou qui est censé garantir) la position dominante des hommes et la subordination des femmes (p. 74).

Ces définitions se déclinent sous deux formes. Il s'agit de l'aspect physique et de l'aspect binaire de la masculinité que nous verrons dans les sections qui suivent.

#### 5.1.1.1 L'aspect physique : corps, force, action

Tout d'abord, la masculinité serait associée à l'aspect physique des corps. L'autoportrait réalisé par un répondant pour exprimer sa masculinité en est un exemple significatif (Figure B3). Ainsi, les organes génitaux et les caractères sexuels secondaires comme la pilosité, la voix, la musculature et la répartition des graisses seraient des traits distincts qui permettent de différencier les hommes. C'est sans doute pourquoi certains participant.e.s ont identifié leur pénis, comme une évidence de leur identité masculine. Cette première définition fait écho aux propos de Connell (1995b) qui indique que la masculinité serait considérée dans notre culture comme émanant directement des corps, bien qu'elle soit culturellement construite. Ainsi, comme l'autrice l'indique : « le genre est une pratique sociale qui renvoie constamment au corps et à ce que les corps font; ce n'est toutefois pas une pratique sociale réduite au corps » (Connell 1995b, p. 66).

Suivant cette dernière définition, je m'attarderai ici davantage à ce que *font* ces corps masculins. Être un homme serait, selon certains répondant.e.s, un symbole de force faisant référence à la solidité des corps. La figure L1 atteste d'ailleurs de cette définition en présentant un phare comme symbole de la masculinité. Il importe donc d'entretenir son physique afin qu'il conserve une certaine forme, notamment par la pratique de sports ou la fréquentation d'une salle de gym. De même, certains participant.e.s considèrent que les hommes auraient un devoir de protection envers les personnes qu'ils considèrent plus faibles ou vulnérables. Ainsi, la puissance de leur corps leur octroierait ce rôle social de défendre les individus gravitant autour d'eux et de subvenir à leurs besoins. Ensuite, être un homme serait corrélé au fait d'être tourné vers l'action. Par cela, il est entendu que les hommes se doivent d'agir, parfois sous le coup de l'impulsivité, afin d'offrir une réponse appropriée aux situations rencontrées dans la vie de tous les jours. Ces éléments correspondent à des prescriptions sociales ou des comportements différenciés (Guillaumin, 1992) induits par le sexe anatomique masculin faisant de ces corps des constructions sociales (Butler, 2005; Guillaumin, 1992). Comme le rappelle Butler (2005) : « mais le corps est lui-même une construction, comme l'est la myriade de « corps » qui constituent le domaine des sujets genrés » (p. 71). Les hommes agissent donc en suivant ce que Connell (1995b) appelle des normes individuelles et sociales prescrites par la masculinité.

Certains répondant.e.s ont également abordé la possible violence physique associée à la masculinité, dont l'échange de coups. Cette violence représenterait, selon Connell (1995b), un support de la masculinité hégémonique permettant de maintenir la domination masculine (Connell et Messerschmidt, 2005). Si cette violence est reliée au fait d'être un homme pour certain.e.s, il importe de rappeler que cette définition n'est pas partagée par l'ensemble des répondant.e.s qui conçoivent plutôt leur masculinité comme une dimension positive de leur identité.

Enfin, ces définitions se rapportent aux résultats de la recherche de Lajeunesse (2007) portant sur la construction du genre masculin chez les sportifs. Dans son ouvrage, l'auteur relève que les hommes interrogés identifient leur masculinité à des rôles et attitudes davantage traditionnels qui correspondent à un idéal de virilité tel que le fait de protéger et de subvenir aux besoins de ses proches, la force physique, le sport ainsi que l'agressivité. Ainsi, il est possible de constater que les

répondant.e.s de cette recherche actualisent des comportements similaires qui correspondent à la description que fait Connell (1995a; 1995b) de la masculinité hégémonique.

#### 5.1.1.2 L'aspect binaire : ségrégation sexuelle et asymétrie

Butler (2005) et Connell (1995a; 1995b) avancent que le genre, tout comme le sexe, est une construction sociale qui s'inscrit dans une modalité binaire, historiquement située. Comme l'indique Butler (2005), « c'est ainsi que l'on est son genre pour autant qu'on ne soit pas du genre opposé, une formulation qui a pour condition nécessaire le genre et qui le réduit à une modalité binaire (p. 92). En ce sens, le masculin et le féminin représentent tous deux des constructions sociales contemporaines qui ne sont pas universelles, c'est pourquoi elles sont historiquement situées. Ne pouvant exister séparément, ces concepts sont relationnels, car ils ne se comprennent que dans leur opposition (Connell, 1995b). Enfin, cette modalité binaire produit une sexualité qui n'est intelligible qu'au travers de l'institution de l'hétérosexualité obligatoire (Bereni, 2008; Butler, 2005, Connell, 1995b).

Les répondant.e.s qui se définissent comme homme tendent à situer leur masculinité dans cette opposition binaire – le masculin versus le féminin – qui pose l'existence de comportements, et d'attitudes différenciées selon les sexes (Bereni, 2008; Descarries et *al.*, 2010). Pour se faire, iels ont énoncé des qualificatifs davantage associés au féminin qu'ils venaient opposer aux définitions qu'iels accordaient à la masculinité : « calme versus actif »; « bienveillant versus impulsif ». Ces comportements et attitudes sont le produit de rôles de sexe différenciés entre les hommes et les femmes qui s'apprennent dès l'enfance via la socialisation et l'acquisition de l'identité de genre. Ces rôles dictent aux individus les comportements, attitudes et préférences sexuelles à adopter en fonction de leur sexe (Bereni, 2008).

Ainsi, les comportements et attitudes viriles énoncés par les répondant.e.s - comme le fait de s'octroyer un rôle de protecteur et de pourvoyeur - sont le produit d'une ségrégation et d'une asymétrie entre les hommes et les femmes. La ségrégation de genre fait référence à une séparation qui se réalise dès l'enfance entre les hommes et les femmes. Elle contribue à la création de deux

cultures distinctes qui apparaissent innées, bien qu'elles soient construites de toute pièce (Bereni, 2008). Selon Bereni (2008), cette « socialisation de genre passe en partie par l'expérience des rapports de domination entre hommes et dans l'exclusion des femmes qu'ils impliquent » (p. 79), ce qui fait écho à la notion de masculinité hégémonique avancée par Connell (1995a; 1995b).

L'asymétrie ensuite renvoie à la façon que la société « organise le masculin comme une rupture avec le féminin » (Bereni, 2008, p. 77). Cela implique que les hommes peuvent difficilement adopter des comportements, attitudes et activités sexuelles culturellement associés aux femmes sans ressentir une certaine forme de jugement (Bereni, 2008; Connell, 1995b). Welzer-Lang (2002) va dans le même sens : « les rapports sociaux de sexe organisent les représentations et les pratiques des hommes et des femmes en les constituant comme hommes et comme femmes dans des relations de pouvoir asymétriques et hiérarchisées [...] » (p.2). S'intéressant plus particulièrement à la virilité dans son ouvrage, cet auteur énonce que tous les hommes, peu importe leur orientation sexuelle ou leur sexualité, se doivent de correspondre à certaines attitudes, représentations et pratiques viriles qui permettent de maintenir un rapport asymétrique et inégal entre les hommes et les femmes. Ces comportements ou attitudes viennent consolider, selon Connell (1995b) l'idée d'une « autorité effective » qui positionnent les individus adoptant ces caractéristiques comme groupe dominant.

En somme, il ne s'agit pas de dire ici que les répondant.e.s adoptent une masculinité hégémonique, mais plutôt que les définitions qu'ils donnent de la masculinité s'apparente à un idéal de ce que devrait être un homme. L'hégémonie vient, dans ce contexte, délimiter les contours du masculin et définir ses critères d'exclusion (Butler, 2005, Connell, 1995a; 1995b). Il peut alors s'avérer difficile de répondre aux standards de la masculinité hégémonique et se sentir brimée par celle-ci, comme nous le verrons dans la section suivante.

### 5.1.2 La masculinité subordonnée : une source de discriminations

Dans son ouvrage, Connell (1995a; 1995b) identifie que la masculinité hégémonique, de par sa position dominante dans la société, crée des relations de domination et d'exclusion entre les différents groupes d'hommes. C'est ce qu'elle nomme la subordination. Dans cette recherche, il a été possible d'identifier deux cas de figure précis, et un plus général, qui correspondent à une

masculinité subordonnée vécue par les répondant.e.s. Le premier cas est associé à l'identité de l'individu et l'impossibilité de définir celle-ci. En effet, l'un.e des répondant.e.s a mentionné être en questionnement sur son genre. Alors que les questions de cette recherche portaient sur l'expression de genre en général, et non sur la masculinité, cette personne a mentionné trouver difficile de répondre à mes questions et vivre des difficultés dans le fait de définir son identité.

Le deuxième cas de figure est celui relié au fait d'avoir une orientation sexuelle autre qu'hétérosexuelle et les discriminations homophobes y étant associées. En effet plusieurs répondant.e.s ont indiqué avoir vécu diverses formes d'oppressions par rapport à leur orientation sexuelle gaie ou bisexuelle, comme les insultes, les agressions physiques ou le rejet de leur famille. Ces discriminations basées sur l'orientation sexuelle rappellent les propos de Butler (2005): « puisque le sexe anal et oral entre hommes instaure clairement certaines formes de perméabilités corporelles non admises par l'ordre hégémonique, l'homosexualité masculine constituerait un lieu de danger et de pollution [...] » (p. 253). Ces individus sont donc davantage à risques de discriminations et de violences.

De même, l'un des répondant a nommé avoir l'impression de ne pas être en mesure de rencontrer les standards de la masculinité hégémonique à cause de son orientation sexuelle et par le fait qu'il est célibataire et sans enfant. En effet, dans notre société, l'homosexualité serait associée à la féminité ainsi qu'à un manque de masculinité (Connell, 1995b). Dans ce contexte, ce répondant en est venu à remettre en question son orientation sexuelle qu'il souhaitait voir transformer afin d'« agir comme un homme ». Il y a lieu ici de faire un lien avec les propos de Douglas Janoff (2005), cité dans la problématique, qui énonce que l'homophobie peut occasionner de nombreuses conséquences négatives dont le rejet de son identité et de son orientation sexuelle. Ainsi, autant Butler (2005) que Connell (1995b) rappellent à cet effet que la contrainte à l'hétérosexualité s'exerce également auprès des hommes qui ressentent une pression constante à être attirés par le sexe opposé.

Le troisième cas de figure se veut plus général et correspond à la sexualité entre hommes qu'expérimentent les travailleurs.euses du sexe rencontré.e.s, peu importe leur orientation sexuelle. Dans un contexte où le travail du sexe pratiqué par les hommes se réalise majoritairement auprès

d'une clientèle masculine, rappelons-nous que les répondant.e.s sont exposés aux discriminations homophobes, car ils ne rencontrent pas les critères de la masculinité hégémonique. Comme l'indiquent Minichiello, Scott et Callender (2013):

As we have observed elsewhere, MSW has not always been considered socially problematic with MSW historically characterised as a deviant social behaviour not because of the sale of sex but because of the association with male homosexuality. Social concern around MSW also focused on the challenges it presents to gender norms and hegemonic forms of masculinity. For example, MSW, by definition, presents the male body as a commodity and in doing so may confront expressions of masculinity that rely on agency or aggression. (p.2)

Enfin, ce que ces trois cas de figure de la masculinité subordonnée me permettent de constater, c'est que les individus qui ne satisfont pas les critères d'intelligibilité de la matrice sexe/genre/désir décrite par Butler (2005) vivent au quotidien différentes formes d'exclusion et de marginalisation. En effet, pour l'autrice, l'individu n'est intelligible que s'il existe une cohérence et une constance entre son sexe, son genre et sa sexualité. Les normes régulatrices du genre façonnent alors des identités acceptables et d'autres qui ne le sont pas. Le fait de ne pas être en mesure de s'identifier comme femme ou comme homme, dans le cas d'un questionnement sur son genre, d'avoir une orientation sexuelle différente de celle prescrite dans notre société ou d'avoir des activités sexuelles entre individus du même sexe sont des exemples de ces identités qui dérangent. N'étant que peu acceptées dans notre société, les individus qui s'en réclament sont à risque de vivre différentes formes de stigmatisation et de discriminations, tel que démontré par les répondant.e.s. Toutefois, il importe de se rappeler que ces masculinités ne sont pas un problème en soi, au contraire, car elles permettent de rendre compte de l'hétérogénéité des expériences masculines et favorisent la prolifération de discours alternatifs sur les masculinités se situant davantage dans la marge (Hartog et Sosa-Sanchez, 2014).

### 5.1.3 Le travail du sexe et la performativité du genre

Pour Butler (2005), le genre est performatif. Comme il n'existerait aucune identité préexistante, le genre consisterait « davantage en une identité tissée avec le temps par des fils ténus, posée dans un espace extérieur par une répétition stylisée d'actes » (p. 265). Par performativité, l'autrice entend que le langage fait advenir ce qu'il nomme (Butler, 2005, p.17 dans Baril, 2007). Ainsi, n'étant ni vrais ni faux, les genres sont reproduits par leur répétition continuelle et influencés par les dimensions collectives et temporelles ainsi que les contextes politiques et culturels. Les points de vue des travailleurs.euses du sexe interrogé.e.s dans cette recherche évoquent la place de la performativité du genre dans le travail du sexe. Je note que celle-ci se décline de deux façons.

#### 5.1.3.1 Performer son genre

Tout d'abord, le genre auquel l'individu s'identifie peut être performé dans le cadre de son travail. Si pour Butler (2005), la répétition permet de maintenir le genre à l'intérieur de son cadre binaire, les répondant.e.s ont plutôt utiliser le terme d'authenticité afin d'expliquer comment iels se sentent en congruence avec le genre performé auprès de leurs clients et leur identité individuelle. Cette authenticité se réalise, selon certaines personnes, dans la relation naturelle que créent les corps nus qui se rencontrent et s'enlacent. Elle se poursuit, pour d'autres, dans les actes sexuels réalisés auprès de leurs clients qui doivent correspondre aux intérêts et plaisirs du.de la travailleur.euse du sexe. Toutefois, en synchronicité avec leur identité, les répondant.e.s ont également mentionné exacerber certains descriptifs de leur genre masculin afin d'attirer davantage les clients ou pour répondre aux demandes et fantasmes de ceux-ci.

Ainsi, à l'étape de la sollicitation, il peut s'agir de mettre en valeur certains attributs de son anatomie (l'aspect physique de sa masculinité) et de sa personnalité ou d'exagérer les dimensions de son physique afin de se montrer plus viril (l'aspect binaire de sa masculinité). Ensuite, lors de la rencontre avec son client, le recours aux vêtements vient inscrire les corps dans le genre masculin, tel que des habits de camouflage ou de surplus d'armées. Il apparaît ici l'idée de réaliser une mise en scène où les travailleurs.euses du sexe se retrouvent en contrôle de l'interaction. Ainsi, le fait

d'avoir l'air extrême ou impulsif, ou d'intégrer des sports de combat font référence à ce que Connell (1995a; 1995b) et Guillaumin (1992) considèrent comme des comportements sexuels différenciés associés au masculin. Ces comportements permettent aux travailleurs.euses du sexe de performer leur genre auprès de leurs clients.

#### 5.1.3.2 Performer un autre genre

Les répondant.e.s ont également indiqué qu'il est possible de performer un genre différent de celui auquel iels s'identifient dans le cadre de leur travail, tout en demeurant « authentique » dans leur vie personnelle. Ainsi, pour plusieurs participant.e.s, il s'agit d'une pratique courante dans l'industrie du sexe qui permet de répondre aux fantasmes des client.e.s. Deux répondants ont témoigné avoir performé un genre typiquement féminin, lors de spectacles, de danses dans des bars (Figure E2), ou d'un service d'escorte. Pour Butler (2005), ce que ces répétitions permettent de relever, c'est la structure imitative du genre ainsi que la fluidité des identités. On vient ainsi favoriser la prolifération des genres qui permettent de déstabiliser la masculinité hégémonique ainsi que l'idée d'un sexe ou d'un genre naturel :

Cette déstabilisation permanente des identités les rend fluides et leur permet d'être signifiées et contextualisées de manière nouvelle; la prolifération parodique des identités empêche que la culture hégémonique ainsi que ses détracteurs et détractrices invoquent des identités naturalisées ou essentielles » (p.261).

Dans la prochaine section, nous nous attarderons davantage sur la prolifération de ces différentes identités. Celles-ci seront analysées à la fois comme stratégies de subversion et de résistance face à la masculinité hégémonique.

#### 5.1.4 Le travail du sexe comme subversion et résistance à la masculinité toxique

Si pour Butler (2005), les pratiques sexuelles ont le pouvoir de subvertir l'ordre des genres, pour Connell (1995a; 1995b), celles-ci agissent de manière plus spécifique comme stratégies de

résistance à la masculinité toxique. Vu sous cet angle, le travail du sexe représente une pratique subversive qui conteste la culture hégémonique.

Premièrement, par leur pratique du TdS qui se réalise principalement auprès d'une clientèle constituée majoritairement d'hommes, les travailleurs.euses du sexe viennent subvertir la matrice sexe/genre/désir de Butler (2005). Tel qu'expliqué précédemment, pour Butler (2005), l'identité de genre se construit culturellement à travers des normes qui imposent une adéquation entre le sexe, le genre et le désir. Les normes régulatrices du genre permettent donc d'assurer la viabilité de l'hétérosexualité reproductive. Pour le dire autrement, « les genres intelligibles sont ceux qui, en quelque sorte, instaurent et maintiennent une cohérence et une continuité entre le sexe, le genre, la pratique sexuelle et le désir » (Butler, 2005, p.84). Au travers de leurs pratiques sexuelles qui se réalisent auprès d'hommes, les travailleurs.euses du sexe attestent de la possibilité de se sentir masculin tout en ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes, qu'ils aient une attirance sexuelle pour ceux-ci, ou non. Encore plus, par leur activité sexuelle, iels viennent en quelque sorte déconstruire les relations d'asymétrie et de ségrégation entre hommes et femmes qui prescrivent les attitudes, comportements et activités sexuelles différenciés selon les sexes (Bereni, 2008; Connell, 1995b).

Dans le même sens, les individus interrogés ont énoncé que, malgré leurs activités sexuelles tarifées avec d'autres hommes, ils conservent des comportements et attitudes genrés associés culturellement aux hommes hétérosexuels. L'exemple le plus direct de cela est celui d'offrir à ses clients une performance exacerbée de son genre afin de répondre aux fantasmes de ceux-ci. Ceci vient ainsi contredire l'image stéréotypée entourant le travail du sexe qui associe celui-ci aux conduites dites féminines ou passives de la « prostitution » des femmes (Gaudette, 2018, Scott et al., 2005). Connell (1995b) rappelle également que peu importe l'orientation sexuelle des individus, la culture dominante de la masculinité hégémonique imprègne chaque individu. Toutefois, l'acte d'avoir des relations sexuelles avec une personne du même sexe vient en quelque sorte provoquer un revirement de cette masculinité toxique. À l'instar de l'autrice, il est possible de soutenir chez une même personne à la fois des éléments associés à la masculinité *mainstream* et des comportements associés culturellement aux femmes. Ainsi, les masculinités subordonnées constituent un acte de résistance devant la masculinité hégémonique.

Deuxièmement, les travailleurs.euses du sexe rencontré.e.s ont soulevé la fluidité entre les genres féminins et masculins. Que ce soit par la remise en question de son identité de genre, par un souhait de terminer une transition vers le sexe féminin, par le fait de personnifier un genre différent dans son travail ou par la fierté d'arborer des comportements associés traditionnellement aux femmes (Figure C1), les répondant.e.s ont présenté une grande ouverture, tant dans l'expression de leur genre que leur sexualité. Pour reprendre les propos de Butler (2005), cette fluidité apparaît favorable afin de faire proliférer les genres et sortir du cadre binaire « homme – femme », comme les normes hétéronormatives sont rejetées. Elle rajoute : « la perte de normes de genre aurait pour conséquences de faire proliférer les configurations du genre, de déstabiliser l'identité substantive et de priver les récits naturalisant de l'hétérosexualité obligatoire de leurs personnages principaux : l' « homme » et la « femme » (p.273). En ce sens, la pratique du travail du sexe des hommes m'apparaît comme une stratégie de résistance (Connell, 2000) permettant de subvertir l'ordre des genres établi (Butler, 2005) dans notre société. Il s'agit donc, en d'autres mots, d'un acte révolutionnaire.

## 5.2 Les injustices qui briment les travailleurs.euses du sexe

Au cours de leur entretien, les répondant.e.s ont fait état des injustices qu'ils rencontrent, tant dans leur pratique du travail du sexe que dans l'expression de leur genre et de leur sexualité. Ainsi, bien que le fait de pratiquer le travail du sexe ne soit pas considéré dans cette recherche comme une forme d'injustice en soi, le contexte sociojuridique et politique l'entourant nous amène à concevoir que les travailleurs.euses du sexe vont vivre trois formes de mépris ou de dénis de reconnaissance. Il s'agit des injustices 1) relationnelles; 2) juridiques; et 3) sociales.

Rappelons-nous que les formes de dénis de reconnaissance, ou les injustices, correspondent pour Honneth (2000) aux trois sphères de la reconnaissance sociale. Ces injustices, que l'auteur décrit comme des « humiliations » ou des « offenses », ont pour effet de rabaisser les individus dans leur vision qu'ils ont d'eux-mêmes et viennent menacer leur identité. Ainsi, comme il l'indique : « (...) si telle forme d'approbation sociale lui fait défaut à un degré quelconque de son développement, il s'ouvre dans sa personnalité une sorte de brèche psychique, par laquelle s'introduisent des émotions négatives comme la honte ou la colère » (p. 166). Dans cette section, je revisiterai

chacune de ces trois injustices en les bonifiant afin de dresser un portrait des formes de mépris rencontrées par les travailleurs.euses du sexe dans leur travail et leur expression de genre.

### 5.2.1 Des injustices relationnelles qui entachent la confiance en soi

Pour Honneth (2000), la sphère relationnelle correspond aux liens d'affection qu'un individu entretient avec ses proches. Utilisant le concept d'amour comme fondement de cette sphère, l'auteur démontre que c'est au travers de ses relations primaires (familiales, amicales ou érotiques) que la personne développe son estime de soi, et ultimement sa confiance en elle. Ces éléments permettent alors à l'individu d'être reconnu comme un être de besoins et favorisent sa participation active en société. À la sphère relationnelle, Honneth (2000) associe une forme d'injustice qui vise à porter préjudice à l'intégrité physique d'un individu. La violence physique et/ou sexuelle est ici comprise comme une forme de mépris qui entrave la confiance en soi et entraîne une honte sociale qui vient affecter les relations que l'individu entretient avec les autres. Les formes les plus significatives d'injustices relationnelles sont, pour Honneth (2000), le viol et la torture.

#### 5.2.1.1 Violences sexuelles

Les violences sexuelles ont été abordées par plusieurs répondant.e.s de cette recherche et se déclinent sous deux formes. Tout d'abord, ces violences ont parfois été vécues dans la jeunesse, ce qui, aux dires des répondant.e.s, est venue affecter leur trajectoire, les faisant « rusher toute [leur] calisse de vie » (Benoit). Ensuite, ces abus ont également été vécus dans le cadre de la pratique du travail du sexe. Ainsi, le fait d'être forcés de faire certaines activités ou de ne pas être en mesure de consentir, comme lorsqu'on est en état d'ébriété, figurent parmi ces formes de violences. Les répondant.e.s ont aussi mentionné s'être parfois senti.e.s objectivé.e.s par leurs clients ou avoir ressenti une certaine pression à performer des actes sexuels avec lesquels iels ne se sentent pas confortables. En effet, tel que le stipule Connell (1995b) dans son ouvrage, les hommes sont généralement associés à une sexualité active et ouverte. Dans ce contexte, il peut s'avérer difficile, comme l'indique un répondant, de mettre ses limites auprès de ses client.e.s et

de refuser certaines activités sexuelles, dû à la pression qui pèse sur les hommes d'être ouverts sexuellement. Ces injustices correspondent alors à des expériences qui viennent entacher la confiance que les travailleurs.euses du sexe ont envers eux-mêmes et leurs clients. Ils peuvent alors craindre de poursuivre leur métier, comme l'ont indiqué certaines personnes, ou vivre dans la peur que cela ne se reproduise à nouveau. Ainsi, les résultats obtenus dans cette recherche montrent qu'il est possible pour les hommes qui pratiquent le travail du sexe de subir des violences physiques au travail ainsi que des rapports de domination. Toutefois, le fait que ces travailleurs.euses ne soient pas reconnus comme des victimes d'exploitation dans la loi canadienne, tel que démontré dans la problématique, peut rendre difficile leur recherche d'aide.

#### 5.2.1.2 Violences symboliques en amour

À cette forme de mépris, j'ajouterai une forme d'injustice que l'on peut concevoir comme relationnelle, mais qui ne figure pas dans celles énumérées par Honneth (2000). Il s'agit des difficultés à débiter puis maintenir une relation amoureuse. En effet, pour Honneth (2000), la reconnaissance réciproque se construit dans les relations primaires qu'une personne entretient avec ses proches. Se basant sur les écrits d'Hegel, il écrit : « dans l'expérience de leur sollicitude mutuelle, les deux sujets se savent unis pour autant qu'ils sont l'un comme l'autre dépendant de leur partenaire respectif » (p. 117). Les relations amoureuses entre deux partenaires sont donc tributaires, selon l'auteur, de la construction d'une estime et d'une confiance en soi. Toutefois, plusieurs répondant.e.s de cette recherche ont témoigné de leur difficulté à débiter ou maintenir une relation conjugale avec un.e partenaire amoureux. Ces difficultés seraient corrélées, selon elleux, aux tabous et préjugés entourant le travail du sexe des hommes. Rappelons-nous que les hommes qui pratiquent le travail du sexe, tel que démontré dans la problématique, sont victimes de nombreux préjugés associés à leur pratique, notamment car leur travail est associé à la promiscuité sexuelle et une sexualité active (Dorais, 2003, Gaudette, 2018). Ensuite, les individus interrogés ont mentionné que lorsqu'ils entament une relation amoureuse, il se sentent obligés de cacher leur travail à leur partenaire, les forçant à mener une double vie ou à mettre fin à cet emploi (Figure B2). Il est donc possible de constater que la pratique du travail du sexe maintient les individus dans une solitude et une absence relationnelle et constitue une forme de violence symbolique. La violence symbolique est un concept de Bourdieu qui fait référence à la domination invisible

intériorisée par les groupes dominés (Landry, 2006). Cette violence symbolique représente donc une injustice, suivant les propos d'Honneth (2000), car l'individu ne peut construire de reconnaissance réciproque dans ses relations intersubjectives auprès de son.sa partenaire amoureux.euse et ainsi trouver réponse à ses besoins affectif :

L'expérience intersubjective de l'amour ouvre l'individu à cette strate fondamentale de sécurité qui lui permet non seulement d'éprouver, mais aussi de manifester tranquillement ses besoins et ses sentiments, assurant ainsi la condition psychique du développement de toutes les autres attitudes de respect de soi (p. 131).

## 5.2.2 Des injustices juridiques qui entraînent la perte du respect de soi

La seconde forme d'injustice est associée à la sphère juridique. Cette sphère fait référence au fait que les individus sont porteurs de droits universels dans la société et se reconnaissent comme des sujets juridiques ayant des obligations à remplir les uns envers les autres. Les individus développent ainsi des liens de réciprocité entre eux comme ils obéissent aux mêmes lois et se reconnaissent comme étant capables de poser un jugement moral. Pour Honneth (2000), l'injustice juridique correspond donc à une atteinte au respect moral. Cette forme d'injustice provoque l'humiliation, car l'individu se voit privé ou exclu de certains droits en société.

### 5.2.2.1 Pertes des droits fondamentaux liés au travail

Les répondant.e.s ont abordé à de nombreuses reprises les injustices juridiques vécues. Tel qu'illustré dans la problématique, avant 2013, bien que la « prostitution » ne fût pas perçue en soi comme un crime, la sollicitation des clients par les travailleuses et travailleurs du sexe était interdite. Les répondant.e.s qui ont pratiqué le travail du sexe avant 2013, principalement à l'extérieur, comme dans les parcs ou sur la rue, ont indiqué avoir subi différentes formes de répressions policières, comme le rappelle la figure A1 montrant les barreaux d'une prison. Cette répression pouvait se produire dans des endroits ciblés, comme ce fut le cas dans le parc Charles-S.-Campbell

qui était un lieu où se déroulait le travail du sexe des hommes. De même, les répondant.e.s ont énoncé que les nombreux interdits entourant la « prostitution » à l'époque favorisaient la précarisation des conditions de travail des travailleurs.euses du sexe. Cette précarité se déclinait de différentes façons. Tout d'abord, considérant que les maisons de débauche ainsi que la sollicitation étaient interdites, plusieurs travailleurs.euses devaient exercer leur travail à l'extérieur ou dans des lieux publics tels que les saunas. Ensuite, ne pouvant pas afficher leurs services et ainsi attirer des clients, il s'avérait ardu pour ceux-ci de prévoir les sommes d'argent accumulées dans le cadre de leur travail. C'est pourquoi certain.e.s répondant.e.s ont nommé avoir du attendre longtemps l'arrivée de clients, comme le rappelle la figure B1.

Bien que les lois aient changé depuis 2014 et que la sollicitation ne soit plus criminalisée en tant que telle, les travailleurs.euses du sexe ont indiqué plusieurs conséquences à ces changements juridiques. La première est une diminution de la clientèle. Selon les répondant.e.s, la loi aurait incité les clients à diminuer leurs achats de services sexuels, ce qui représente une perte de gain importante pour les travailleurs.euses et une augmentation de la précarité. Deuxièmement, la collaboration entre travailleurs.euses du sexe est demeurée illégale puisqu'elle les expose à des accusations criminelles. Toutefois, plusieurs répondant.e.s ont indiqué qu'ils aimeraient pouvoir effectuer leur travail en équipe, se référer des clients, ou pouvoir s'entraider et se conseiller mutuellement. Cela s'avère impossible comme la loi proscrit cette collaboration qu'elle considère comme une forme de proxénétisme. De même, à l'instar de la Figure E3, il est important de rappeler que les travailleurs.euses du sexe qui ne divulguent pas leur statut sérologique et qui présentent un risque réaliste de transmission peuvent être accusés de différents chefs, dont agression sexuelle grave. Toutefois, un flou demeure en ce qui concerne un risque réaliste de transmission, contribuant ainsi aux injustices que peuvent vivre les travailleurs.euses du sexe (Canada, 2022, COCQ\_SIDA, s.d.).

En outre, les lois mises en place afin de diminuer l'achat de services sexuels, qui est considéré aujourd'hui comme une forme d'exploitation sexuelle, ont pour effet de précariser les situations d'emploi des travailleurs et travailleuses du sexe. En effet, les différentes stratégies qui pourraient être utilisées par ces individus afin d'exercer leur travail dans des conditions sécuritaires, comme le fait de se référer de bons clients ou de travailler en équipe sont interdits, venant ainsi isoler

davantage les travailleurs.euses du sexe. De même, la perte de revenu dû à la diminution de la clientèle fragilise ces individus qui doivent alors se tourner vers d'autres activités.

Les injustices juridiques énumérées dans cette section me permettent de constater que les individus qui pratiquent le travail du sexe ne sont pas vus comme des citoyens à part entière dans la société, de par le métier qu'ils pratiquent. La figure L2 nous rappelle à cet effet que le travail du sexe n'est pas considéré comme un métier légitime dans notre société. En effet, ces individus ne peuvent se prévaloir des mêmes droits que les autres travailleurs et travailleuses canadien.ne.s, notamment d'exercer leur travail dans des conditions non clandestines ou de réclamer du soutien en cas de maladie ou d'invalidité. Ainsi, le fait que les travailleurs.euses de sexe soient privés de plusieurs droits et exclus des bénéfices possibles associés au marché du travail viennent, pour Honneth (2000) limiter les individus dans leur autonomie personnelle. Cela entraîne, selon l'auteur, une diminution du respect de soi, car les individus ne peuvent être considérés comme égaux des autres citoyens et citoyennes en société : « [...] l'incapacité de s'envisager soi-même comme un partenaire d'interaction susceptible de traiter d'égal à égal avec tous ses semblables (p. 164).

#### 5.2.2.2 Injustices juridiques et enjeux de rétribution qui mènent à l'itinérance

Tel que démontré précédemment, les différentes lois entourant la « prostitution » tendent à maintenir les travailleurs.euses du sexe dans une situation de précarité juridique et matérielle. Cette dernière composante fait écho à la théorie de Nancy Fraser (2004). Se positionnant comme figure de proue de la critique d'Honneth (2004), Fraser propose une conception bidimensionnelle de la justice où la reconnaissance n'est possible que s'il y a une égalité sociale. Ainsi, l'autrice met de l'avant un paradigme de la redistribution qui inclue les injustices économiques, telles que l'exclusion économique. La théorie de Fraser (2004) est pertinente, car elle me permet de considérer les injustices économiques entourant la pratique du travail du sexe. Ainsi, en ne mettant pas en place les conditions nécessaires afin que les travailleurs.euses du sexe puissent pratiquer leur travail, l'État canadien favorise l'exclusion juridique et la précarisation des conditions de travail de ces travailleurs.euses. L'exemple le plus flagrant de cette injustice est le fait que la majorité des répondant.e.s de cette recherche a vécu, à un moment ou un autre de leur vie, une situation d'itinérance, comme le rappelle la figure G1. Cette photo présente un parc où un

répondant dormait alors qu'il était en situation d'itinérance. Les travailleurs.euses du sexe correspondent donc à ce que Honneth (2000) nomme un « groupe lésé » dans notre société, comme iels n'ont pas accès à certains droits et qu'iels n'ont pas en leur possession tous les acquis pour participer également et équitablement à la société. Il importe de rappeler que ce ne sont toutefois pas tous les travailleurs.euses du sexe qui vivent une situation d'itinérance au cours de leur vie.

### 5.2.3 Des injustices sociales qui occasionnent une diminution de l'estime de soi

La troisième sphère de la reconnaissance est sociale et correspond, pour Honneth (2000), à la capacité pour les citoyen.ne.s de développer une estime sociale dans une société où iels partagent des valeurs communes. En ce sens, les individus ne peuvent être reconnus dans leurs qualités personnelles et leurs capacités distinctives que s'ils participent à l'organisation sociale de la société, favorisant ainsi la création d'une « communauté de valeurs » (p.149). À l'opposé, les injustices sociales correspondent à des humiliations « qui consiste à juger négativement la valeur sociale de certains individus ou certains groupes » (p. 164). Elles occasionnent une perte d'honneur et de dignité pour les individus visés.

#### 5.2.3.1 Humiliations et jugement social

Tout d'abord, les répondant.e.s ont énoncé plusieurs formes d'humiliations qu'iels rencontrent dans leur travail. Il peut s'agir de discriminations et de préjugés qui proviennent généralement de personnes extérieures à leur travail, comme le fait de se faire pointer du doigt, juger, ou faire rire de soi. La figure A2 présentant la statue des chuchoteuses est d'ailleurs symbolique de cette forme d'humiliation. De même, les participant.e.s ont indiqué que le travail du sexe pratiqué par les hommes est généralement invisible par rapport à celui des femmes, ce qui occasionne une considération moindre de leurs besoins, leurs réalités et leurs vulnérabilités. Enfin, les participant.e.s ont témoigné que ce métier demeure encore aujourd'hui une pratique peu reconnue socialement et qu'il comporte un statut différent en société. Dans ce contexte, l'estime sociale qu'il est possible de construire par la valorisation de ses compétences et de ses capacités est nié aux

travailleurs.euses du sexe, comme leur travail demeure discriminé, invisibilisé et non-reconnu. Honneth (2000) rappelle à cet effet que :

L'idée culturelle qu'une société se fait d'elle-même fournit les critères sur lesquels se fonde l'estime sociale des personnes, dont les capacités et les prestations sont jugées intersubjectivement en fonction de leur aptitude à concrétiser les valeurs culturellement définies de la collectivité (p. 149).

Considérant que la « prostitution » n'est pas perçue comme un métier valide dans notre société, les travailleurs.euses du sexe ne peuvent donc participer activement à celle-ci et se voir valoriser leurs compétences. Cela représente donc une perte d'estime sociale, car, selon Honneth (2000), les individus ne peuvent bénéficier de la solidarité qui se crée dans la communauté de valeurs partagée par l'ensemble des citoyen.ne.s.

#### 5.2.3.2 Violences de genre

Aux injustices sociales qui visent à juger négativement la valeur des individus qui pratiquent le travail du sexe, j'ajouterai celles qui ciblent le genre, l'orientation sexuelle et la sexualité. Tel que démontré dans les sections précédentes, les individus qui ne peuvent se conformer à la masculinité hégémonique sont généralement discriminés et pointés du doigt, tels que les personnes qui ont un genre différent de celui qui leur a été assigné à la naissance, qui sont en questionnement de genre, ou qui ont une orientation sexuelle autre qu'hétérosexuelle. À cet effet, rappelons que les répondant.e.s ont nommé les nombreuses oppressions à l'endroit des personnes gaies et bisexuelles, comme le rejet, les agressions physiques ou les insultes. Dans le même sens, une personne a également témoigné des discriminations qu'elle rencontre du fait d'être gai et de pratiquer le travail du sexe. Butler (2005) rappelle à cet effet qu'« on ne manque généralement pas de punir celles et ceux qui n'arrivent pas à faire leur genre comme il le faut » (p.264). Ces nombreuses discriminations correspondent ainsi à des violences de genre. Généralement employées pour expliquer les violences à l'encontre des femmes, les violences de genre peuvent également survenir dans des situations impliquant des hommes, lorsque ceux-ci ne correspondent pas aux critères de la masculinité hégémonique (Connell, 1995b, Simonetti, 2016).

Enfin, les participant.e.s ont déploré à de nombreuses reprises la perte de lieux significatifs et sécuritaires afin de pratiquer le travail du sexe et exprimer leur genre. Si plusieurs répondant.e.s ont indiqué que le Village représente un lieu d'appartenance, plusieurs ont également mentionné y ressentir des émotions négatives en lien avec la sollicitation abusive passée des clients et la circulation actuelle de drogue, les violences, ainsi que l'augmentation de la fréquentation de touristes. Ces propos font échos aux écrits de Remiggi (1998) qui indiquait que le Village représente une enclave spatiale qui fournit un lieu de prédilection pour ceux qui veulent agressés ou discriminés les personnes queers (p. 283). Ce même auteur rapportait également que par sa visibilité, le Village attire chaque année de nombreux touristes qui viennent ainsi, tel un « safari-photo », observer comment vivent les personnes queers : « comme dans d'autres quartiers gais ou dans certains quartiers ethniques, le « quartier minoritaire » devient objet de curiosité et d'exploration pour les populations « majoritaires » (Giraud, 2013, p. 154).

### 5.3 Les pistes pour combattre les injustices et revendiquer une reconnaissance

Devant les différentes injustices qu'ils rencontrent - que ce soit dans leur pratique du travail du sexe ou dans l'expression de leur genre, les répondant.e.s résistent et mettent en place diverses actions de "lutte sociale" afin d'être reconnus. La lutte sociale est définie par Honneth (2000) comme un « [...] processus pratique au cours duquel des expériences individuelles de mépris sont interprétées comme des expériences typiques d'un groupe tout entier de manière à motiver la revendication collective de plus larges relations de reconnaissances » (Honneth, 2000, p. 194). Rappelons que la lutte sert deux objectifs. Elle permet aux individus de revendiquer de nouvelles formes de reconnaissances élargies, puis encourage les individus à dépasser la situation paralysante dans laquelle ils se trouvent afin d'accéder à une nouvelle relation positive avec eux-mêmes. À l'instar de la figure L3 représentant un canal, les travailleurs.euses du sexe rencontré.e.s ont énoncé trois stratégies qu'ils mettent en place afin de combattre ces injustices. Il s'agit de 1) fréquenter des espaces identitaires permettant l'expression de soi, 2) se regrouper afin de bâtir une solidarité sociale et 3) participer à une recherche afin de présenter leur réalité.

### 5.3.1 Fréquenter des espaces identitaires favorisant l'expression de soi

Afin de contrer les injustices sociales et juridiques qu'ils rencontrent tant dans l'expression de leur genre que dans la pratique du travail du sexe, c'est-à-dire les violences de genre, les discriminations envers les personnes queers et TdS et les différentes lois entourant la « prostitution », les répondant.e.s ont mentionné se tourner vers certains lieux qui leur permettent de s'exprimer et de travailler en toute liberté. Si d'emblée, aucun indice ne me portait à considérer l'importance de l'espace et de l'environnement dans cette recherche, force est de constater que le Village et ses établissements ont pris une connotation fort symbolique pour les répondant.e.s.

Les répondant.e.s ont photographier trois types de lieux ou d'établissements qui représentent pour elleux des endroits sécuritaires afin de vivre leur sexualité. Il s'agit du Village, puis des bars et saunas situés dans ce quartier ainsi que certains clubs en périphérie. Par rapport à l'expression de son genre dans sa vie personnelle, le Village, tout d'abord, a été identifié par les participant.e.s car il s'agit d'un quartier où iels peuvent être « [eux]-mêmes », où iels se sentent « moins jugé.e.s » et où iels peuvent exprimer leur sexualité. Certain.e.s répondant.e.s provenant de l'extérieur de Montréal ont d'ailleurs déménagé dans la métropole à l'âge adulte afin de pouvoir fréquenter la communauté 2SLGBTQ+ de l'île. Les bars, ensuite, (Figures C3; D3) représentent des espaces où il est possible de socialiser et de s'amuser. Ils ont favorisé chez certain.e.s répondant.e.s un premier contact avec le milieu gai dans leur jeunesse, comme la photo du bar le Unity le rappelle (Figure G3), tandis que pour d'autres, il s'agit d'endroits où il est possible de vivre leur sexualité auprès d'individus ayant des préférences similaires. Le Drugstore (Figure E2) et le Café Cléopâtre (Figure C2) ont d'ailleurs été photographiés par les répondant.e.s car ils représentent des lieux où il est possible d'expérimenter à la fois un autre genre et sa sexualité. Les saunas enfin, (Figures F1; F2), ont été évoqués par les répondant.e.s car ce sont des endroits où il est possible de vivre sa sexualité auprès d'hommes en toute confiance et respect.

Ces mêmes lieux ont tous été abordés par les répondant.e.s car ils représentent également des endroits de choix afin de recruter ou rencontrer leurs clients ou pour y danser, dans le cas de bars de danseurs.euses (Figure E1). En effet, si les bars permettaient dans un premier temps de recruter de potentiels clients, les saunas ouverts au travail du sexe représentent ensuite des endroits

sécuritaires où il est possible de les rencontrer. De même, le parc Charles-S.-Campbell (Figure D1) a été identifié par plusieurs répondant.e.s comme *le lieu* extérieur où on pouvait retrouver autrefois une forte concentration de « commerciaux » (travailleurs du sexe masculin) ainsi qu'une grande affluence de client.e.s, dû à la proximité des bars et clubs du Village et des événements montréalais.

Ainsi, bien que les individus interrogés aient énoncé parfois des sentiments mitigés envers le Village, notamment à cause de la présence accrue de touristes, de la consommation et de violences, celui-ci - et ses établissements - m'apparaissent avant tout comme des espaces identitaires (Remiggi, 1998) significatifs pour les répondant.e.s. Ces résultats correspondent aux écrits de Remiggi (1998), pour qui le Village agit à titre de quartier-refuge en offrant un lieu d'ancrage aux minorités sexuelles. Ainsi, tant pour Giraud (2013) que Remiggi (1998), le Village favorise la visibilité et la reconnaissance des communautés queers. Mais au-delà de cette reconnaissance, il m'est possible de constater que le Village a agi pendant de nombreuses années à titre de « quartier-refuge » pour les hommes qui souhaitent pratiquer le travail du sexe. Cela a favorisé une reconnaissance élargie (Honneth, 2000) du travail du sexe masculin. Les différents changements législatifs entourant la « prostitution » et les activités répressives de nettoyage du parc Charles-S.-Campbell (Murray-Hall et al., 2020) ont toutefois miné ces avancées; c'est pourquoi les répondant.e.s mentionnent qu'il n'existe plus aujourd'hui de lieux extérieur dédié au travail du sexe masculin.

### 5.3.2 Se regrouper afin de créer une solidarité sociale

Une deuxième stratégie consiste en le fait de se regrouper entre travailleurs.euses du sexe afin de rechercher du soutien et créer une solidarité sociale. En effet, la majorité des répondant.e.s de cette recherche ont énoncé fréquenter le programme Travail du sexe et son local TdS pour diverses raisons (Figure D2). Il peut s'agir de vouloir « prendre un break » ou désirer « décrocher » de son travail ou de la rue. Iels ont également mentionné se rendre au local TdS pour recevoir du soutien et de l'aide de la part des intervenant.e.s, notamment bénéficier de la banque alimentaire et d'un souper offert plusieurs soirs par semaine, faire des démarches ou rencontrer un infirmier. Mes présences au local TdS m'ont permis d'observer que les soupers offerts sont des moments privilégiés afin de se reposer et échanger avec ses pair.e.s. Le programme Travail du sexe peut

également être un lieu où s'impliquer, comme l'ont mentionné certain.e.s répondant.e.s, que ce soit dans le jardin communautaire ou l'ancienne revue Cowboy urbain, une revue par et pour les travailleurs.euses du sexe. Enfin, bien que plusieurs d'entre elleux ne pratiquent plus le travail du sexe au moment de la recherche, iels continuent tout de même de fréquenter cet organisme, que ce soit « pour se rappeler » de leur passé ou socialiser et voir leurs ami.e.s.

En ce sens, les travailleurs.euses du sexe rencontrés.e.s démontrent un attachement important au programme Travail du sexe de RÉZO et un sens de la communauté qui les regroupent entre elleux. La photographie prise par un répondant de l'hôtel Nelligan est significative de cette réalité, comme elle symbolise le fait que tous les travailleurs.euses du sexe sont dans le même bateau (Figure A3). Dans un contexte où le travail du sexe est une pratique marginalisée dans notre société et que les répondant.e.s vivent de nombreuses injustices qui tendent à les précariser (juridiques), les isoler (relationnelles) et/ou les marginaliser (sociales), le Programme TdS favorise la création d'une solidarité sociale entre ses membres. La solidarité est associée à la sphère de la reconnaissance sociale d'Honneth (2000) et postule que les individus, afin d'être reconnus, doivent bénéficier d'une estime sociale « qui leur permet de se rapporter positivement à leurs qualités et leurs capacités concrètes » (p. 147). Ainsi, en se regroupant et en s'impliquant au sein du programme TdS, les travailleurs.euses du sexe échangent sur leur pratique, se conseillent, s'appuient et se solidarisent. Au travers de leurs relations intersubjectives, une reconnaissance réciproque se crée, laquelle permet de contrer en quelques sortes les injustices extérieures. En d'autres mots, c'est dans le regard de leurs pair.e.s que les travailleurs.euses du sexe prennent conscience de leur propre valeur (Bellot et Rivard, 2013). Ces conditions sont favorables à l'autodétermination des individus et présentent un caractère émancipateur, car c'est en se regroupant, qu'ultimement, les travailleurs.euses du sexe pourront transformer les expériences de mépris et revendiquer une reconnaissance sociale (Bellot et Rivard, 2013; Honneth, 2000).

### 5.3.3 Participer à une recherche afin de présenter sa réalité

Au cours des entretiens, les répondant.e.s ont évoqué plusieurs raisons pour participer à cette recherche. Pour certain.e.s, il s'agissait d'un désir de contribuer à la société, notamment en

redonnant à ceux qui les ont aidés ou en collaborant à un projet qui puisse « servir à quelque chose ». Pour d'autres, l'attrait de participer à une nouvelle activité qui leur permettrait de se valoriser a représenté un important levier. Enfin, d'autres répondant.e.s ont évoqué le souhait de s'exprimer sur leur profession, de briser l'isolement, de faire connaître les injustices et/ou de participer « à l'avenir de leur profession ». C'est d'ailleurs pourquoi un répondant a nommé que participer à cette recherche était une question d'honneur!

Ces motivations me permettent d'identifier une dernière stratégie que les travailleuses du sexe mettent en place afin de combattre les injustices rencontrées. Il s'agit de leur participation à cette recherche. Pour Bellot et Rivard (2013), la participation est une composante essentielle de la reconnaissance. Se basant sur les écrits d'Honneth (2006), les autrices indiquent que la participation favorise la création d' « un espace de reconnaissance susceptible de faire entendre la voix et valoir les droits des plus vulnérables » (p. 109). Car en prenant la parole, les répondant.e.s nomment les injustices vécues et réclament des changements. Ces prises de paroles multipliées peuvent ensuite donner lieu à différentes mobilisations et revendications sociales ainsi que des changements au sein même des institutions. Comme Butler (2005) l'indique : « le langage exerce et transforme sa puissance d'agir sur le réel à travers des actes de parole, qui, à force d'être répétés, deviennent partie prenante des pratiques et, pour finir, des institutions » (p. 230). Ces discussions favorisent donc l'autodétermination et la capacité d'agir des individus (Baril, 2007; Butler, 2005).

Ainsi, via leur participation à cette recherche, les dix répondant.e.s ont donné leur point de vue sur leur pratique du travail du sexe et leur expression de genre. Cela leur a permis tout d'abord de présenter des portraits divers et hétérogènes de leur réalité, venant ainsi s'éloigner d'une vision essentialisante de la « prostitution ». Au travers des entretiens et de la photographie, iels ont également défini leur pratique du travail du sexe – qu'iels considèrent comme un métier – et iels ont exposé les nombreuses injustices relationnelles, sociales et juridiques qu'iels rencontrent dans leur travail et leur vie personnelle. Mais au-delà de ces éléments, les répondant.e.s ont surtout donné leur point de vue sur l'ensemble des stratégies qu'iels mobilisent afin de pratiquer leur travail dans un contexte où l'achat de services sexuels est criminalisé au Canada. Ces stratégies sont nombreuses : elles vont de l'utilisation d'espaces sécuritaires afin d'exprimer leur genre à la fréquentation du programme Travail du sexe de RÉZO, en passant par le réseautage entre pair.e.s,

la modification de leur pratique et le désir de s'entraider entre collègues. Ainsi, bien qu'une majorité de répondant.e.s vivent, ou aient vécu, une situation de grande précarité à un moment de leur vie, ceux-ci ne demeurent pas passifs. Au contraire, iels, résistent, mettent en place différentes actions et se mobilisent, notamment au travers de leur participation à cette recherche. En ce sens, au travers de ces différentes actions, les répondant.e.s viennent transformer les expériences de mépris qu'iels rencontrent dans leur pratique du travail du sexe et leur expression de genre pour revendiquer une reconnaissance sociale (Honneth, 2000). C'est pourquoi cette recherche présente un certain pouvoir émancipateur (Bellot et Rivard, 2013) et favorise la reconnaissance des travailleurs.euses du sexe rencontré.e.s, une photo à la fois...

## CONCLUSION

« Parce qu'on n'est pas juste un travailleur du sexe t'sais, on est aussi un être humain » - Albert, participant de la recherche.

« Le monde [...] veut apprendre sur nous-autres. Ils veulent voir qu'est-ce qu'on montre » - Étienne, participant de la recherche.

En guise de conclusion de ce mémoire, je présenterai une synthèse de ma démarche en précisant dans un premier temps les apports de l'épistémologie féministe dans sa construction. Ensuite, j'exposerai les retombées scientifiques de ma recherche et énoncerai quelques suggestions pour de futures enquêtes sur le travail du sexe des hommes.

### 6.1 Synthèse de la démarche de recherche féministe et des retombées scientifiques

Désirant laisser place à ma subjectivité dans cette démarche de maîtrise en travail social, j'ai été guidée par mon parcours personnel et professionnel dans la marge. Mes expériences terrain auprès d'une population qui échange des services sexuels ont alors constitué des savoirs expérientiels décisifs dans l'élaboration de ce projet. J'ai ainsi souhaité réaliser une recherche engagée avec le milieu communautaire et qui fasse sens pour les principales personnes concernées. C'est pourquoi j'ai initié une collaboration avec le programme Travail du sexe de RÉZO et avec ses participants.e.s.

#### 6.1.1 Synthèse

Tout d'abord, la recension des écrits a permis de relever que le travail du sexe des hommes est une pratique qui demeure à ce jour méconnue et peu abordée dans la littérature scientifique en travail social au Québec, bien que les intervenant.e.s soient amené.e.s intervenir auprès de cette

population. L'état des lieux réalisé a mis en lumière que le travail du sexe des hommes est un métier hétérogène et diversifié, tant sur le plan de l'offre de service que les parcours personnels et professionnels des individus. Toutefois, la recension a également permis de constater que les travailleurs du sexe sont invisibilisés dans les différentes politiques et théories féministes et qu'ils sont à l'intersection d'une double marginalisation (homophobie et putophobie), car ils ne correspondent pas aux attentes en ce qui a trait à la masculinité. En ce sens, il m'a semblé pertinent d'investiguer davantage ce sujet dans le cadre de ce mémoire.

Sur le plan théorique, j'ai mobilisé les théories du genre de Butler (2005), de la masculinité de Connell (1995) de la reconnaissance d'Honneth (2000) et de la justice sociale de Fraser (2004). Mises en relations, ces théories m'ont permis d'approfondir les notions de genre, de sexe, de masculinités hégémoniques et subordonnées, d'hétéronormativité, de performativité du genre, les stratégies de résistance et de subversion, les injustices sociales, juridiques et relationnelles et la lutte à la reconnaissance. Elles se sont avérées centrales dans l'analyse des résultats de cette recherche.

Sur le plan méthodologique, j'ai employé une méthodologie féministe engagée qui s'est inscrite dans une perspective de changement et de justice sociale. Cela s'est réalisé en adoptant le cadre d'une recherche communautaire en collaboration avec le programme Travail du sexe de RÉZO. Ce projet de recherche a donc été élaboré avec les collaborateurs.trices communautaires qui ont souhaité mettre à l'honneur les questions de l'expression de genre et de la pratique du travail du sexe des hommes, tout en demandant que les participant.e.s soient rémunéré.e.s pour le temps consacré à cette recherche. En particulier, la méthode du photovoix s'est avéré un choix judicieux, car elle a offert un espace aux participant.e.s afin d'être entendu.e.s et reconnu.e.s comme travailleurs.euses du sexe. Enfin, sur le plan épistémologique, la réalisation des entretiens et la prise de photo faite *avec* les participant.es ont représenté une façon pour moi d'adopter une posture féministe égalitaire auprès des répondant.e.s. Cela m'a ainsi permis d'aller directement sur le terrain, à la rencontre de « leur univers », et de laisser place au senti et au ressenti (Paturel, 2015).

Les résultats des dix entrevues photovoix, dont huit avec photos, ont permis de répondre à la question de recherche suivante: *quelles sont les injustices que rencontrent les travailleurs du sexe*

*dans leur travail et leur masculinité et quelles stratégies mettent-ils en place afin de les combattre?*

S'appuyant sur les entretiens et les photos des répondant.e.s, l'analyse des résultats s'est penchée en profondeur sur trois thèmes, soit 1) le travail du sexe masculin, 2) les injustices vécues dans la pratique du travail du sexe et l'expression de genre et 3) les stratégies déployées pour combattre ces injustices. J'ai débuté par discuter de la masculinité des répondant.e.s comme étant sous l'influence de la masculinité hégémonique puis j'y ai démontré les impacts de la masculinité subordonnée sur le vécu de ceux-ci. Le travail du sexe a ensuite été exploré comme ayant une dimension performative qui permet de subvertir l'ordre des genres établis et de résister à la masculinité toxique. Ainsi, en utilisant les écrits de Butler (2005) et de Connell (1995a; 1995b), cette recherche a permis d'explorer des réalités masculines qui se situent davantage dans la marge tout en faisant ressortir les discours alternatifs entourant le travail du sexe masculin (Hartog et Sosa-Sanchez, 2014). J'ai ainsi pu témoigner/montrer que le travail du sexe masculin peut agir comme stratégie de résistance face à la masculinité hégémonique et qu'en ce sens, il représente un acte révolutionnaire.

Ensuite, j'ai présenté le point de vue des répondant.e.s quant aux différentes injustices - relationnelles, sociales et juridiques - qu'ils rencontrent dans la pratique du travail sexe et dans l'expression de leur genre et de leur sexualité. Les analyses ont démontré que ces injustices ont des impacts importants sur les vécus des répondant.e.s. Celles-ci se vivent notamment au travers des violences sexuelles et symboliques en amour, la perte de droits fondamentaux liés au travail et la précarisation ainsi que le jugement social et les violences de genre. Enfin, j'ai analysé trois stratégies que déploient les travailleurs.euses du sexe afin de combattre ces injustices. Il s'agit de la fréquentation d'espaces identitaires permettant l'expression de soi, la création d'une solidarité sociale et la participation à cette recherche. Ces résultats ont permis de constater que les répondant.e.s ne demeurent pas passifs devant les injustices. Au contraire, iels se mobilisent afin de transformer les expériences de mépris et revendiquer une reconnaissance. Enfin, cette recherche a permis certaines avancées théoriques et scientifiques que j'identifie dans la partie suivante.

### 6.1.2 Retombée # 1 :

Ma recherche corrobore les données existantes quant au travail du sexe des hommes et à l'expression de leur genre. Tout d'abord, tel que mentionné dans la problématique, le travail du sexe des hommes demeure un sujet peu abordé dans la littérature scientifique en travail social au Québec, comme au Canada. Puis, lorsque des recherches ont été effectuées, elles datent généralement de plusieurs années et exposent bien souvent un portrait homogène du travail du sexe qui se réalise à l'extérieur auprès d'individus en situation de précarité. Ainsi, ce que cette recherche a permis, dans un premier temps, est de présenter un portrait contemporain du travail du sexe masculin au Québec où celui-ci est décrit comme une pratique hétérogène et diversifiée. J'ai ainsi pu répondre à mon premier objectif qui était de documenter le travail du sexe masculin, du point de vue des hommes qui le pratiquent. Ainsi, bien que la majorité des répondant.es aient en commun de fréquenter l'organisme RÉZO, l'échantillon est hétérogène et diversifié en termes des expériences de travail du sexe et des parcours individuels des travailleurs.euses. Ainsi, certain.e.s des répondant.e.s interrogé.e.s présentent une situation financière stable grâce à leur emploi tandis que d'autres vivent une situation de précarité et exercent le travail du sexe dans la rue.

### 6.1.3 Retombée #2 :

En considérant la « prostitution » comme un métier et en m'inspirant du mouvement féministe des travailleuses du sexe dans ma compréhension du sujet (Mensah, Thiboutot et toupin, 2011), cette recherche s'est distancée des études qui ont abordé le travail du sexe des hommes uniquement comme une forme de « sexe de survie » (Leclerc-Madlala, 2003). Au contraire, avec ma perspective, j'ai pu développer une compréhension fine du travail du sexe masculin en me basant sur le point de vue des répondant.e.s et de l'organisme RÉZO qui considèrent la pratique du travail du sexe comme un métier, malgré les embûches et les difficultés rencontrées. Ainsi, une définition du travail du sexe qui rassemble les éléments énoncés par les travailleurs.euses a été présentée dans cette recherche. Celle-ci stipule que le travail du sexe des hommes est un métier professionnel qui se construit au travers de la mise en place d'une relation humaine et authentique auprès d'une clientèle majoritairement masculine.

De même, employer une épistémologie féministe dans cette recherche a représenté plusieurs avancées intéressantes pour penser le travail du sexe masculin. Par exemple, au travers de la problématique, j'ai posé un regard critique sur la place qu'occupent les travailleurs du sexe dans certaines théories féministes ainsi que dans les lois canadiennes, lesquelles adoptent toutes deux une perspective prohibitionniste. Si la perspective prohibitionniste ne s'intéresse qu'aux hommes à titre de « clients-proxénètes-exploiteurs », ma recherche a permis de rendre visible les hommes qui pratiquent le travail du sexe. J'ai ainsi pu les entendre à propos des nombreuses injustices sociales, relationnelles et juridiques qu'ils disent vivre ainsi que les stratégies qu'ils mettent en place afin de les combattre. Ainsi, à l'instar de la citation d'Albert présentée en début de cette conclusion, j'ai souhaité démontrer que le travail du sexe est un métier normal pratiqué avant tout par des êtres humains.

#### 6.1.4 Suggestions

Enfin, il m'apparaît important de nommer certains éléments à considérer pour toute personne qui souhaiterait réaliser une recherche sur le travail du sexe des hommes dans le futur. Tout d'abord, il est essentiel que le.la chercheur.e soit à l'écoute des réalités et des vécus des individus. Cela implique de laisser de côté ses propres valeurs afin de tenir compte de la vision du travail du sexe - ou de la prostitution - de la personne. Cela permet tout d'abord d'éviter d'imposer sa propre vision des échanges de services sexuels afin de présenter un portrait réel et ancré de cette pratique. Ensuite, on évite ainsi de tomber dans les jugements de valeurs et les stéréotypes qui peuvent représenter pour la personne interrogée une forme de mépris ou de dénis de reconnaissance. À cet effet, une recherche future pourrait s'intéresser aux expériences vécues des travailleurs.euses du sexe lorsqu'ils recherchent de l'aide auprès des intervenant.e.s du milieu communautaire et/ou institutionnel. Ensuite il est à noter que, plusieurs ouvrages plus *underground* ont été écrits dans les dernières années par divers travailleur.euses du sexe, telle que la revue *Cowboy urbain* de RÉZO. Ainsi, il serait pertinent de réaliser une recherche documentaire qui tiennent compte de ces connaissances riches lors d'une future enquête. Cela permettrait d'inclure dans la recherche des connaissances provenant directement du terrain et ainsi décloisonner les savoirs.

**ANNEXE A**  
**ENTENTE DE COLLABORATION**

**Entente de collaboration dans le cadre du projet de recherche intitulé :**  
**« Expérience du travail du sexe et expression de genre : une étude photovoix à RÉZO »**  
**entre l'étudiante-chercheure Julie Deslandes Leduc**  
**et**  
**l'organisme RÉZO**

**RÔLES ET RESPONSABILITÉS DE L'ÉTUDIANTE-CHERCHEURE JULIE DESLANDES LEDUC :**

1. L'étudiante-chercheure s'engage à effectuer le recrutement par elle-même. Pour ce faire, elle fera des présences au centre de soir de RÉZO, puis contactera au cours de la semaine suivante les candidats potentiels. Lors de ce contact, elle validera tout d'abord si la personne correspond aux critères de sélection. Puis, une présentation en détail du projet ainsi que du formulaire de consentement sera effectuée afin que la personne soit mise au courant des différentes étapes du projet, des avantages et risques y étant associés, et des façons de procéder. Le futur participant devra alors s'engager à conserver la confidentialité des autres participants aux rencontres de groupe, s'il y a lieu;
2. L'étudiante-chercheure s'engage à fournir le matériel aux participants afin de réaliser l'activité photovoix (caméras jetables et photos développées au besoin, carnets de notes, crayons);
3. L'étudiante-chercheure s'engage à offrir à chaque participant une compensation financière de 20\$ au début de chaque rencontre. Le participant qui le souhaiterait pourrait donc quitter en cours de la rencontre et conserver l'argent. Il ne pourrait toutefois pas poursuivre le projet;
4. L'étudiante-chercheure s'engage à assurer la confidentialité des participants et veillera à ce que les participants s'engagent également à assurer la confidentialité de leurs pairs;
5. L'étudiante-chercheure s'engage à offrir une liste de ressources d'aide aux répondants;
6. L'étudiante-chercheure s'engage à informer les intervenant.e.s de RÉZO des résultats anonymisés, et de considérer leurs opinions dans l'analyse des résultats;
7. L'étudiante-chercheure s'engage à faire une activité de mobilisation afin de partager les résultats et mettre en valeur les œuvres des participants qui le désirent.

**RÔLES ET RESPONSABILITÉS DE RÉZO :**

1. RÉZO s'engage à afficher l'annonce de recrutement sur son babillard;
2. RÉZO s'engage à permettre à l'étudiante-chercheure d'effectuer le recrutement en présence dans les locaux de l'organisme;
3. RÉZO s'engage à fournir un local de rencontre pour la réalisation des rencontres, au besoin;
4. RÉZO s'engage à ce que les intervenant.e.s ne soient pas présent.e.s lors des rencontres;
5. Afin de préserver l'anonymat des participants, RÉZO s'engage à ne pas afficher l'objet des rencontres dans ses locaux afin que les participants ne soient pas identifiés. Le tout pourra être revu ensuite afin d'afficher les photos des participants qui le souhaiteraient;
6. RÉZO s'engage à offrir le soutien d'un.e intervenant.e aux participants qui en auraient besoin, durant ou après les rencontres.

**ANNEXE B**  
**AFFICHE DE RECRUTEMENT BABILLARD**

**Participants recherchés pour un projet photovoix!**

- 👉 Tu pratiques le travail du sexe ou tu l'as pratiqué dans le passé, peu importe le secteur?
- 👉 Tu t'identifies comme un homme?
- 👉 Tu as plus de 18 ans?

Je recherche des hommes, cis ou trans, afin de participer à un projet de recherche photovoix portant sur les injustices vécues par les travailleurs du sexe en lien avec leur travail et leur expression de genre!

Un photovoix, c'est quoi?

C'est une activité qui vise à capter, à l'aide de la photographie, les représentations de ses expériences personnelles. Des rencontres individuelles ou de groupe seront organisées et un maximum de 8 participants est recherché.

Les thèmes abordés dans cette recherche sont 1) le genre au travail et 2) le genre ailleurs dans sa vie.

Compensation financière de 20\$ par rencontre.

Où : Les rencontres se dérouleront au lieu de ton choix.

Anonymat et confidentialité : Les entretiens seront enregistrés et retranscrits. Les enregistrements sonores et leurs retranscriptions ainsi que les photos prises ne seront utilisés que dans le cadre de cette recherche. Les noms des participants ainsi que leurs informations personnelles demeureront confidentiels.

Contacte Julie Deslandes Leduc au 514-775-2226 ou à l'adresse [deslandes\\_leduc.julie@courrier.uqam.ca](mailto:deslandes_leduc.julie@courrier.uqam.ca) pour t'inscrire.

## ANNEXE C

### AFFICHE DE RECRUTEMENT RÉSEAUX SOCIAUX

## **PARTICIPANT.E.S RECHERCHÉ.E.S POUR UN PROJET DE PHOTOVOIX!**

Tu pratiques le travail du sexe ou l'as pratiqué par le  
passé?

Tu es un homme cis ou trans?

Tu as plus de 18 ans?

Un photovoix, c'est quoi?

C'est la prise de photos de sa réalité pour explorer  
des sujets complexes ou sensibles;

C'est 3 rencontres de groupe d'une durée d'environ  
2h afin de discuter des photos prises;

C'est des discussions sur deux thèmes : **1) le genre  
au travail et 2) le genre ailleurs dans sa vie;**

C'est une activité afin de présenter ses photos!

L'anonymat et la confidentialité des participant.e.s  
seront assurés.

Recherche réalisée dans le  
cadre de la maîtrise en  
travail social

**Contacte : Julie Deslandes  
Leduc 514-775-2226 ou**

**deslandes\_leduc.julie@courrier  
.uqam.ca**

## ANNEXE D

### LISTE DES ORGANISMES CONTACTÉS

1. L'Anonyme
2. Maison d'Hérelle
3. Geipsi
4. Alliance Arc-en-ciel du Québec
5. ASTTEQ
6. LGBT – Baie des Chaleurs
7. IRIS – Estrie
8. L'Institut pour la santé des minorités sexuelles
9. Maison Plein Cœur
10. Tandem Mauricie
11. L'association étudiante LGBTQ+UdeS de l'Université de Sherbrooke
12. Chaire de recherche sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres de l'UQAM
13. Queer Concordia
14. L'Alternative
15. Fugues
16. Au-delà de l'Arc-en-ciel
17. Conseil Québécois LGBT
18. Le JAG (Saint-Hyacinthe)
19. GRIS-Québec
20. GRIS-Mauricie-Centre-du-Québec
21. GRIS-Chaudière-Appalache
22. Mouvement d'aide, d'information et de soutien Bas-Saint-Laurent
23. Le NEO
24. Association des lesbiennes et des gais sur Internet
25. ARCG Aînés et retraités de la communauté gaie
26. CUSM : Centre d'identité sexuelle de l'Université McGill/McGill University Sexual Identity Centre
27. Le refuge des jeune
28. La Maison du Parc
29. Hébergement L'Envol
30. Les 3sex
31. Cactus Montréal
32. Spectre de rue
33. Le PIaMP
34. Premier-Arrêt

**ANNEXE E**  
**LETTRE ENVOYÉE AUX ORGANISMES**

Bonjour,

Mon nom est Julie Deslandes Leduc et je suis étudiante à la maîtrise en travail social à l'UQAM. Je vous écris car, vous travaillez auprès de la population visée par ma recherche et j'aimerais vous demander de partager mon affiche de recrutement auprès des membres de votre organisation.

Je réalise présentement une recherche communautaire photovoix avec l'organisme RÉZO à Montréal dont le titre est : favoriser la reconnaissance sociale, une photo à la fois : recherche communautaire auprès de l'organisme RÉZO portant sur l'expression de genre et le travail du sexe des hommes.

Cette recherche a donc été réfléchiée en collaboration avec l'organisme RÉZO, selon les préoccupations de ses membres. Elle a pour objectif de documenter le travail du sexe masculin et les injustices qui le traversent, du point de vue des hommes qui le pratiquent; d'identifier et analyser les différentes formes de masculinités en jeu pour les travailleurs du sexe; et de dégager les différentes stratégies que mettent en place ces travailleurs dans leur vie personnelle et leur travail afin de combattre ces injustices et être reconnus socialement.

Dans le cadre de cette recherche, 2 groupes seront effectués: le 1er avec les membres de RÉZO, le 2e avec des individus provenant de différents horizons. Je vous écris donc, car je recherche 6 à 8 individus s'identifiant comme hommes, âgés de 18 ans et plus et qui pratiquent, ou ont pratiqué par le passé, le travail du sexe pour s'impliquer dans une recherche photovoix. Le photovoix est une méthodologie qui permet aux individus de prendre en photos leur réalité - selon différents sujets sensibles - puis de discuter en groupe de leurs photos. Les thèmes qui seront abordés dans le photovoix sont les suivants: 1) le genre au travail; 2) le genre ailleurs dans sa vie. Les entretiens seront effectués par zoom. Toutefois, une activité de mobilisation des connaissances sera réalisée à Montréal afin de présenter les photos prises par les participants et ainsi favoriser la reconnaissance sociale des travailleurs du sexe. Je tiens également à préciser que la confidentialité et l'anonymat des participants seront conservés.

Si cette recherche semble répondre aux besoins/ préoccupations de vos membres, je vous serais reconnaissante de leur partager. Je joins en pièce jointe l'affiche de recrutement.

Je vous remercie de votre soutien et vous souhaite une belle journée!

Julie Deslandes Leduc  
Pronom elle  
Candidate à la maîtrise en travail social  
Université du Québec à Montréal

## ANNEXE F

### FORMULAIRE DE CONSENTEMENT DU PHOTOVOIX DE GROUPE

#### Formulaire de consentement des participants

##### **Titre du projet de la recherche:**

« Expérience du travail du sexe et expression de genre : une étude photovoix auprès des travailleurs du sexe »

##### **Étudiante-chercheuse :**

Julie Deslandes Leduc, étudiante à la maîtrise en travail social, UQAM

Courriel : [deslandes\\_leduc.julie@courrier.uqam.ca](mailto:deslandes_leduc.julie@courrier.uqam.ca), téléphone : 514-775-2226

##### **Direction de recherche :**

Maria Nengeh Mensah, professeure titulaire et directrice, École de travail social, UQAM

Courriel : [mensah.nengeh@uqam.ca](mailto:mensah.nengeh@uqam.ca), téléphone : (514) 987-3000, poste 1723.

##### **Préambule :**

Nous vous demandons de participer à un projet de recherche photovoix, qui consiste en la prise de photo de sa réalité, suivie de la participation à trois (3) entrevues de groupe pour en discuter. Avant d'accepter de participer à ce projet de recherche, veuillez prendre le temps de comprendre et de considérer attentivement les renseignements qui suivent.

Ce formulaire de consentement explique le but de cette étude, les procédures, les avantages, les risques et inconvénients, de même que les personnes avec qui communiquer au besoin. Le présent formulaire de consentement peut contenir des mots que vous ne comprenez pas. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles.

##### **Description du projet :**

###### Pourquoi cette recherche est-elle menée ?

Cette recherche est effectuée dans le cadre de la maîtrise en travail social à l'UQAM. Le but de la recherche est d'étudier les injustices vécues par les travailleurs du sexe en ce qui concerne leur travail ainsi que leur expression de genre. Mes objectifs spécifiques sont :

- 1) Documenter le travail du sexe masculin et les injustices qui le traversent, du point de vue des hommes qui le pratiquent ;
- 2) Identifier et analyser les différentes formes de masculinités en jeu pour les travailleurs du sexe;

- 3) Dégager les différentes stratégies que mettent en place ces travailleurs dans leur vie personnelle et leur travail afin de combattre ces injustices et être reconnus socialement.

Qu'est-ce qui vous sera demandé en tant que participant à cette recherche ?

- Votre participation consiste à prendre des photos avec un appareil jetable qui vous sera fourni par l'étudiante-chercheur et à en discuter en groupe avec d'autres travailleurs du sexe.
- Prise de photos : Les photos prises porteront sur votre propre réalité en regard de deux (2) thèmes, soit le genre au travail et le genre dans votre vie personnelle.
- Groupe de discussion : Le groupe est composé de 6 à 8 hommes pratiquant ou ayant déjà pratiqué le travail du sexe. Trois (3) entrevues de groupe sont prévues au lieu choisi par les répondants. Chaque rencontre de groupe durera entre deux heures et deux heures et demie, et les dates précises seront fixées avec les participants.

Date	Thème	Durée
▪ Printemps 2022	▪ Démarrage et remise du matériel	▪ 2 heures
▪ Printemps 2022	▪ Discussion sur le genre au travail	▪ 2 ½ heures
▪ Printemps 2022	▪ Discussion sur le genre ailleurs dans nos vies	▪ 2 ½ heures

Les rencontres seront animées, enregistrées (audio) et retranscrites par l'étudiante-chercheure.

- Engagement à la confidentialité : En participant aux discussions de groupe, il vous sera demandé de vous engager à respecter la confidentialité de chaque membre du groupe et de ne pas révéler les informations que vous obtiendrez lors des rencontres à des individus extérieurs.
- À la fin du projet, vous serez invité à réfléchir à la diffusion publique de vos photos dans la communauté.

**Les avantages liés à votre participation :**

- Vous tirerez un avantage indirect de cette recherche en ayant l'opportunité de vous exprimer librement quant au travail du sexe et votre genre.
- Vous pourrez également ressentir une forme d'empowerment en participant au photovoix.
- Vous contribuerez enfin à l'avancement de la science en documentant les injustices vécues par les travailleurs du sexe en ce qui a trait au travail et à l'expression du genre ainsi qu'en permettant de dégager des éléments de lutte pour la reconnaissance sociale.

### **Les risques liés à votre participation :**

- Un inconvénient lié à votre participation concerne le temps consacré à cette recherche. En effet, il vous sera demandé de participer à trois rencontres d'une durée de deux à deux heures et demie ainsi que de prendre des photos de votre réalité.
- Un risque réside dans le fait de pouvoir ressentir au cours de la recherche un inconfort émotionnel ou psychologique, comme vous pourriez repenser à des situations difficiles du passé. Il vous sera donc demandé d'utiliser les *trigger-warnings* lors des rencontres avant d'aborder un sujet difficile. Ensuite, une liste de ressources d'aide vous sera remise par l'étudiante-chercheuse.
- Enfin, en participant à cette recherche, vous pourriez être identifié comme travailleur du sexe et vivre des représailles en fonction de cette réalité. Il sera donc demandé à l'ensemble des participants de conserver l'anonymat et la confidentialité des membres du groupe.

### **Confidentialité : Qui va prendre connaissance de ceci ?**

- Seules l'étudiante-chercheuse et sa directrice de recherche auront accès aux données de la recherche.
- Votre vrai nom ne sera jamais mentionné dans le mémoire de recherche, ni les publications ou présentations reliées à cette recherche. Toutes les informations permettant de vous identifier seront changées ou omises dans les transcriptions afin de protéger votre anonymat.
- L'étudiante conservera une copie numérique des photos qui servira à l'analyse de la recherche.
- Vos informations personnelles, l'enregistrement sonore, les transcriptions écrites des entrevues de groupe ainsi que les photos prises demeureront dans l'ordinateur personnel et sécurisé de la chercheuse, via un mot de passe. De plus, les formulaires de consentement seront conservés séparément du reste, et également sécurisés par un mot de passe dans l'ordinateur de la chercheuse.
- Les enregistrements seront détruits une fois les transcriptions faites.  
À la fin du projet, les données numériques seront effacées de l'ordinateur de l'étudiante-chercheuse.

### **Droit de refus ou de retrait : Puis-je changer d'avis ?**

- La participation à cette étude est entièrement libre et volontaire. Vous pouvez décider de ne pas en faire partie sans subir de conséquence indésirable, ni justifier votre décision.
- De même, si vous acceptez, mais ne souhaitez pas répondre à certaines questions qui vous sont posées en cours de route, vous pourrez aussi le faire librement.
- Vous pouvez aussi choisir de cesser de participer à cette recherche à n'importe quel moment.

### **Des questions sur le projet?**

Pour toute question additionnelle sur le projet et sur votre participation, vous pouvez communiquer avec les responsables du projet : Maria Nengeh Mensah, directrice de recherche, à l'adresse courriel [mensah.nengeh@uqam.ca](mailto:mensah.nengeh@uqam.ca), ou par téléphone : (514) 987-3000, poste 1723 et Julie Deslandes Leduc, étudiante chercheuse à l'adresse courriel [deslandes\\_leduc.julie@courrier.uqam.ca](mailto:deslandes_leduc.julie@courrier.uqam.ca) par téléphone : 514-775-2226.

Des questions sur vos droits ? Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE) a approuvé le projet de recherche auquel vous allez participer. Pour des informations concernant les responsabilités de l'équipe de recherche sur le plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains ou pour formuler une plainte, vous pouvez contacter la coordination du CERPE à [cerpe.fsh@uqam.ca](mailto:cerpe.fsh@uqam.ca)

### **Remerciements**

Votre collaboration est essentielle à la réalisation de notre projet et nous vous remercions

### **Consentement du participant :**

Je déclare avoir lu et compris le présent projet ainsi que les risques et les inconvénients auxquels je m'expose. J'ai eu l'occasion de poser toutes les questions concernant les différents aspects de l'étude et de recevoir des réponses à ma satisfaction.

Je, soussigné(e), accepte volontairement de participer à cette étude. Je peux me retirer en tout temps sans préjudice d'aucune sorte. Je certifie qu'on m'a laissé le temps voulu pour prendre ma décision.

Une copie signée de ce formulaire d'information et de consentement doit m'être remise.

---

**Prénom Nom**

---

**Signature**

---

**Date**

**Engagement de l'étudiante-chercheure**

J'atteste avoir donné l'information nécessaire à un consentement libre et éclairé de la part de la personne participante, d'avoir répondu à ses questions portant sur le projet de recherche et je m'engage à respecter la confidentialité de sa participation.

---

**Prénom Nom**

---

**Signature**

---

**Date**

## ANNEXE G

### FORMULAIRE DE CONSENTEMENT DU PHOTOVOIX INDIVIDUEL

#### Formulaire de consentement des participants

**Titre du projet de la recherche:**

« Expérience du travail du sexe et expression de genre : une étude photovoix auprès des travailleurs du sexe »

**Étudiante-chercheuse :**

Julie Deslandes Leduc, étudiante à la maîtrise en travail social, UQAM

Courriel : [deslandes\\_leduc.julie@courrier.uqam.ca](mailto:deslandes_leduc.julie@courrier.uqam.ca), téléphone : 514-775-2226

**Direction de recherche :**

Maria Nengeh Mensah, professeure titulaire et directrice, École de travail social, UQAM

Courriel : [mensah.nengeh@uqam.ca](mailto:mensah.nengeh@uqam.ca), téléphone : (514) 987-3000, poste 1723.

**Préambule :**

Nous vous demandons de participer à un projet de recherche photovoix, qui consiste en la prise de photo de sa réalité. Avant d'accepter de participer à ce projet de recherche, veuillez prendre le temps de comprendre et de considérer attentivement les renseignements qui suivent.

Ce formulaire de consentement explique le but de cette étude, les procédures, les avantages, les risques et inconvénients, de même que les personnes avec qui communiquer au besoin. Le présent formulaire de consentement peut contenir des mots que vous ne comprenez pas. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles.

**Description du projet :**Pourquoi cette recherche est-elle menée ?

Cette recherche est effectuée dans le cadre de la maîtrise en travail social à l'UQAM. Le but de la recherche est d'étudier les injustices vécues par les travailleurs du sexe en ce qui concerne leur travail ainsi que leur expression de genre. Mes objectifs spécifiques sont :

- 1) Documenter le travail du sexe masculin et les injustices qui le traversent, du point de vue des hommes qui le pratiquent ;
- 2) Identifier et analyser les différentes formes de masculinités en jeu pour les travailleurs du sexe;

- 3) Dégager les différentes stratégies que mettent en place ces travailleurs dans leur vie personnelle et leur travail afin de combattre ces injustices et être reconnus socialement.

Qu'est-ce qui vous sera demandé en tant que participant à cette recherche ?

- Votre participation consiste à prendre des photos avec l'étudiante-chercheuse en utilisant sa propre caméra, puis à discuter avec elle des photos prises. Vous serez invité à vous déplacer dans le lieu de votre choix afin de prendre les photos.
- Prise de photos : Les photos prises porteront sur votre propre réalité en regard de deux (2) thèmes, soit le genre au travail et le genre dans votre vie personnelle.
- Durée : La rencontre photovoix sera d'une durée d'une (1) heure.
- À la fin du projet, vous serez invité à réfléchir à la diffusion publique de vos photos dans la communauté.

**Les avantages liés à votre participation :**

- Vous tirerez un avantage indirect de cette recherche en ayant l'opportunité de vous exprimer librement quant au travail du sexe et votre genre.
- Vous pourrez également ressentir une forme d'empowerment en participant au photovoix.
- Vous contribuerez enfin à l'avancement de la science en documentant les injustices vécues par les travailleurs du sexe en ce qui a trait au travail et à l'expression du genre ainsi qu'en permettant de dégager des éléments de lutte pour la reconnaissance sociale.

**Les risques liés à votre participation :**

- Un inconvénient lié à votre participation concerne le temps consacré à cette recherche. En effet, il vous sera demandé de participer à une rencontre d'une heure ainsi que de prendre des photos de votre réalité.
- Un risque réside dans le fait de pouvoir ressentir au cours de la recherche un inconfort émotionnel ou psychologique, comme vous pourriez repenser à des situations difficiles du passé. Une liste de ressources d'aide vous sera remise par l'étudiante-chercheuse.

**Confidentialité : Qui va prendre connaissance de ceci ?**

- Seules l'étudiante-chercheuse et sa directrice de recherche auront accès aux données de la recherche.
- Votre vrai nom ne sera jamais mentionné dans le mémoire de recherche, ni les publications ou présentations reliées à cette recherche. Toutes les informations permettant de vous identifier seront changées ou omises dans les transcriptions afin de protéger votre anonymat.

- L'étudiante conservera une copie numérique des photos qui servira à l'analyse de la recherche.
- Vos informations personnelles, l'enregistrement sonore, les transcriptions écrites des entrevues de groupe ainsi que les photos prises demeureront dans l'ordinateur personnel et sécurisé de la chercheuse, via un mot de passe. De plus, les formulaires de consentement seront conservés séparément du reste, et également sécurisés par un mot de passe dans l'ordinateur de la chercheuse.
- Les enregistrements seront détruits une fois les transcriptions faites.
- À la fin du projet, les données numériques seront effacées de l'ordinateur de l'étudiante-chercheuse.

### **Droit de refus ou de retrait : Puis-je changer d'avis ?**

- La participation à cette étude est entièrement libre et volontaire. Vous pouvez décider de ne pas en faire partie sans subir de conséquence indésirable ni justifier votre décision.
- De même, si vous acceptez, mais ne souhaitez pas répondre à certaines questions qui vous sont posées en cours de route, vous pourrez aussi le faire librement.
- Vous pouvez aussi choisir de cesser de participer à cette recherche à n'importe quel moment.

### **Des questions sur le projet?**

Pour toute question additionnelle sur le projet et sur votre participation, vous pouvez communiquer avec les responsables du projet : Maria Nengeh Mensah, directrice de recherche, à l'adresse courriel [mensah.nengeh@uqam.ca](mailto:mensah.nengeh@uqam.ca), ou par téléphone : (514) 987-3000, poste 1723 et Julie Deslandes Leduc, étudiante chercheuse à l'adresse courriel [deslandes\\_leduc.julie@courrier.uqam.ca](mailto:deslandes_leduc.julie@courrier.uqam.ca) ou par téléphone : 514-775-2226.

Des questions sur vos droits ? Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE) a approuvé le projet de recherche auquel vous allez participer. Pour des informations concernant les responsabilités de l'équipe de recherche sur le plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains ou pour formuler une plainte, vous pouvez contacter la coordination du CERPE à [cerpe.fsh@uqam.ca](mailto:cerpe.fsh@uqam.ca)

### **Remerciements**

Votre collaboration est essentielle à la réalisation de notre projet et nous vous remercions.

**Consentement du participant :**

Je déclare avoir lu et compris le présent projet ainsi que les risques et les inconvénients auxquels je m'expose. J'ai eu l'occasion de poser toutes les questions concernant les différents aspects de l'étude et de recevoir des réponses à ma satisfaction.

Je, soussigné(e), accepte volontairement de participer à cette étude. Je peux me retirer en tout temps sans préjudice d'aucune sorte. Je certifie qu'on m'a laissé le temps voulu pour prendre ma décision.

Une copie signée de ce formulaire d'information et de consentement doit m'être remise.

---

**Prénom Nom**

---

**Signature**

---

**Date**

**Engagement de l'étudiante-chercheur**

J'atteste avoir donné l'information nécessaire à un consentement libre et éclairé de la part de la personne participante, d'avoir répondu à ses questions portant sur le projet de recherche et je m'engage à respecter la confidentialité de sa participation.

---

**Prénom Nom**

---

**Signature**

---

**Date**

## ANNEXE H

### SCHÉMA D'ENTREVUE DU PHOTOVOIX DE GROUPE EN TROIS RENCONTRES

#### 1<sup>ère</sup> rencontre: démarrage

Lieux : En présentiel; dans le local du Programme Travail du sexe – ou un lieu au choix des personnes rencontrées.

Objectifs :

- Rencontrer les participants ainsi que recueillir leur consentement et leur engagement à participer à cette recherche;
- Expliquer la méthodologie employée, les objectifs et thèmes de recherche, les risques et avantages de ce projet, et remettre le matériel.

N.B. : Advenant qu'un participant ne puisse pas se présenter à une rencontre, il sera possible pour la chercheuse de le rencontrer en individuel. La rencontre suivra alors le modèle mentionné ici-bas.

#### **Déroulement :**

1. Préparation de la salle
2. Accueil des participants
3. Introduction de la rencontre de démarrage et explication du déroulement de la rencontre
4. Signature du formulaire de consentement et remise de la rémunération financière
5. Explication des règles du groupe
6. Présentation des participants et des raisons favorisant leur implication
7. Explication de la méthode du photovoix et échéancier
8. Discussion sur les thèmes du photovoix
9. Remise du matériel
10. clôture de la rencontre

#### **Déroulement détaillé et tâches :**

<b>Déroulement</b>	<b>Description et tâches</b>
1. Préparation de la salle	<ul style="list-style-type: none"><li>• Préparation de la salle : placer les chaises en cercle, sortir les collations, préparer le matériel à proximité et les formulaires de consentement.</li></ul>
2. Accueil des participants dans les locaux de RÉZO.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Discussions informelles pendant que tous arrivent et s'installent en cercle.</li></ul>
3. Introduction de la rencontre de démarrage du photovoix et explication du déroulement de la rencontre	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mot de bienvenue aux participants et remerciement d'être présents</li><li>• Présentation rapide de la chercheuse et de la raison menant à la réalisation de ce projet (maîtrise TS)</li><li>• Explication du déroulement de la rencontre : 1) Introduction</li></ul>

	<ol style="list-style-type: none"> <li>2) Passation du formulaire de consentement et remise de la rémunération</li> <li>3) Explication des règles de groupe</li> <li>4) Présentation des participants</li> <li>5) Explication du photovoix</li> <li>6) Discussion sur les thèmes</li> <li>7) Remise du matériel</li> <li>8) Fin de la rencontre</li> </ol> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rappeler le contexte de la recherche :</li> <li>○ Collaboration avec l'organisme RÉZO afin de d'effectuer une recherche qui parte des besoins des TdS, donc implication dans les différentes étapes, mais RÉZO n'aura pas accès aux données et ce qui est dit lors des rencontres.</li> <li>○ Rappeler le sujet de la recherche, soit le travail du sexe des hommes et l'expression de genre</li> <li>○ Nommer la question et les objectifs de la recherche :</li> </ul> <p><i>Quelles sont les injustices que rencontrent les travailleurs du sexe dans leur travail et leur masculinité et quelles stratégies mettent-ils en place afin de les combattre?</i></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Documenter le travail du sexe masculin et les injustices qui le traversent, du point de vue des hommes qui le pratiquent;</li> <li>2) Identifier et analyser les différentes formes de masculinités en jeu pour les travailleurs du sexe;</li> <li>3) Dégager les différentes stratégies que mettent en place ces travailleurs dans leur vie personnelle et leur travail afin de combattre ces injustices et être reconnus socialement.</li> </ol>
<p>4. Signature du formulaire de consentement et remise de la rémunération financière</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Passation du formulaire de consentement aux participants (2 copies par participants, partie de l'étudiante-chercheuse signée au préalable).</li> <li>• Les inviter à poser des questions.</li> <li>• Leur demander de signer les deux copies.</li> <li>• Récupérer une copie et les inviter à conserver l'autre copie comme elle contient des informations importantes.</li> <li>• Remise de la rémunération financière.</li> </ul>
<p>5. Explication des règles du groupe</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Afin de pouvoir s'exprimer librement, les participants sont invités à respecter ces règles de groupe : bienveillance, confidentialité, respect mutuel, écoute, non-jugement, utilisation des trigger warning.</li> <li>• Demander s'ils ont des règles à ajouter.</li> </ul>

<p>6. Présentation des participants et des raisons pour s'impliquer dans ce projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tour de table : inviter chaque participant à se présenter selon le nom qu'il veut donner au groupe (peut être un nom fictif; 2 minutes par personne), nommer son âge et son.ses pronom.s.</li> <li>• Indiquer la raison pour laquelle ils s'impliquent dans ce projet de recherche et leurs attentes.</li> </ul>
<p>7. Explication de la méthode du photovoix</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Expliquer le photovoix :</li> <li>• Utilisation de la photographie pour capter sa réalité, son environnement et sa compréhension d'un sujet. Cela est suivi de discussions en groupe sur les photos prises afin d'expliquer ce que signifie les photos</li> <li>• Cela permet donc de faire entendre sa voix.</li> <li>• Définir le temps que les participants veulent avoir pour prendre des photos et identifier les prochaines dates.</li> <li>• Fonctionnement :</li> <li>• 1. Je vous remets une caméra jetable</li> <li>• 2. Vous avez X temps pour prendre autant de photos que comprend la caméra selon les deux thèmes. Vous pourrez prendre des notes à l'aide du carnet remis.</li> <li>• 3. Je viendrai chercher votre caméra ou vous devrez ensuite venir porter votre caméra à RÉZO dans X temps afin que je fasse imprimer les photos. Définir le moment et comment pour chaque participant.e.</li> <li>• 4. Notre prochaine rencontre de discussion sera le X. Nous discuterons du genre dans votre travail. Je vous remettrai vos photos. Vous devrez donc sélectionner les photos associées au thème 1 ainsi que la photo la plus symbolique pour vous. Vous devrez alors expliquer pourquoi vous avez choisi ces photos. Les autres participants seront invités à commenter et à poser des questions. Je reprendrai ensuite les photos jusqu'à la rencontre suivante.</li> <li>• 5. La dernière rencontre de discussion aura lieu le X et portera sur le genre dans votre vie personnelle. Je vous remettrai alors vos photos et vous devrez sélectionner les photos associées au thème 2 ainsi que la photo la plus symbolique pour vous et l'expliquer au groupe. Les autres seront invités à commenter et poser des questions.</li> <li>• Lors de la dernière rencontre, nous discuterons d'une façon de présenter vos photos et les résultats de la recherche. Vos repartirez avec toutes vos photos.</li> <li>• L'évènement sera organisé à la fin du projet.</li> </ul>
<p>8. Discussion sur les thèmes de la recherche</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Introduire les deux thèmes du photoivoix : Le genre au travail et le genre dans sa vie personnelle.</li> <li>• Questionner : qu'est-ce que le genre pour vous?</li> <li>• Inviter les participants à donner une définition du genre.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Questionner : qu'est-ce que veut dire pour vous le genre au travail et le genre dans votre vie personnelle?</li> <li>• Ouvrir la discussion sur ce qui pourrait être photographié selon les deux thèmes afin que tous saisissent bien le processus.</li> </ul>
9. Remise du matériel et clôture de la rencontre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remise de la caméra jetable, des carnets de notes et crayons.</li> <li>• Rappel des consignes.</li> <li>• Rappel de l'échéancier.</li> <li>• Informer que la chercheuse est disponible par téléphone, texto ou courriel pour répondre aux questions.</li> <li>• Période de questions</li> <li>• Clôture de la rencontre.</li> </ul>
10. Ramassage de la salle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ramassage de la salle.</li> </ul>

## 2<sup>e</sup> rencontre : Le genre au travail

Lieux : En présentiel; dans le local du Programme Travail du sexe – ou un lieu au choix des personnes rencontrées.

Objectifs :

- Discuter du premier thème à l'aide des photos prises

Matériel à avoir : photos imprimées ou numérisées des participants, cahier de notes de la chercheuse, collations, enregistreuse (cellulaire).

N.B. : Advenant qu'un participant ne puisse pas se présenter à une rencontre, il sera possible pour la chercheuse de le rencontrer en individuel. La rencontre suivra alors le modèle mentionné ici-bas.

### **Déroulement détaillé et tâches :**

1. Préparation de la salle
2. Accueil des participants
3. Introduction de la rencontre
4. Distribution des photos et sélection
5. Discussion sur les photos sélectionnées selon le 1<sup>er</sup> thème
6. Retour sur la rencontre et clôture
7. Ramassage de la salle

<b>Déroulement</b>	<b>Description et tâches</b>
1. Préparation de la salle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation de la salle : placer les chaises en cercle, sortir les collations.</li> </ul>
2. Accueil des participants	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Discussions informelles pendant que tous arrivent et s'installent en cercle.</li> </ul>
3. Introduction de la rencontre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mot de bienvenue aux participants et remerciement d'être présents.</li> <li>• Explication du déroulement de la rencontre et des objectifs.</li> <li>• S'assurer du consentement verbal du groupe.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remise de la rémunération.</li> <li>• Rappel des règles du groupe (bienveillance, respect mutuel, non-jugement, confidentialité, écoute, utilisation des triggers warning).</li> </ul>
4. Distribution des photos et sélection	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remise des photos prises</li> <li>• Les participants sont invités à examiner leurs photos et sélectionner les photos associées au thème 1. Les photos identifiées seront discutées lors de la rencontre tandis que les autres photos seront discutées lors de la 3<sup>e</sup> rencontre.</li> </ul>
5. Discussion sur les photos sélectionnées selon le 1 <sup>er</sup> thème	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À tour de rôle, chaque participant est invité dans un premier temps à montrer puis à expliquer pourquoi il a sélectionné ces photos. Puis, dans un deuxième temps, il identifie la photo la plus symbolique et explique pourquoi.</li> <li>• Les participants sont invités à commenter et questionner.</li> <li>• La chercheuse pourra compléter en posant des questions ou en faisant des liens avec les propos tenus par les participants.</li> </ul>
6. Retour sur la rencontre et clôture	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire un retour sur l'activité et leur appréciation.</li> <li>• Rappeler la prochaine rencontre sur le genre dans sa vie personnelle.</li> <li>• Inviter à poser des questions.</li> <li>• Remerciement pour leur participation.</li> <li>• Clôture de la rencontre.</li> </ul>
7. Ramassage de la salle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ramassage de la salle.</li> </ul>

### 3e rencontre: Le genre dans sa vie personnelle

Lieux : En présentiel; dans le local du Programme Travail du sexe – ou un lieu au choix de la personne rencontrée.

Objectif :

- Discuter du deuxième thème à l'aide des photos prises, si n'a pas été réalisé lors de la rencontre précédente.

Matériel à avoir : photos imprimées et numérisées des participants, cahier de notes de la chercheuse, collations, enregistreuse (cellulaire).

N.B. : Advenant qu'un participant ne puisse pas se présenter à une rencontre, il sera possible pour la chercheuse de le rencontrer en individuel. La rencontre suivra alors le modèle mentionné ici-bas.

#### **Déroulement détaillé et tâches :**

1. Préparation de la salle
2. Accueil des participants
3. Introduction de la rencontre
4. Distribution des photos et sélection
5. Discussion sur les photos sélectionnées selon le 2<sup>e</sup> thème

6. Discussion sur l'activité de mobilisation des connaissances
7. Retour sur la rencontre et clôture
8. Ramassage de la salle

<b>Déroulement</b>	<b>Description et tâches</b>
1. Préparation de la salle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation de la salle : placer les chaises en cercle, sortir les collations.</li> </ul>
2. Accueil des participants	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Discussions informelles pendant que tout le monde arrive et s'installent en cercle.</li> </ul>
3. Introduction de la rencontre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mot de bienvenue aux participants et remerciement d'être présents.</li> <li>• Explication du déroulement de la rencontre et des objectifs.</li> <li>• S'assurer du consentement verbal du groupe.</li> <li>• Remise de la rémunération.</li> <li>• Rappel des règles du groupe (bienveillance, respect mutuel, non-jugement, confidentialité, écoute, utilisation des triggers warning).</li> </ul>
4. Distribution des photos et sélection	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remise des photos prises aux participant.e.s.</li> <li>• Les participant.e.s sont invités à examiner leurs photos et sélectionner les photos associées au thème 2.</li> </ul>
5. Discussion sur les photos sélectionnées selon le 2 <sup>e</sup> thème	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À tour de rôle, chaque participant est invité dans un premier temps à montrer puis à expliquer pourquoi il a sélectionné ces photos. Puis, dans un deuxième temps, il identifie la photo la plus symbolique et explique pourquoi.</li> <li>• Les participants sont invités à commenter et à questionner.</li> <li>• La chercheuse pourra compléter en posant des questions ou en faisant des liens avec les propos tenus par les participants lors de la 1<sup>ère</sup> rencontre concernant leurs définitions du genre.</li> </ul>
6. Discussion sur l'activité de mobilisation des connaissances	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Questionner les participants sur la façon qu'ils veulent présenter les résultats.</li> <li>• Les informer que cela sera discuté avec RÉZO et que la chercheuse les contactera pour leur donner les informations concernant cette activité.</li> </ul>
7. Retour sur la rencontre et clôture	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire un retour sur l'activité et leur appréciation.</li> <li>• Inviter à poser des questions.</li> <li>• Remerciement pour leur participation.</li> <li>• Clôture de la rencontre.</li> </ul>
8. Ramassage de la salle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ramassage de la salle.</li> </ul>

## ANNEXE I

### SCHÉMA D'ENTREVUE DU PHOTOVOIX INDIVIDUEL EN UNE RENCONTRE

Lieux : En présentiel au lieu choisi par la personne.

Objectifs :

- Rencontrer le participant ainsi que recueillir son consentement et son engagement à participer à cette recherche;
- Expliquer la méthodologie employée, les objectifs et thèmes de recherche, les risques et avantages de ce projet et remettre le matériel;
- Prendre les photos selon les deux thèmes (le genre au travail et le genre dans sa vie personnelle).
- Discuter des photos prises.

**Déroulement :**

1. Accueil de la personne
2. Introduction et explication du déroulement de la rencontre
3. Signature du formulaire de consentement et remise de la rémunération financière
4. Présentation du participant et des raisons favorisant son implication
5. Explication de la méthode du photovoix
6. Discussion sur les thèmes de la recherche
7. Prise de photos selon les deux thèmes et discussion simultanément
8. Discussion sur l'activité de mobilisation des connaissances
9. Retour sur la rencontre et clôture

**Déroulement détaillé et tâches :**

Déroulement	Description et tâches
1. Accueil de la personne	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mot de bienvenue et remerciement d'être présent</li></ul>
2. Introduction et explication du déroulement de la rencontre	<ul style="list-style-type: none"><li>• Présentation rapide de la chercheuse et de la raison menant à la réalisation de ce projet (maîtrise TS)</li><li>• Explication du déroulement de la rencontre :<ol style="list-style-type: none"><li>1) Introduction</li><li>2) Passation du formulaire de consentement et remise de la rémunération</li><li>3) Présentation de la personne</li><li>5) Explication du photovoix</li><li>6) Prise de photos</li><li>7) Discussion sur les photos</li><li>8) Fin de la rencontre</li></ol></li></ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rappeler le contexte de la recherche :</li> <li>○ Collaboration avec l'organisme RÉZO afin de d'effectuer une recherche qui parte des besoins des TdS, donc implication dans les différentes étapes, mais RÉZO n'aura pas accès aux données et ce qui est dit lors des rencontres.</li> <li>○ Rappeler le sujet de la recherche, soit le travail du sexe des hommes et l'expression de genre</li> <li>○ Nommer la question et les objectifs de la recherche :</li> </ul> <p><i>Quelles sont les injustices que rencontrent les travailleurs du sexe dans leur travail et leur masculinité et quelles stratégies mettent-ils en place afin de les combattre?</i></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Documenter le travail du sexe masculin et les injustices qui le traversent, du point de vue des hommes qui le pratiquent;</li> <li>2) Identifier et analyser les différentes formes de masculinités en jeu pour les travailleurs du sexe;</li> <li>3) Dégager les différentes stratégies que mettent en place ces travailleurs dans leur vie personnelle et leur travail afin de combattre ces injustices et être reconnus socialement.</li> </ol>
3. Signature du formulaire de consentement et remise de la rémunération financière	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Passation du formulaire de consentement (2 copies par participant, partie de l'étudiante-chercheuse signée au préalable).</li> <li>• L'inviter à poser des questions.</li> <li>• Lui demander de signer les deux copies.</li> <li>• Récupérer une copie et l'inviter à conserver l'autre copie comme elle contient des informations importantes.</li> <li>• Remise de la rémunération financière.</li> </ul>
4. Présentation du participant et des raisons pour s'impliquer dans ce projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inviter le participant à se présenter selon le nom qu'il veut donner (peut être un nom fictif), nommer son âge et son.ses pronom.s.</li> <li>• Indiquer la raison pour laquelle il s'implique dans ce projet de recherche et ses attentes.</li> </ul>
5. Explication de la méthode du photovoix	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Expliquer le photovoix :</li> <li>• Utilisation de la photographie pour capter sa réalité, son environnement et sa compréhension d'un sujet.</li> <li>• Cela permet donc de faire entendre sa voix.</li> <li>• Nous allons nous déplacer à l'endroit de ton choix et prendre en photo ce qui est significatif selon les deux thèmes</li> <li>• Nous allons discuter ensemble des raisons entourant cette prise de photos.</li> </ul>
6. Discussion sur les thèmes de la recherche	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Introduire les deux thèmes du photovoix : Le genre au travail et le genre dans sa vie personnelle.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Questionner : qu'est-ce que le genre pour toi?</li> <li>• Inviter le participant à donner une définition du genre.</li> <li>• Questionner : qu'est-ce que veut dire pour toi le genre au travail et le genre dans ta vie personnelle?</li> </ul>
7. Prise de photos selon les deux thèmes et discussion simultanément	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inviter la personne à me montrer les lieux, objets et symboles significatifs par rapport aux deux thèmes.</li> <li>• La questionner sur le sens de cette prise de photos.</li> <li>• La suivre dans les différents lieux.</li> </ul>
8. Discussion sur l'activité de mobilisation des connaissances	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Questionner le participant sur la façon qu'il souhaite présenter les résultats.</li> <li>• L'informer que cela sera discuté avec RÉZO et que la chercheuse le contactera pour lui donner les informations concernant cette activité.</li> </ul>
9. Retour sur la rencontre et clôture	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire un retour sur l'activité et son appréciation.</li> <li>• Inviter à poser des questions.</li> <li>• Remerciement pour leur participation.</li> <li>• Clôture de la rencontre.</li> </ul>

## ANNEXE J

# CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

### CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE FSH) a examiné le projet de recherche suivant et le juge conforme aux pratiques habituelles ainsi qu'aux normes établies par la *Politique No 54 sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains* (avril 2020) de l'UQAM.

Titre du projet : Expérience du travail du sexe et expression de genre: une étude photoivoice à REZO.

Nom de l'étudiant : Julie Deslandes Leduc

Programme d'études : Maîtrise en travail social (mémoire de recherche)

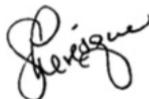
Direction(s) de recherche : Maria Nengeh Mensah

#### Modalités d'application

Toute modification au protocole de recherche en cours de même que tout événement ou renseignement pouvant affecter l'intégrité de la recherche doivent être communiqués rapidement au comité.

La suspension ou la cessation du protocole, temporaire ou définitive, doit être communiquée au comité dans les meilleurs délais.

**Le présent certificat est valide pour une durée d'un an à partir de la date d'émission.** Au terme de ce délai, un rapport d'avancement de projet doit être soumis au comité, en guise de rapport final si le projet est réalisé en moins d'un an, et en guise de rapport annuel pour le projet se poursuivant sur plus d'une année au plus tard un mois avant la date d'échéance (**2022-11-23**) de votre certificat. Dans ce dernier cas, le rapport annuel permettra au comité de se prononcer sur le renouvellement du certificat d'approbation éthique.



Sylvie Lévesque  
Professeure, Département de sexologie  
Présidente du CERPÉ FSH

## BIBLIOGRAPHIE

- Aide aux trans du Québec. (s.d.) S'outiller pour mieux intervenir avec les personnes trans, non-binaires ou en questionnement de leur identité de genre. <https://atq1980.org/wp-content/uploads/2021/01/ATQ-guide-general-FINAL-web.pdf>.
- Allman, D. et Myers, T. (1999). Male sex work and HIV/AIDS in Canada. (Chapitre de livre) Dans P. Aggleton (dir.) *In Men who sell sex* (p. 61-81). London: Routledge.
- Anadon, M. (2006). La recherche dite qualitative : de la dynamique de son évolution aux acquis indéniables et aux questionnements présents. *Recherches qualitatives*, 26(1), p. 5-31.
- Association canadienne des travailleurs et travailleuses sociales. (2014). *La politique en matière de prostitution au Canada: Approches, idéologies et pistes d'action*. Canada : Sally Guy.
- Baril, A. (2007). De la construction du genre à la construction du « sexe »: les thèses féministes postmodernes dans l'œuvre de Judith Butler. *Recherches féministes*, 20(2), p. 61-90.
- Bédard, A. (2012). Les réponses sociales au travail du sexe des femmes: quelle place pour le renouvellement démocratique des interventions sociales?. *Nouvelles pratiques sociales*, 24(2), 227-244.
- Bellot, C., et Rivard, J. (2013). La reconnaissance: un enjeu au cœur de la recherche participative. *Nouvelles pratiques sociales*, 25(2), p. 105-124.
- Bellot, C., et Rivard, J. (2017). Repenser l'itinérance au féminin dans le cadre d'une recherche participative. *Criminologie*, 50(2), p. 95-121.
- Bereni, L. (2008). Genre et socialisation. (Chapitre de livre). Dans L. Bereni (dir.) *Introduction aux Gender Studies : Manuel des études sur le genre* (p. 75 à 107). Bruxelles : De Boeck.
- Bertrand, K., et Flores-Aranda, J. (2019). Prostitution masculine, internet et conduites à risque: l'importance d'une approche globale de réduction des risques. *Sciences sociales et santé*, 37(3), p. 97-104.
- Borillo, D. et Mérary, C. (2019). *L'homosexualité* (3<sup>e</sup> édition). Presses universitaires de France.

- Bruchez, C., Fasseur, F., et Santiago, M. (2007). Entretiens phénoménologiques et entretiens focalisés sur l'activité: analyse comparative, similitudes et variations. *Recherches qualitatives*, 3(Hors série), p. 72-98.
- Burrick, D. (2010). Une épistémologie du récit de vie. *Recherches qualitatives*, 8, p. 7-36.
- Butler, J. (2005). *Trouble dans le genre: le féminisme et la subversion de l'identité*. Paris : La découverte. 286 p.
- Caldairou-Bessette, P., Vachon, M., Bélanger-Dumontier, G., et Rousseau, C. (2017). La réflexivité nécessaire à l'éthique en recherche: l'expérience d'un projet qualitatif en santé mentale jeunesse auprès de réfugiés. *Recherches qualitatives*, 36(2), 2p. 9-51.
- Canada. (2019). *Lexique sur la diversité sexuelle et de genre*. <https://www.btb.termiumplus.gc.ca/publications/diversite-diversity-fra.html>.
- Carrigan, T., Connell, B., et Lee, J. (1985). Toward a new sociology of masculinity. *Theory and society*, 14(5), p. 551-604.
- Chevrier, J. (1994). La spécification de la problématique. (Chapitre de livre). Dans I. Bourgeois (dir.) *Recherche sociale (2e édition): de la problématique à la collecte de données* (p. 229-245). Sainte-Foy : Les Presses de l'Université du Québec.
- Clair, I. (2013). Pourquoi penser la sexualité pour penser le genre en sociologie?. *Cahiers du genre*, (1), p. 93-120.
- COCQ-SIDA. (s.d). Criminalisation de la non-divulgateion du statut sérologique au VIH. <https://cocqsida.com/vih-info-droits/criminalisation.html>.
- Coderre, C., et C. Parent. (2000). Corps en danger, mères sous contrôle: les pratiques du service social concernant. (Chapitre de livre). Dans S. Frigon et M. Kérésit. (dir), *Du corps des femmes: contrôles, surveillances et résistances* (p. 57-92). Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa.
- Comte, J. (2010). Stigmatisation du travail du sexe et identité des travailleurs et travailleuses du sexe. *Déviance et société*, 34(3), p. 425-446.
- Connell, R. W. (1995a). *Masculinities*. Polity. Californie : University of California press.
- Connell, R. W. (1995b). La construction d'un savoir. Masculinities, études de genre et sciences sociales (Chapitre de livre). Dans Hagège, M., et Vuattoux, A. (dir.) *Masculinités : enjeux sociaux de l'hégémonie* (p.273-283). Édition Amsterdam.

- Connell, R. W., & Messerschmidt, J. W. (2005). Hegemonic masculinity: Rethinking the concept. *Gender & society, 19*(6), p. 829-859.
- Côté, P. B. (2013). *Les figures de l'intimité en situation de rue: une pluralité d'expériences chez les jeunes à Montréal*. (Thèse de doctorat). Université du Québec à Montréal. <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/9880>.
- Couture, C, Bednarz, N. et Barry, S. (2007). Conclusion: multiples regards sur la recherche participative. (Chapitre de livre). Dans M. Anadon (dir.) *Recherche participative: multiples regards*. (p.205-221). Québec: PUQ.
- Crofts, T. (2014). Regulating the male sex industry. (Chapitre de livre). Dans V. Minichiello, et J. Scott (Dir.). *Male sex work and society*. Columbia University Press.
- Damant, D., Trottier, G., Noel, L., Paré, G. Doitseau, N. et Dorais, M. (2006). ITSS, VIH-sida, violence et la régulation de la prostitution : une analyse comparative de genre de la prostitution de rue à Québec. [https://www.raiv.ulaval.ca/sites/raiv.ulaval.ca/files/publications/fichiers/pub\\_112.pdf](https://www.raiv.ulaval.ca/sites/raiv.ulaval.ca/files/publications/fichiers/pub_112.pdf).
- Demange, E., Henry, E., et Préau, M. (2012). De la recherche en collaboration à la recherche communautaire. Un guide méthodologique. [firah.org/upload/centre-ressources/outils/pepiniere/methodo/guidefr.pdf](http://firah.org/upload/centre-ressources/outils/pepiniere/methodo/guidefr.pdf).
- D'Emilia, D. et D.B. Chavez. (2015). *Tendresse radicale, c'est... Manifeste vivant*. [https://drive.google.com/file/d/1psnW\\_S6KwhKPclP7XQ26V2ELkO3tBEvF/view](https://drive.google.com/file/d/1psnW_S6KwhKPclP7XQ26V2ELkO3tBEvF/view).
- Descarries, F., Mathieu, M. et M.-A. Allard. (2010). Entre le rose et le bleu : stéréotypes sexuels et construction sociale du féminin et du masculin. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/1950141>.
- Deschenaux, F. et S. Bourdon. (2016). Introduction à l'analyse qualitative informatisée à l'aide du logiciel QSR Nvivo 2.0. <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/Cahiers%20pedagogiques/nvivo-2-0.pdf>.
- Douville, L., Dubé, A., Émery, M., & Normand, A. (2017). La démarche Photovoice à titre d'outil de changement social auprès des jeunes de la rue. *Intervention, 145*, p. 43-51.
- Dorais (2003) *Travailleurs du sexe*. Montréal : Vlb, 103 p.
- Dorlin, E. (2008). *Sexe, genre et sexualités*. Paris : Presses universitaires de France, 153 p.
- Dufour, C. et V. Larivière. (2012). *Principales techniques d'échantillonnage probabilistes et non-probabilistes : notes de cours, SCI6060*. [Notes de cours et illustrations] Université de Montréal.

- Duffy, L. (2011). "Step-by-step we are stronger": Women's empowerment through photovoice. *Journal of Community Health Nursing*, 28(2), p. 105-116.
- Fassin, É. (2005). Trouble-genre. Préface à l'édition française, 2005. (Chapitre de livre). Dans J. Butler (dir.) *Trouble dans le genre* (p.5-19). Paris : Édition La découverte.
- Fassin, É. (2014). Actualité des masculinités. Postface. (Chapitre de livre). Dans Hagège, M., et Vuattoux, A. (dir.) *Masculinités : enjeux sociaux de l'hégémonie* (p.273-283). Édition Amsterdam.
- Fraser, N. (2004). Justice sociale, redistribution et reconnaissance. *Revue du MAUSS*, (1), p. 152-164.
- Gaudette, M. (2018). *La parole aux travailleurs du sexe: comprendre leurs perceptions des risques entourant le métier et les stratégies mises en place pour les gérer* (Mémoire de maîtrise). Université d'Ottawa. <https://ruor.uottawa.ca/handle/10393/38203>.
- Geadah, Y 2003. *La prostitution. Un métier comme un autre ?* Montréal : VLB.
- Girard, G., Perreault, I., & Sallée, N. (2019). Pour une approche post-foucauldienne de la sexualité. Dans G. Girard, I. Perreault et N. Sallée (dir.) *Sexualité, savoirs et pouvoirs* (p. 7-24). Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Giraud, C. (2013). Le « Village gai » de Montréal. Une aventure urbaine minoritaire. *Espaces et sociétés*, (3), p. 33-48.
- Guillaumin. (1992). *Sexe, race et pratiques de pouvoir*. Paris : Côté-femmes.
- Hagège, M., et A. Vuattoux. Introduction. (Chapitre de livre). Dans Hagège, M., et Vuattoux, A. (dir.) *Masculinités : enjeux sociaux de l'hégémonie* (p.9-22). Édition Amsterdam.
- Haraway, D. (2007). *Savoirs situés: la question de la science dans le féminisme et le privilège de la perspective partielle*. <https://ecole-lacanienne.net/wp-content/uploads/2019/03/4-Savoirs-situ%C3%A9s-8.pdf>.
- Harding, S. (1987). *Is there a feminist method?* <http://rzukausk.home.mruni.eu/wp-content/uploads/harding.pdf>
- Hartog, G., & Sosa-Sánchez, I. (2014). Intersectionnalité, féminismes et masculinités: une réflexion sur les rapports sociaux de genre et autres relations de pouvoir. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), p. 111-126.
- Honneth, A. (2000). *La lutte pour la reconnaissance*. France : Les éditions du cerf.

- Jami, I. (2008). Judith Butler, théoricienne du genre. *Cahiers du genre*, 44(1), p. 205-228.
- Janoff, D. V. (2005). *Pink blood: Homophobic violence in Canada*. Toronto University Press.
- Jones, A. (2015). Sex work in a digital era. *Sociology Compass*, 9(7), p. 558-570.
- Karam, J. et Conrad, R. (2020). Sur la route : Une évaluation des besoins des gars de l'industrie du sexe de l'axe Québec-Montréal-Ottawa-Toronto. <https://maxottawa.ca/wp-content/uploads/2020/10/TDSMasculins.Rapport.TradFR-002.pdf>.
- Kaye, K. (2014). Male sex work in modern times. (Chapitre de livre). Dans V. Minichiello, et J. Scott (dir.). *Male sex work and society*. Columbia University Press.
- Lajeunesse, S. L. (2007). *La masculinité mise au jeu : construction de l'identité de genre chez de jeunes hommes sportifs*. (Thèse de doctorat). Université Laval. <https://corpus.ulaval.ca/entities/publication/dce2e29c-5c90-49d9-8330-48be21a40c82>.
- Landry, J. M. (2006). La violence symbolique chez Bourdieu. *Aspects sociologiques*, 13(1), p. 85-92.
- Lecavalier, P. (2018). *Le Village gai de Montréal : un territoire d'appartenance en voie de disparition?* (Mémoire de maîtrise). Université du Québec à Montréal. <https://archipel.uqam.ca/11569/1/M15656.pdf>
- Leclerc-Madlala, S. (2003). Transactional sex and the pursuit of modernity. *Social dynamics*, 29(2), p. 213-233.
- Leigh, C. (1997). Inventer le travail du sexe. (Chapitre de livre). Dans Mensah, M.N., Thiboutot, C. et L. Toupin (dir.). *Luttes XXX. Inspirations du mouvement des travailleuses du sexe*. Montréal : les éditions de remue-ménage.
- Leichtentritt, R. D., & Arad, B. D. (2005). Young male street workers: Life histories and current experiences. *British Journal of Social Work*, 35(4), p. 483-509.
- Le Robert. (s.d.). Peep-show: définition. Récupéré le 3 novembre 2022. <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/peep-show>.
- Levy, R. (2019). L'amendement de 1969 et la (dé)criminalisation de l'homosexualité. Dans *L'Encyclopédie Canadienne*. Récupéré le 6 juin 2022. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/l-amendement-de-1969-et-la-de-criminalisation-de-l-homosexualite>.

- Lévy, J. J., Bernier, M. et J. Otis. (2015). Introduction. (Chapitre de livre). Dans Otis, J., Bernier, M. et J. J. Lévy. (dir.) *La recherche communautaire VIH/sida*. Presses de l'Université de Québec.
- Martin, O. (2012). *Induction-deduction. Sociologie*.
- Mensah, M. N., Thiboutot, C. et L. Toupin. (2011). Luttés XXX. Inspirations du mouvement des travailleuses du sexe. Montréal, Éditions Remue-Ménage.
- Mensah, M. N. (2003). Visibilité et droit de parole des travailleuses du sexe: Abolition ou trafic d'un espace citoyen?. *Canadian Woman Studies*, 22(3), p. 66-71.
- Mensah, M.N., & Laberge, M. C. (2006). Évolution du discours féministe sur « la prostitution » au Québec. *Bulletin d'histoire politique*, 15(1), p. 71-80.
- Mensah., M.N. (2006). Introduction. Dans M.N. Mensah (dir.) *Dialogues sur la troisième vague féministe* (p. 11-30). Montréal : Les éditions du remue-ménage.
- Mensah, M. N. (2010). Parent, C. (2010). L'idée de communauté et l'action collective : réflexions à partir du forum xxx. (Chapitre de livre). Dans C. Parent, C. Bruckert et C. Corriveau (dir.) *Mais Oui C'est un Travail!: Penser le Travail du Sexe Au-Delà de la Victimisation* (Vol. 46). PUQ.
- Ministère de la justice. (2017). *Document technique: Projet de loi C-36, Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation*. Gouvernement du Canada. <https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/autre-other/protect/p1.html>.
- Ministère de la justice (2021). *Code criminel - Contenu archivé*. Gouvernement du Canada. <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/c-46/section-212-20051101.html>.
- Ministère de la justice. (2022). Réforme du droit pénal en ce qui a trait à la non-divulgence de la séropositivité : le gouvernement du Canada lance une consultation publique. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/ministere-justice/nouvelles/2022/10/reforme-du-droit-penal-en-ce-qui-a-trait-a-la-non-divulgence-de-la-seropositivite-le-gouvernement-du-canada-lance-une-consultation-publique.html>.
- Minichiello, V., Rahman, S., Dune, T., Scott, J., et Dowsett, G. (2013). E-health: potential benefits and challenges in providing and accessing sexual health services. *BMC Public Health*, 13(1), p. 1-7.
- Minichiello, V., Scott, J., et Callander, D. (2015). A new public health context to understand male sex work. *BMC public health*, 15(1), p. 1-11.

- Montgomery, L., & Symons, E. (2016). Secours ou préjudice: le profilage des travailleurs et travailleuses du sexe comme victimes de trafic humain. *Reflets: revue d'intervention sociale et communautaire*, 22(1), p. 194-203.
- Moriceau, J.-L. (2019). Explorer les affects. (Chapitre de livre). Dans Moriceau, J.-L. et R. Soparnot (dir.) *S'exposer, cheminer et réfléchir, ou l'art de composer avec sa méthode* (p. 83-100). Recherche qualitative en sciences humaines.
- Morin-Lefebvre, G. (2021). *Le Village gai devient le Village de Montréal pour une belle raison*. Silo 57. <https://www.silo57.ca/2021/03/11/le-village-gai-devient-le-village-de-montreal-pour-une-belle-raison>.
- Motoi, I. (2008). *Eurydice: pouvoir définir son vécu comme sexualité ou comme rapport prostitutionnel*. (Thèse de doctorat). Université de Montréal. <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/6629>.
- Murray-Hall, M., Ihaza, F, Desjardins, R., et S. Elfassy. (2020). Entre visibilité et inclusivité: un village en quête. Perspectives ethnographiques et stratégiques du Village en devenir. [https://s3.ca-central-1.amazonaws.com/medias.sdc-village.ca/HUMAINHUMAIN\\_EthnographieduVillage\\_SDC\\_6oct2020.pdf](https://s3.ca-central-1.amazonaws.com/medias.sdc-village.ca/HUMAINHUMAIN_EthnographieduVillage_SDC_6oct2020.pdf).
- Namaste, V. (2009). Undoing theory: The “transgender question” and the epistemic violence of Anglo-American feminist theory. *Hypatia*, 24(3), p. 11-32.
- Olivier, M, et M. Tremblay. (2000). Chapitre 1. Quelques principes de la recherche féministe. Dans M. Ollivier et M. Tremblay. (dir.) *Questionnements féministes et méthodologies de la recherche*. (p.17-58). Paris et Montréal: L'Harmattan,
- Paillé, P. et A. Mucchielli. (2016). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. (4ème ed). Paris: Armand Colin, 424 p.
- Palibroda, B., Krieg, B., Murdock, L., et Havelock, J. (2009). A practical guide to photovoice: Sharing pictures, telling stories and changing communities. *The Prairie Women's Health Centre of Excellence (PWHCE)*.
- Paturel, D. (2015). La recherche participative en travail social: l'option d'une épistémologie et d'une méthodologie constructiviste. (Chapitre de livre). Dans Les chercheurs ignorants (dir.) *Les recherches-actions collaboratives, une révolution de la connaissance*, (p. 197-205). Rennes : Presses de l'École des hautes études en santé publique
- Pires, A. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative: essai théorique et méthodologique. *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, p. 113-169.

- Potier, J.P. (1986). *Lectures italiennes de Marx (1883-1983)*. Lyon : Presses universitaires de Lyon.
- PIaMP. (2021). *Guide de sensibilisation au sugaring*. [https://piamp.net/wp-content/uploads/2021/12/Guide\\_Sugaring\\_FR.pdf](https://piamp.net/wp-content/uploads/2021/12/Guide_Sugaring_FR.pdf).
- Remiggi, F.W. (1998). Le Village gai de Montréal : entre le ghetto et l'espace identitaire. (Chapitre de livre). Dans I. Demczuk et F. W. Remiggi (dir.) *Sortir de l'ombre. Histoire des communautés lesbienne et gaie de Montréal* (p. 269-289). Montréal : VLB.
- Remiggi, F. W. (2000). Homosexualité et espace urbain. *Téoros : revue de recherche en tourisme*, 19(2), p. 28-35.
- Réseau mondial des projets sur le travail du sexe. (2014). *Document #8 : Les besoins et les droits des hommes travailleurs du sexe*. [https://www.nswp.org/sites/nswp.org/files/male\\_sws\\_french.pdf](https://www.nswp.org/sites/nswp.org/files/male_sws_french.pdf).
- RÉZO. (2020). *Notre organisme*. <https://www.rezosante.org/notre-organisme/mission-et-valeurs/>.
- Roy, É., Haley, N., Leclerc, P., Boudreau, J. F., et Boivin, J. F. (2007). Risk factors for initiation into drug injection among adolescent street youth. *Drugs: education, prevention and policy*, 14(5), p. 389-399.
- Rubio, V. (2013). Prostitution masculine sur internet. Le choix du client. *Ethnologie française*, 43(3), p. 443-450.
- Savoie-Zajc, L. (2019). Les pratiques des chercheurs liées au soutien de la rigueur dans leur recherche: une analyse d'articles de Recherches qualitatives parus entre 2010 et 2017. *Recherches qualitatives*, 38(1), p. 32-52.
- Scott, J., Minichiello, V., Marino, R., Harvey, G. P., Jamieson, M., et Browne, J. (2005). Understanding the new context of the male sex work industry. *Journal of interpersonal violence*, 20(3), p. 320-342.
- Scott, J., et V. Minichiello. (2014). Reframing male sex work. (Chapitre de livre). Dans V. Minichiello, et J. Scott (Dir.). *Male sex work and society*. Columbia University Press.
- Sloan, L., & Wahab, S. (2000). Feminist voices on sex work: Implications for social work. *Affilia*, 15(4), p. 457-479.
- Shaver, F. M. (2005). Sex work research: Methodological and ethical challenges. *Journal of interpersonal violence*, 20(3), p. 296-319.
- Shaver. F.M. (2011). Prostitution. Dans *L'Encyclopédie Canadienne*. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/prostitution>.

- Simonetti, I. (2016). Violence (de genre). (Chapitre de livre). Dans Juliette Rennes (dir.), *Encyclopédie critique du genre* (p. 681-690). Paris, La Découverte.
- Steinmetz, K. (2018). The Oxford English Dictionary Added 'Trans\*.' Here's What the Label Means. Time. <https://time.com/5211799/what-does-trans-asterisk-star-mean-dictionary/>.
- Sutton-Brown, C. A. (2014). Photovoice: A methodological guide. *Photography and Culture*, 7(2), p. 169-185.
- Tabet, P. (2001). La grande Arnaque, l'expropriation de la sexualité des femmes. *Actuel Marx*, 30(2), p. 131-152.
- Toupin, L. (2006). Analyser autrement la « prostitution » et la « traite des femmes ». *Recherches féministes*, 19(1), p. 153-176.
- Université du Québec à Montréal. (s.d.). *Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains*. <https://cerpe.uqam.ca/>.
- Welzer-Lang, D. (2002). Virilité, et virilisme dans les quartiers populaires en France. *Diversité: ville école intégration*, (128), p. 10-32.
- Welzer-Lang, D. (2018). *Les nouvelles hétérosexualités. Hétéroqueers, caudaulisme, polyamour, libertinage, exhibe, asexualité, pansexualité, hétéronorme, BDSM, non-genre, bi-genre, cis-genre, bisexualités, travestis, aromantisme*. Sexualité et sociétés. 203 p.
- Howell, M., & Gaffney, J. (2009). Male sex work in the UK: forms, practice and policy implications. (Chapitre de livre). Dans J. Phoenix (dir.) *Regulating sex for sale: Prostitution Policy Reform in the UK* (p.99-120). Bristol University Press.
- Howell, M. (2010). Male sex work: Exploring regulation in England and Wales. *Journal of law and society*, 37(1), p. 125-144.
- Young, I. M. (1986). The ideal of community and the politics of difference. (Chapitre de livre). Dans L. Nicholson. (dir.). *Feminism/postmodernism* (p. 300-323). Routledge.